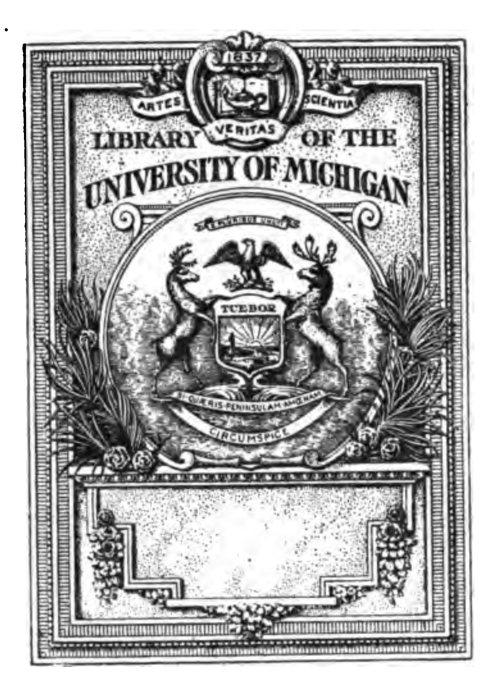



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

H H Bartlett
Ann Arbor
Mich.

VOYAGE
A MADAGASCAR
ET AUX
INDES ORIENTALES.

PAR M. L'ABBÉ ROCHON, Alexis Marie

de l'Académie des Sciences de Paris et de Pétersbourg, Astronome de la Marine, garde du Cabinet de Physique du Roi, inspecteur des machines des Monnoies, etc.



A PARIS,
CHEZ PRAULT, IMPRIMEUR DU ROI,
Quai des Augustins, à l'Immortalité.

1791.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Dès que Vasco de Gama eut ouvert aux Nations Européennes la route des mers de l'Asie, les Portugais cherchèrent, exclusivement aux autres Nations, à s'emparer du riche commerce de ce vaste continent.

Avant cette époque mémorable dans les fastes de la navigation, le pavillon maure flottoit seul dans les golphes de Perse et de Bengale.

Les vaisseaux maures, en partant des ports de la mer rouge, navigeoient le plus souvent dans le golphe Persique; mais il n'étoit pas rare de les voir prolonger les

côtes d'Abyssinie, et sans perdre la terre de vue ils entroient dans le canal de Mozambique. C'est dans ce canal qu'ils commerçoient alternativement avec les habitans de la côte d'Afrique et avec les insulaires de Madagascar.

Les ports qu'ils fréquentoient le plus, étoient Quérimbe et Mozambique à la côte d'Afrique, Vingara & Bombetoque à Madagascar.

Les Asiatiques, malgré l'imperfection de leurs cartes et l'extrême ignorance de leurs pilotes, s'engageoient souvent dans des entreprises plus hardies. Non seulement ils visitoient les côtes de Malabar, mais encore ils se hasardoient à perdre la terre de vue; ils s'élevoient en pleine mer, et après avoir traversé le golphe du Bengale, ils se rendoient aux Moluques et

aux Philippines, par les détroits de la Sonde et de Malac.

Les dangers inséparables d'une navigation longue et difficile pour des marins qui ont à peine les premiers élémens de la science nautique, ne les rebutoient pas : les pilotes étoient attirés dans les détroits et dans les Moluques par l'appas d'un commerce lucratif ; ils étoient assurés de trouver dans cet archipel des bâtimens chinois et japonais, qui venoient y chercher la muscade et le gérofle ; des échanges réciproques des marchandises de Perse et de l'Inde avec des marchandises de Chine et du Japon réunissoient le double objet d'un commerce également utile à l'Indien et au Chinois.

Ainsi, à l'époque où les Portugais doublèrent le Cap de Bonne-Espérance,

la navigation des Maures n'étoit pas borné à un seul cabotage, et certes, de tels voyages entrepris sans d'autre boussolle que celle qui tient à une connoissance imparfaite du mouvement apparent du soleil et des étoiles, peuvent mériter d'être connus de ceux qui s'occupent de l'hydrographie et de ses progrès. L'espèce d'instrument qui sert aux pilotes de la mer de l'Inde pour prendre la latitude a la forme d'un chapelet, dont les grains indiquent la hauteur des astres pour les différens lieux où l'on doit aborder. C'est la position des grains, par rapport à l'œil et à l'horizon de la mer, qui sert ici d'indicateur.

Il faut beaucoup d'adresse et d'habitude pour se servir de cet instrument, dont les imperfections seront senties par

tous ceux qui ont quelques notions de pilotage. J'ai essayé plus d'une fois, à Pondichéry, de me servir de cet instrument, et je n'ai jamais obtenu à la précision d'un degré la hauteur d'un astre. Il est vrai qu'ayant la vue très-courte, l'observation me devient, plus qu'à un autre, incommode et difficile.

Quoique le commerce des Maures dans les mers de l'Asie ne puisse, sous aucun rapport, être comparé à celui qui s'est fait depuis par les Nations Européennes, il n'étoit pas totalement à dédaigner. Trop d'Écrivains célèbres ont donné l'histoire de la prospérité et de la décadence successive des établissemens européens aux Indes, pour qu'il soit utile que je m'en occupe. Mon but est de faire connoître dans cet Ouvrage, l'île de Madagascar et

les avantages que l'on pourroit retirer des établissemens que l'on y feroit, si ces établissemens étoient fondés sur le bonheur et l'instruction de ces bons insulaires.

Mais quelque précaution que l'on prenne, quelque soin qu'on se donne, les premiers établissemens seront toujours dans une grande dépendance des îles de France et de Bourbon, à cause de leur grande proximité de Madagascar. Il nous importe donc de les faire connoître.

Si les îles de France et de Bourbon sont aujourd'hui le principal établissement des Français dans les mers de l'Inde, c'est uniquement à leur position qu'elles sont redevables de cet avantage.

Le port de l'île de France est l'arsenal de nos forces et l'entrepôt de notre commerce.

Les îles de France et de Bourbon furent

Le volcan de Bourbon, quoique ses éruptions soient communes, n'a causé aucun dommage depuis que cette île est habitée. Les Colons ont eu la prudence de s'éloigner de ce gouffre, dont les approches sont redoutables à en juger par la description qui en a été donnée par M. Commerson, savant Naturaliste.

M. de Cremont, alors intendant de l'île de Bourbon, n'épargna ni soin ni dépense pour mettre M. de Commerson à portée d'approcher le plus près possible de la bouche du volcan, et d'en examiner les produits. Il fit plus, il l'accompagna, et ce zèle éclairé, dans un administrateur, mérite bien la reconnoissance des hommes qui cultivent les sciences ou qui s'intéressent à leur progrès.

Les abords du volcan de Bourbon sont

difficiles ; le pays est brûlé et désert à plus de six milles à la ronde. Des monceaux de cendres, des laves, des scories, des crevasses et des précipices en rendent les accès pénibles et dangereux. Il faut un tems propice, il faut un jour sans nuage pour visiter la bouche de ce gouffre ; car quelques gouttes de pluie suffisent pour provoquer une éruption : l'on payeroit de sa vie l'imprudence d'en approcher dans un tems incertain. C'est un spectacle bien imposant, bien majestueux, que l'aspect d'un volcan en éruption ; l'étude de ces feux souterrains, & plus encore celle de leur produit, ne sauroient être trop recommandée à ceux qui se livrant à des voyages, veulent se rendre utiles aux progrès des sciences.

Les produits volcaniques sont extrê-

mement variés. Quelquefois on a recueilli à une assez grande distance du volcan, des filaments de verre d'une finesse extrême et tout à fait semblable à des cheveux. Cette espèce de lave n'est pas bien commune.

L'origine de la Colonie des îles de France et de Bourbon est liée avec les premiers établissemens des Français à Madagascar. Sans la grande proximité dont Madagascar est de ces îles, on auroit peine à concevoir comment on les a choisis pour former une colonie considérable. A peine ces deux petites îles sont elles perceptibles sur la carte du vaste océan de la mer des Indes.

On sait que plusieurs Français, fatigués de l'insalubrité de Madagascar, prirent la résolution de quitter cette grande île;

pour s'établir sur la petite île de Bourbon, dont l'air est extrémement salubre.

Ce fut vers l'année 1664 qu'ils mirent ce projet à exécution. Ils eurent la sage précaution d'y transporter des moutons, des vaches et un jeune taureau.

La terre étoit alors inculte et inhabitée; mais la côte étoit poissonneuse et la terre couverte de tortues d'une grosseur prodigieuse. Dans les premiers tems, les Colons vivoient de poissons, de tortues, de riz, de patates et d'ignames. Ils s'étoient interdit l'usage de la viande de boucherie, parce qu'ils avoient le plus grand intérêt à conserver leur petit troupeau.

Dès que la saison devint favorable, on planta des cannes à sucre et on sema du froment. Les premières récoltes sur-

passèrent les espérances, et bientôt le succès de la petite Colonie ne fut plus douteux. La vie des anciens Patriarches n'offre pas un tableau plus vrai du bonheur toujours inséparable de l'homme, lorsqu'il se rapproche de l'état de nature et qu'il vit sous un ciel sérein dans l'innocence et le travail.

Les habitans de Bourbon employèrent la canne à sucre à faire une liqueur fermentée. Les Insulaires de Madagascar leur avoit appris à fabriquer cette boisson, qui est, selon moi, préférable au bon cidre de Normandie. Il est fâcheux qu'une liqueur aussi utile ne puisse pas se conserver plus de vingt-quatre heures après la fermentation.

Le petit troupeau de bêtes à cornes et à laine transporté de Madagascar à

Bourbon, loin d'y dépérir, prenoit tous les jours sur cette terre étrangère de nouveaux degrés d'accroissement. Ces animaux trouvoient dans les bois, dont l'île est couverte, un abri au soleil brûlant de la zone torride ; ils se nourrissoient d'un gramen succulent ; ils paroissoient sur-tout se plaire dans ces vastes savannes, dont les productions sont analogues à celles de Madagascar.

Lorsque les habitans de Bourbon eurent assuré leur subsistance par une bonne agriculture, source principale et féconde de toutes les richesses, ils pensèrent que le café pourroit, par la suite des tems, établir une branche de commerce utile entre leur île et l'Europe ; ils firent venir en 1718 de Moka et d'Ouden, des jeunes plans de cafeyer. Les habitans de

Bourbon ne se trompèrent pas dans leur spéculation, ces arbustes plantés avec soin furent en peu d'années en bon rapport; et l'île de Bourbon devint pour la compagnie des Indes une branche de commerce d'une assez grande importance.

Pendant que la petite Colonie Françoise de l'île de Bourbon prospéroit, celle des Hollandois établis à l'île de France étoit dans la détresse et dans la langueur. J'ignore pourquoi les Hollandois s'établirent dans cette île, qu'ils nommerent Maurice. Je sçais seulement qu'ils se plaignoient du dommage que leur causoient les sauterelles et les rats.

Ils prirent en 1712 le parti d'abandonner totalement l'établissement qu'ils avoient formé à l'île de France, pour se porter au cap de Bonne-Espérance. On

conçoit aisément comment on préféra à une petite île isolée, un grand continent.

Les habitants de Bourbon virent sans peine le départ des Hollandois, ils s'empresserent de s'emparer des lieux de leurs établissemens. L'île de France a deux bons ports: elle n'est qu'à 34 lieues de Bourbon. L'air y est salubre; cette île est moins fertile et moins étendue que l'île de Bourbon, mais ces désavantages sont rachetés par la bonté de ses ports, & parce qu'elle est au vent.

En 1734 la compagnie des Indes se détermina à y former des établissements considérables, ce soin fut confié au célèbre Mahé de la Bourdonnais. La Bourdonnais, né pour commander aux hommes, puisqu'il sçavoit et les connoître et s'en faire obéir, montra dans

dans ces contrées éloignées qu'il étoit aussi bon administrateur qu'habile marin : on lui doit et on ne doit qu'à lui les acqueducs, les ponts, les hopitaux et les principaux magasins. Enfin presque tout ce qui existe encore aujourd'hui d'utile est l'ouvrage de cet homme justement célèbre : la Bourdonnais avoit des connoissances assez étendues des arts mécaniques, les plus communs, les plus nécessaires à nos besoins : souvent à la pointe du jour on le voyoit à la tête des travailleurs mener la brouette, manier la truelle et le compas dans la seule vue d'entretenir et d'exciter l'émulation : d'après l'exemple qu'il donnoit lui-même, il étoit difficile que quelqu'un osât se dispenser de concourir de tout son pouvoir au succès de la chose publi-

que. Aussi tout ce qu'il conçut, tout ce qu'il entreprit pour l'utilité de la colonie pendant les douze années qu'a duré son administration, eut toujours un plein et prompt succès.

C'est encore à cet administrateur que l'on doit le choix du port du Nord-Ouest. Un homme moins éclairé auroit peut-être préféré le port du Sud-est, parce qu'il est plus grand et plus commode. Mais cet habile marin connoissoit autant que personne les avantages incalculables d'un port sous le vent. Dans les parages des vents généraux, les ports sous le vent sont les seuls susceptibles d'une défense facile, en cas d'attaque de la part de l'ennemi, puisqu'il faut touer toujours les vaisseaux pour les faire entrer dans le port; par la même raison, le

vent est toujours favorable pour en sortir, second avantage, qui, quoique moindre que le premier, n'est point à dédaigner.

La culture des grains est celle qui réussit le mieux à l'île de France; les terres y rapportent successivement par année une récolte de froment et une de maïs, vulgairement nommé bled de Turquie; le manioc qui a été transporté du Brésil par M. de la Bourdonnais, est aujourd'hui la nourriture ordinaire des Noirs.

Les besoins perpétuels des vaisseaux et des escadres ont nui à l'augmentation des troupeaux de bêtes à laine et à cornes. L'île produit cependant un gramen excellent qui sort de terre au commencement de la saison des pluies. Son entière végétation se fait dans l'espace de

trois mois. Les habitans profitent de ce tems pour y faire pâturer les troupeaux; mais la végétation achevée, il ne reste plus sur la terre qu'une paille trop dure pour la nourriture des animaux. Cette paille est si sèche, que la moindre étincelle y met le feu, & ce feu se communique avec une telle rapidité dans la partie qui est sous le vent, qu'il n'est aucun moyen physique d'en arrêter les progrès. Ces grandes incendies consument quelquefois les bois qui les avoisinent. Lorsque cet accident a lieu, les troupeaux quittent les savanes et vont se nourrir dans les forêts.

Lorsque les Portugais découvrirent l'île de France, la terre étoit couverte de bois jusqu'au sommet des montagnes.

L'île entière n'étoit qu'une vaste forêt, meublée de beaux arbres. On y distinguoit différens genres de palmier, des bamboux, l'ébénier, les bois de natte à grande et à petite feuille, le tacamaque, le bois puant et une foule d'autres arbres précieux.

Dans les premiers tems que cette île fut habitée, on faisoit tous les défrichemens par le feu. Il eût été sage de laisser des lizières de bois de distance en distance. Les pluies qui, dans les pays chauds, sont si nécessaires pour rendre la terre fertile, ne tombent presque plus sur les terres défrichées; car ce sont les forêts qui retiennent les nuages, et en pompent l'humidité: d'ailleurs, les terres cultivées n'ont plus d'abri contre la violence du vent. Les défrichemens opérés sans

règle et sans mesure ont fait un bien plus grand mal.

Les mornes élevés qui avoisinent le port et le défendent de la violence des vents, ont été defrichés jusqu'à leur sommet. La crête des montagnes est devenue aride : la terre végétale s'est précipitée dans les vallons. On a abattu ou brulé ces grands arbres qui, lorsque l'île étoit inhabitée, garantissoient la terre de ces dangéreux éboulements. Dès-lors les torrens se sont formés et la majeure partie des encombres ont comblé le port. Aujourd'hui le mouillage des vaisseaux n'est plus à l'abri de la grosse mer et des vents violens. Ainsi par défaut absolu de prévoyance et pour l'intérêt passager des premiers colons, on a été au moment d'être privé

d'un port que l'on regarde comme le seul boulevard de nos forces, et l'entrepôt le plus commode de notre commerce dans les mers de l'Inde.

M. de Tromelin, ancien capitaine de vaisseau, officier aussi fécond en ressource qu'habile et expérimenté dans toutes les parties de son art, trouva que le mal n'étoit pas sans remède; mais il devenoit urgent de s'en occuper. M. Poivre étoit, à cette époque, Intendant des îles de France et de Bourbon. Cet homme célèbre saisissant tous les avantages du projet de M. de Tromelin, se joignit à M. de Steinaure, officier général vraiment recommandable par ses lumières et ses vertus, et qui remplissoit par intérim les fonctions de Gouverneur, pour demander, au nom de la colo-

nie, à M. le Duc de Praslin, alors Ministre de la Marine, la prompte exécution d'un plan qui donnoit à l'île de France un port de sûreté, où les vaisseaux seroient à l'abri des ouragans.

Dès que ces travaux furent ordonnés, M. de Tromelin s'occupa d'abord de détourner les torrens par des digues et des canaux qui servent à rassembler la masse des eaux et à la conduire à la mer, derrière l'île au Tonnellier, dans un lieu où les dépôts ne causent aucun préjudice.

C'étoit sans doute l'opération la plus urgente. Le curement du port, ou plutôt celui du chenal, pouvoit ensuite s'opérer sans obstacle dans un tems proportionné à la quantité de cures molles et de gabarres à clapet que l'on destineroit à l'enlévement des vases ; car on sçait que

chaque cure-molle enlève à la profondeur de vingt pieds à-peu-près par jour, dix toises cubes de vase, lorsque les roues qui font agir les deux cuillers sont servies par trente-six hommes.

Le plan de M. de Tromelin n'étoit pas borné aux travaux nécessaires pour curer le chenal, et l'empêcher par la suite de se remplir. Cet Officier avoit des vues plus neuves et plus étendues. Il avoit remarqué que le chenal communiquoit à un vaste bassin absolument à l'abri des vents les plus violens. Ce bassin, connu sous le nom de Trou Fanfaron, a dans sa longueur trois cents toises. Sa largeur est de soixante toises, et la profondeur moyenne de l'eau n'excède pas dix pieds: il falloit donc lui donner vingt-cinq pieds de profondeur pour le mettre à portée

de M. de Tromelin; il n'est pas douteux que cet habil officier s'en fût servi, et cette grande épreuve auroit éclairé les ingénieurs chargés de faire dans nos ports des opérations analogues.

Quand on entreprend de grands travaux hydrauliques dans des pays périodiquement exposés à des vents violens et à des ouragans, il faut, autant qu'il est possible, mettre de l'ensemble et de la célérité dans l'exécution, afin d'opposer une grande résistance à l'effort combiné des eaux et du vent.

Il faut avoir été témoin d'un ouragan, pour se faire une idée de ce redoutable météore. L'ouragan est presque toujours accompagné de pluye, de tonnerre & de tremblement de terre; l'atmosphère est en feu, le vent souffle avec une égale

violence de toutes les parties de l'horizon; un ouragan est une espèce de trombe qui semble menacer la partie de la terre sur laquelle elle pèse, d'une entière subversion; c'est du moins sous cette forme que les marins l'apperçoivent dans le lointain, et souvent les vaisseaux restent en calme à peu de distance des lieux où ces terribles orages font leur plus violente explosion. Si la vîtesse du vent excède cent cinquante pieds par secondes, rien ne résiste alors à sa force; les plus gros arbres sont déracinés, les maisons les plus solidement bâties, sont renversées; ni la pésanteur des ancres, ni la force des cables, ni la bonne tenue du fond ne sont plus capables d'assurer le mouillage des vaisseaux; le vent les jette à la côte & les brise, lorsqu'ils ne se font pas un lit sur la vase.

J'ai vu le grand mât d'hune amené du vaisseau *le Mars*, de soixante-quatre pièces de canons, rompu au ras du chouquet, dans l'ouragan de mars 1771, et cet ouragan ne fut pas, à beaucoup près, aussi fort que celui de février de la même année. Les marins instruits sauront apprécier la force nécessaire pour briser au ras du chouquet, un grand mât d'hune amené ; et d'après le fait, ils ne croiront pas que j'exagère la vîtesse du vent en la portant dans les plus violentes bourasques, à cent-cinquante pieds par secondes, la variation extraordinaire du baromètre, dans les parages situés entre les deux tropiques, est le seul indice que l'on ait jusqu'à présent pour prévoir quelques heures d'avance le commencement de l'ouragan.

A l'époque de l'ouragan du mois de

février 1771, la déscente subite du mercure me causa de l'inquiétude, ainsi qu'à M. Poivre, il étoit quatre heures du soir. M. Poivre invita le capitaine de port à se rendre chez lui ; cet officier qui avoit été témoin oculaire de l'ouragan de l'année 1761, ne fut pas frappé comme nous de la variation du baromètre, il dit qu'il y avoit des indices plus certains : vingt-quatre heures, ajouta-t-il, avant l'ouragan vous verrez les Noirs descendre de la montagne et annoncer l'ouragan. D'ailleurs, le coucher du soleil me décidera sur les mesures que je dois prendre pour prévenir, autant qu'il est en moi, les accidens inséparables de ces affreuses tourmentes. Les instances de M. Poivre et mes observations ne furent pas capables de le persuader; il nous fallut at-

tendre le coucher du soleil: le ciel étoit pur et serein, mais le mercure baissoit toujours dans le tube du baromètre; le coucher du soleil fut beau. Le capitaine de port qui avoit long-temps servi sur les vaisseaux de la compagnie des Indes, nous quitta fort content et fort rassûré sur les malheurs dont l'île étoit menacée; il sembloit nous prendre en pitié de mettre tant d'importance à la variation d'un barometre. Rarement parvient-on à vaincre l'obstination d'un homme qui, n'ayant que la pratique de son métier, est encore élevé dans l'absurde préjugé que la théorie est inutile. Cette espèce d'homme n'est malheureusement que très-commune; et certes, celui qui s'attacheroit à dévoiler les maux que des chefs ignorans et présomptueux ont causés et causent encore,

ne

ne feroit pas un tableau inutile à l'humanité.

L'ouragan se déclara à sept heures du soir, c'est-à-dire, une heure après le coucher du soleil. Avant neuf heures, tous les vaisseaux furent jettés à la côte, à l'exception de la flûte l'Ambulante & d'une petite corvette nommée *le Vert-Galand*; dans un tourbillon, cette flûte fut chassée en pleine mer, et la corvette attachée par une amare à cette flûte, fut engloutie.

L'Ambulante, sans voiles, sans gouvernail, sans vivres pour les matelots, ni pour un détachement du régiment irlandois de Clare de garde sur ce vaisseau, erra pendant plus de douze heures au gré des vents; les changemens de vent lui firent faire le tour de l'île et le jettèrent enfin comme par miracle

sur le seul endroit de la côte où dans une tourmente aussi violente les hommes pouvoient se sauver. Ce qui rend ces désastres plus affligeans, c'est l'impossibilté de se secourir mutuellement ; il faut rester immobile au milieu des ruines dont on est entouré, il faut attendre son sort, sans qu'il soit possible de le prévoir et de l'éviter : la violence du vent, la force des torrens vous défendent la sortie de l'abri que vous avez choisi ou du lieu où vous vous trouvez.

L'ouragan dura dix-huit heures sans interruption avec une égale violence ; la grosse pluye, le tonnerre, les éclairs ne calmoient pas la force du vent : mais à trois heures, le mercure qui avoit descendu de vingt-cinq lignes, resta pendant quelques minutes stationnaire ; peu de

tems après, il remonta; dès lors les tourbillons cessèrent, le vent devint plus constant; enfin, à six heures du soir, il fut possible de porter des secours aux malheureux naufragés. Dans ces terribles situations, l'homme accablé sous le joug impérieux de la nécessité, semble avoir perdu toute sensibilité; il attend dans une sorte de stupeur les coups qui vont le frapper; il supporte en silence et sans murmurer les maux qui l'affligent. Pendant cet ouragan, les communications établies dans les différentes parties de l'île furent rompues par la chûte des arbres et par l'abondance des eaux; on fut trois semaines, avant d'avoir des nouvelles de l'Ambulante qui avoit fait naufrage dans un lieu qui n'est distant que de six lieues du Port-Louis de l'île de France. Toutes

les récoltes furent détruites ; il fallut faire les derniers efforts pour relever les vaisseaux les moins maltraités ; et ce fut encore M. de Tromelin qui rendit ce service important à la colonie et au commerce. Il fallut envoyer à la hâte la plupart de ces vaisseaux à Madagascar, chercher des vivres et des provisions de toute espèce. C'est dans ces circonstances malheureuses que le talent d'un administrateur se montre avec le plus d'éclat. M. Poivre qui, dans le cours de son administration, avoit déployé autant de lumières que de sagesse, avoit eu la salutaire prévoyance de faire hiverner plusieurs vaisseaux au Cap de Bonne Espérance. Ces vaisseaux avertis du malheur de l'île de France, apportèrent encore des secours abondans ; ces secours sauvèrent la colonie, car ils arrivèrent peu de temps après le second ouragan dont les nouveaux ravages avoient

abattus l'espoir et le courage des infortunés habitans de l'île de France.

Les avaries que les vaisseaux éprouvèrent dans le port par la violence des vagues et par la force du vent dans ce second ouragan, furent beaucoup moindres que dans le premier. La variation du baromètre avertit du danger, et chacun s'empressa de pourvoir à sa sûreté.

Si le mérite de M. Poivre étoit moins connu, je me serois empressé de rendre à sa mémoire le tribut d'éloge réservé à cette classe peu nombreuse d'hommes qui, par leur place, ont été les bienfaiteurs de l'humanité; mon cœur en a senti le besoin, d'autant plus qu'il m'honoroit de l'amitié la plus tendre. Mais la vie de cet homme illustre a été publiée par M. Dupont, cet écrivain célèbre est par état autrement

que moi capable d'apprécier le talent d'un administrateur. D'ailleurs, je ne suis pas homme de lettres; on ne s'en appercevra que trop par le défaut d'ordre et de méthode qui se trouve dans tout ce que j'ai pu écrire. Ainsi, en publiant cet ouvrage, je n'ai cédé qu'à des vues d'utilité.

Livré par goût dès ma plus tendre enfance à l'étude des sciences exactes, l'art de régir m'est tout-à-fait étranger: les nombreux et longs voyages que j'ai faits dans les diverses contrées du globe, m'ont peut-être donné quelques connoissances des hommes; mais plus on les connoît, plus on redoute l'honorable fonction de les conduire et de les diriger.

Le zèle dont M. Poivre étoit animé pour l'agriculture, l'avoit porté à faire aux colons des avances considérables pour

la culture des grains. Les magasins étoient toujours bien approvisionnés, parce qu'il mettoit pour première condition que les remboursemens se feroient en nature. Aussi le prix du pain éprouvoit rarement des variations considérables.

M. Poivre voulant enrichir la colonie confiée à ses soins, de toutes les productions utiles répandues avec profusion dans les quatre parties du monde, fit, de l'ancienne Compagnie des Indes, l'acquisition du grand jardin de Monplaisir. Il voulut par lui-même cultiver et acclimater les plantes exotiques. Il donna le premier l'exemple de miner un terrein, afin d'y détruire radicalement les mauvaises herbes, et d'assurer par cette opération le succès de ses plantations.

Personne n'ignore aujourd'hui que c'est

uniquement à M. Poivre que les colonies françoises sont redevables de la muscade et du gérofle ; et ce bienfait, qui est au moment d'ouvrir à la France une nouvelle branche de commerce, ne sera pas sans doute oublié. On lui doit encore le rima, arbre à pain, et le ris sec de la Cochinchine. Enfin son jardin de Monplaisir renferme une multitude de plantes précieuses dont M. Ceré, son ami et le mien, nous a donné une excellente description. C'est à M. Ceré qu'est maintenant confié la garde de ce trésor, et certes l'administration des colonies ne pouvoit pas faire le choix d'un cultivateur plus habile et plus zèlé.

J'ai dit sur les isles de France et de Bourbon à-peu-près tout ce qui mérite d'être connu. Les montagnes de l'isle de

France ne sont pas élevées, les plus hautes n'ont que quatre cent vingt-six toises ; la terre est ferrugineuse & productive. On ne connoît de bêtes vénimeuses que les scorpions et les bêtes à mille pieds. On peut comparer ces îles, pour la beauté du climat et la salubrité de l'air, aux isles Fortunées. Mais ces isles sont séparées de la mer des Indes par un archipel semé de bancs et d'écueils ; un des principaux objets de mon voyage, a été d'en déterminer la position. C'est encore à M. Poivre que les navigateurs sont redevables de cette importante recherche.

Les vaisseaux qui partent de l'isle de France pour l'Inde, étoient forcés de prendre, dans les deux moussons, une route indirecte et longue, afin d'éviter

l'archipel d'isles et d'écueils situés au nord de l'isle de France. Tandis qu'on a ignoré la vraie position de ces dangers, il y avoit peu de sûreté pour une escadre de tenter une route plus directe. Dans le sud de la ligne, depuis le huitième degré de latitude jusqu'au vingt-huitième, les vents règnent toute l'année de la partie du sud-est. Depuis le huitième degré jusqu'à la ligne équinoxiale, la mousson du sud-est se déclare en Avril, continue jusqu'en Octobre, époque où la mousson de l'ouest lui succède. Dans le nord de la ligne, c'est le contraire.

Lorsqu'on part du l'île de France pour l'Inde, dans la belle saison, on va reconnoître la pointe la plus nord de Madagascar, et passant ensuite entre la basse de Patrom et les Amirantes, on coupe la ligne

par le cinquantième degré de longitude ; et trouvant dans le nord la mousson de l'Ouest, on traverse les Maldives entre Keloé et Shewlipar, puis l'on atterre sur Cochin. Le reste de la navigation n'est plus qu'un cabotage.

Les vaisseaux qui partent dans la mauvaise saison de l'île de France pour Pondichery, sont obligés de faire une route beaucoup plus longue et beaucoup plus indirecte : ils vont chercher les vents variables, jusques par le 36e degré de latitude sud, puis ils dirigent leur route de manière à pouvoir couper la ligne équinoxiale par le quatre-vingt-cinquième dégré.

Si la connoissance plus parfaite de l'archipel permet de tenter dans les deux saisons, une route plus directe : j'ose me flatter d'avoir eu quelque part

à ce service rendu à la naviga-tion, puisque j'ai été le premier à dé-terminer, par des observations astrono-miques, la position des principaux dan-gers. Pour peu qu'on soit versé dans la science nautique, on sentira que ce genre de recherches est accompagné de dangers continuels. Les points principaux que j'ai déterminés, sont les îles Séchey-les, la basse de Corgados, Salha de Maha, l'île de Diego-Garcia et les îles Adu.

L'île Sécheyles a un très-bon port; elle est située sous la latitude de quatre degrés trente-huit minutes sud, & par cinquante-trois degrés quinze minutes de longitude à l'orient de Paris. Cette île est couverte de bois jusqu'au sommet des montagnes. On y trouve abondamment des tortues de terre et de mer, du poids

de trois cents livres. En 1769, époque où j'y ai passé un mois, pour en déterminer avec une grande précision la position, Sécheyles & les îles adjacentes n'étoient habitées que par des crocodiles monstrueux; mais depuis on y a formé un petit établissement où l'on cultive des muscadiers et des gérofliers. Dans une de ces îles que l'on a nommé île de Palme, on y trouve l'arbre qui porte le célèbre fruit connu sous le nom de coco des Maldives ou coco de mer. On en dira la description à la suite des plantes de Madagascar.

Je ne dois faire mention dans ce Discours préliminaire, que des objets qui m'ont le plus frappé. Le port de Diego Garcia est, par exemple, dans ce cas; l'aspect de l'île est agréable. Nous avons jugé

tions particulières arrêtent ou suspendent tout ce qui tend au perfectionnement de l'hydrographie. Mais si j'ai traité M. d'Après avec un peu de sévérité, c'est toujours en donnant des éloges à son zèle et à son desir constant de rendre ses travaux utiles. Cet hydrographe ne pouvoit rien exiger de plus de la part d'un homme qui ne voit que les choses et met de côté les individus. D'ailleurs ayant été au moment de faire naufrage sur Corgados, parce qu'il a plu à cet hydrographe de confondre Corgados avec Saint-Brandon, tandis que le plan de Corgados avoit été levé par les bateaux *le Charles* et *l'Élizabeth*, tandis que celui de Saint-Brandon est imprimé dans le pilote anglais, n'étoit-il donc pas de mon devoir de montrer que ces deux dangereux écueils diffèrent essentiellement par la forme et par la longitude? car

car ils sont à 50 lieues l'un de l'autre. Corgados a la forme d'un croissant, S.-Brandon représente un triangle équilatéral. M. d'Après confondant ces deux dangers leur a donné dans sa carte une position moyenne, sans d'autres motifs que celui de les avoir trouvé placées sur les anciennes cartes par la même latitude. Position fausse, et telle que le pilote le plus prévoyant ignore la route qu'il faut faire pour les éviter.

Le jour mémorable du passage de Venus sur le disque du soleil, au mois de Juin 1769, je ne pus pas faire l'importante observation du passage de cet astre, quoique le tems fût clair et serein, parce que la corvette sur laquelle j'étois embarqué fut au moment de faire naufrage sur Corgados : il nous falloit ou périr ou doubler au vent la pointe la plus orientale de cet écueil redoutable ; ainsi

l'on doit avouer que, d'après cet accident, j'ai dû me défier de cette opinion malheureusement trop accréditée de la bonté des cartes de M. d'Après.

Je ne peux entrer ici dans plus de détails sur l'archipel qui sépare l'Inde de l'île de France, mais j'ose affirmer qu'il est nécessaire de le connoître avant d'entreprendre dans les deux moussons des routes plus directes. Ces routes directes ne sont pas nouvelles, les anciens navigateurs les ont pratiquées ; la connoissance des vents et l'inspection de la carte les indiquent. Ainsi une plus longue dissertation deviendroit étrangère au sujet que je me propose de traiter. Cependant il importe à une digression qui se trouve à la page 59 de mon ouvrage, sur l'utilité des ban-

nissemens, de rendre compte de quelques naufrages qui prouvent que l'homme délaissé par accident sur une côte aride ou sur une île stérile, trouve dans la pêche et dans les animaux qui peuplent les bords de la mer, une subsistance assurée.

Le vaisseau *l'Heureux*, parti, le 30 Août 1769, de l'île de France pour se rendre au Bengale, rencontra, au moment où il s'y attendoit le moins, les îles de Jean de Nove. Le capitaine voulut en passer sous le vent, et éviter, par cette manœuvre, les dangers qui les entourent. Dès qu'il les eut doublées, il dirigea sa route au Nord-Est quart de Nord, dans la vue d'abréger par-là de quelques jours sa traversée. Il sentoit qu'il ne devoit négliger aucun moyen d'accélérer son arri-

vée au Bengale, parce que la saison étoit très-avancée. Mais à cette route, le vaisseau fut jetté, au milieu de la nuit, sur des bas-fonds, qui ne lui laissèrent aucun espoir de salut. Ces bas-fonds étoient environnés d'une chaîne de brisans qui augmentoit ses alarmes : toutes les manœuvres devenoient inutiles, et le vaisseau étoit au moment d'être submergé, lorsque le capitaine jetta l'ancre de manière à pouvoir espérer que le vaisseau feroit naufrage sur un haut-fond. Cette manœuvre lui réussit, et l'équipage put au moins attendre la fin de la nuit sur le haut des mâts. La pointe du jour ne les retira pas d'une position aussi alarmante; mais à six heures et demie du matin, ils eurent quelque lueur d'espérance; ils apperçurent dans le lointain un petit plateau de sable.

Tout l'équipage s'y rendit successivement dans le canot que le capitaine avoit eu la sage précaution de mettre à la mer, avant l'instant fatal du naufrage de son vaisseau. Mais ce plateau de sable n'étoit qu'une plage que la mer abandonnoit dans les basses marées. Dans cette cruelle perplexité, le capitaine ne vit d'autres ressources que celle d'envoyer son canot chercher des secours à la côte d'Afrique. Ces infortunés rencontrèrent sur leur route, huit heures après leur départ, un rocher, qu'ils nommèrent *île de la Providence.* Ce rocher n'étoit pas tout-à-fait stérile; ils y trouvèrent de l'eau, des tortues de mer et des cocos. Neuf hommes de l'équipage du canot y restèrent, tandis que deux vigoureux rameurs s'efforçoient de regagner le plateau de sable où

le reste de l'équipage du vaisseau s'étoit réfugié, en attendant qu'on pût venir à leur secours. Leur attente étoit d'autant plus cruelle, qu'il se voyoit au moment d'être englouti par les hautes marées dont le terme fatal approchoit. Le canot fut trois jours à s'y rendre : il avoit trop peu de capacité pour recevoir tous les naufragés. On y suppléa par un radeau, qui fut fait des débris du vaisseau. On lui donna la grandeur requise pour contenir les vivres et les ustensiles qui étoient nécessaires à la construction et à l'équipement d'une grande chaloupe. Ce radeau fut remorqué par le canot jusqu'à l'île de la Providence. L'équipage du vaisseau naufragé resta deux mois sur ce rocher pour y construire une chaloupe de vingt-cinq pieds, sur laquelle il eut enfin le

bonheur de se rendre sans accident à Madagascar. La latitude de l'île de la Providence a été observée de neuf degrés cinq minutes. On évalue à quarante-neuf degrés sa longitude, et on estime son gissement, par rapport à l'île de France, Nord-Nord-Ouest, quelques degrés à l'Ouest.

M. Moreau, Capitaine du bot le *Favori*, expédié de l'Isle-de-France le 9 Février 1757, pour Narsapour, rencontra, le 26 Mars de la même année, les îles Adu. Il y observa la latitude de cinq degrés six minutes Sud; son estime lui donnoit soixante-seize de longitude, à l'Est du méridien de Paris. Il envoya à terre un canot qu'il fut contraint d'abandonner, parce que n'ayant pas trouvé de mouillage, les courans

qui portoient son vaisseau à l'Ouest avec violence, le firent tomber sous le vent. M. Moreau m'a dit qu'il avoit rencontré, à six lieues dans le Sud de ces îles, un banc sur lequel il y a bon fond, et qu'il avoit fait d'inutiles efforts pour rejoindre son canot. Je me persuade qu'on lira avec intérêt l'extrait de la relation que M. Riviere, Officier commandant le canot, a donné des îles Adu, et des malheurs qui leur sont arrivés.

L'équipage du canot étoit composé de trois blancs et de cinq lascars. M. Riviere contourna ces îles sans trouver aucun endroit où il fût facile de débarquer. Cependant ayant perdu de vue le vaisseau depuis deux jours, il résolut de tenter de descendre sur une petite île qui n'avoit pas une lieue de circuit; il y aborda avec la plus grande difficulté.

Ces îles sont au nombre de douze; elles sont liées par un récif qui permet, à mer basse, le passage d'une île à l'autre.

M. Riviere ajoute qu'elles forment une baie dont le contour peut avoir six lieues : la passe pour y entrer est dans la partie de l'Ouest; il l'a sondé, et y a trouvé trente brasses de fond. Cette baie, qui ressemble à un cercle, a dans son milieu un banc presque quarré : ce banc a près d'un quart de lieue de circuit. Sur ce banc on trouve beaucoup de coquillages et de poissons.

Ces îles sont basses et couvertes de cocotiers. La plus grande n'a pas une lieue de circuit. L'équipage du canot y vécut d'oiseaux, de poissons, de coquillages et de cocos pendant trois mois :

on ne trouve dans ces îles ni eau ni tortue.

Dès que les haches qui leur servoient à abattre des cocotiers furent hors de service, M. Riviere prit la résolution de se rendre à la côte de Malabar, quoiqu'il n'eût ni carte ni boussole. Cet Officier fit charger son canot de cocos. Il s'y embarqua avec les deux blancs : les lascars firent un radeau, que les Indiens nomment *catimaron*. Le canot devoit le remorquer; il portoit le reste des provisions. En dirigeant leur route au Nord-Nord-Ouest, ils eurent connoissance d'un haut-fond, quatre ou cinq heures après avoir perdu la terre de vue. Quelques jours après leur départ, la mer qui étoit fort grosse, fit chavirer le catima-

ron. Les blancs proposèrent à M. Riviere d'abandonner les lascars, parce que le canot étoit très-petit. Cet Officier rejetta cette proposition avec indignation. Il fit embarquer les lascars dans le canot, quoiqu-il n'y eût des vivres que pour treize jours. Il aborda heureusement à Cranganor, près Calicut, vingt-huit jours après ſon départ des îles Adu. Il est difficile de rendre les fatigues et les dangers qu'il a essuyés pendant cette traversée. Mais la conduite généreuse et humaine de cet Officier, dans une position aussi cruelle, mérite les plus grands éloges.

L'île de Sable fut découverte en 1722, par le vaisseau *la Diane*, Capitaine M. de la Feuillée : elle est plate

et elle n'a pas plus d'un quart de lieue de circuit. Cependant on y a trouvé à ses deux extrémités Nord et Sud, de l'eau potable à quinze pieds de profondeur. Le vaisseau *l'Utile*, Capitaine M. de la Fargue, y fit naufrage en 1761. Les Officiers et l'équipage de ce navire, qui étoit pour la plupart composé de noirs, se réfugièrent sur cette petite île. Ils y construisirent des débris du navire, pendant le séjour de six mois qu'ils y firent, une chaloupe sur laquelle les blancs s'embarquèrent. Ces blancs abordèrent heureusement à Sainte-Marie, île de Madagascar, après une traversée assez courte. Les noirs restèrent sur cet écueil, attendant toujours vainement des secours de la part des blancs. Tout homme qui a quelque sentiment d'humanité

frémit quand il sait qu'on a laissé périr misérablement ces pauvres noirs, sans daigner faire aucune tentative pour les sauver.

La corvette *la Dauphine*, commandée par M. de Tromelin, Lieutenant des vaisseaux du Roi, frere de celui dont nous avons déjà parlé, rencontra, le 29 Novembre 1776, l'île de Sable. Il sut vaincre tous les obstacles qui défendent l'approche de ce dangereux écueil, et il eut le bonheur de ramener à l'Isle-de-France les tristes restes de l'équipage du vaisseau *l'Utile*. Quatre-vingt noirs ou négresses avoient péri, les uns de misère, les autres en essayant de se sauver sur des radeaux. Sept négresses ont résisté pendant quinze années à toutes les rigueurs de la plus cruelle

des positions qu'on puisse imaginer. La partie la plus élevée de cet écueil est à quinze pieds au-dessus du niveau de la mer. Il a six cents toises de longueur sur trois cents de largeur. Les noirs avoient construit des débris du vaisseau une case, qu'ils avoient recouverte avec des écailles de tortues de mer. Des plumes d'oiseaux, artistement liées par les négresses, leur servoient de vêtement et de couverture. Cette île est absolument stérile, l'on n'y est pas à l'abri des fureurs de la mer dans le temps des tempêtes. Les sept négresses qui ont échappé à tous les maux réunis de la faim et du plus affreux abandon, ont ramené un petit enfant qui se ressentoit de la foiblesse extrême de sa mère. Ces négresses ont raconté qu'elles

avoient vu cinq bâtimens, dont plusieurs avoient inutilement tenté d'aborder au lieu de leur captivité. Le petit navire *la Sauterelle* est celui qui, pendant quelques instans, leur avoit donné l'espérance d'être enfin délivrées; car le canot de ce vaisseau, dans la crainte sans doute de faire naufrage sur cet écueil, où il avoit déjà eu beaucoup de peine à aborder, s'en éloigna subitement et avec tant de précipitation, qu'un matelot resta sur l'île. Cet homme victime de son courage et de son humanité, se voyant abandonné de ses camarades, prit le parti désespéré de chercher à se rendre à Madagascar sur un radeau. Il s'embarqua avec trois noirs et trois négresses, deux mois et demi avant l'arrivée de la corverte *la Dauphine*.

Si je me suis permis dans ce Discours préliminaire d'insérer une dissertation sur les îles de France et de Bourbon et sur l'archipel hérissé d'écueils situé au Nord de ces îles, c'est, comme je l'ai déjà obſervé, qu'il est très-nécessaire de montrer aux navigateurs, les obstacles qu'ils auront à vaincre lorsqu'ils voudront par une route directe se rendre, dans la mauvaise saison, à la côte de Coromandel. J'avois entré dans de très-grands détails à ce sujet, parce que dans le premier plan de cet ouvrage il devoit renfermer deux parties très distinctes; mais par des circonstances imprévues, la partie nautique de mon voyage ne paroîtra pas dans ce moment quoiqu'elle soit imprimée depuis plus de cinq ans, ainsi que celle que je publie enfin aujourd'hui.

Fin du Discours préliminaire.



RELATION D'UN VOYAGE AUX INDES ORIENTALES.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE MADAGASCAR.

L'ISLE de Madagascar a excité la cupidité des Européens, dès qu'elle a eu le malheur d'en être un peu connue. Son étendue, la richesse de son sol et la variété de ses productions sembloient offrir à la nation qui en feroit la conquête des avantages de commerce, qu'on ne se seroit pas permis

de négliger. Heureusement l'insalubrité de l'air l'a sauvée jusqu'ici du joug de ces nations policées, qui ont la prétention injuste et barbare d'asservir sous leur domination les peuples qu'ils ont nommés *sauvages*, parce qu'ils n'ont pas les mœurs et les usages des Européens.

Il n'est pas une seule de ces nations civilisées qui puisse se glorifier d'avoir sacrifié quelques légers intérêts de commerce aux principes sacrés de la loi naturelle. Toutes ont été injustes & barbares ; presque toutes ont porté le fer, le feu, la contagion dans tous les lieux où l'espoir du gain les a attirés. Devoient-elles oublier que le sol où ces sauvages vivent, est à eux, comme le sol où nous vivons est à nous.

Les Européens auroient acquis des avantages plus réels et plus durables, s'ils s'étoient attachés à porter leurs arts et leur industrie dans ces contrées, qui en sont privées. Ces présens n'auroient pas été stériles, et le commerce auroit bientôt éprouvé combien ce moyen si doux et si humain est encore préférable aux moyens injustes et cruels dont ils ont fait usage pour subjuguer tous les

malheureux habitans des pays qui leur ont offert quelques objets nouveaux de richesse.

L'ile de Madagascar fut découverte en 1506, par Laurent Almeyda. Mais les Perses et les Arabes la connoissoient de tems immémorial, sous le nom de Sarandib.

Alphonse Albukerque chargea Ruy Pereira dy Conthintho d'en visiter l'intérieur. Ce Général ordonna à Tristan d'Acunha d'en faire le tour, et d'en relever les principaux caps.

L'ile est divisée en vingt-huit provinces, qui sont: *Anossy*, *Manapani*, *la valée d'Amboule*, *Vohitzban*, *Watte Manahou*, *Ycondre*, *Etomampo*, *Adchimoussy*, *Erengdranes*, *Vohitz-Anghombes*, *Manacarongha*, *Mantatane*, *Antaveres*, *Ghalemboule*, *Tamétave*, *Sahaveh*, *Voulou-Voulou*, *Andafoutchy*, *Manghabey*, *Adcimoutchy*, *Mandrarey*, *Ampatre*, *Caremboule*, *Mahafalley*, *Houlouvey*, *Sivah*, *Yvandrhou*, *Machicores*.

Lorsque les Portugais firent la découverte de *Madagascar*, ils voulurent lui faire prendre le nom d'*Ile Saint-Laurent*. Les Français, sous le

règne d'Henri IV, la nommèrent *île Dauphine*. Mais quoique son vrai nom soit *Madecasse*, elle est plus généralement connue sous celui de *Madagascar*.

Cette grande île est, selon plusieurs savans Géographes, la *Cerné de Pline*, et la Ménuthiasde de Ptolémée.

Son gissement est à-peu-près Nord-Nord-Est et Sud-Sud-Ouest. Ses limites en latitude sont le 12ᵉ et le 26ᵉ degrés.

On peut évaluer à 200 millions d'arpens de bonne terre la superficie de cette île, si célèbre par la fertilité de son sol et par la variété de ses productions. Madagascar est arrosée dans toutes ses parties par des fleuves et des grandes rivières, et sur-tout par un grand nombre de petits ruisseaux qui prennent leur source au pied de cette longue chaîne de montagnes, qui sépare la côte de l'Est de celle de l'Ouest. Les deux plus hautes montagnes de l'île sont *Vigagora* dans le Nord, et *Botistmene* dans le Sud.

Ces montagnes renferment dans leur sein des minéraux précieux et des fossilles intéressans.

Le voyageur qui, dans le dessein de s'instruire, parcoure pour la première fois les pays sauvages et montueux, coupés de vallons et de côteaux où la nature, abandonnée à sa fertilité naturelle, offre les productions les plus singulières et les plus variées, ne peut souvent se défendre de la surprise et de l'effroi où le jette la vue de ces précipices dont les sommités sont couronnées de grands arbres, aussi anciens que le monde. Son étonnement redouble au bruit de ces grandes cascades dont les abords sont inaccessibles. Mais à ces sites vraiment pittoresques succèdent toujours des vues champêtres, des côteaux agréables, des plaines où la végétation n'est jamais troublée par l'intempérie et la vicissitude des saisons. L'œil contemple avec plaisir ces vastes savannes, qui nourrissent de nombreux troupeaux de bœufs et de bêtes à laine. Les champs de riz et de patates offrent encore un spectacle nouveau, et qui porte un grand intérêt. L'on voit une agriculture florissante dont la nature fait presque tous les frais. Les fortunés habitans de Madagascar n'arrosent pas la terre de leur sueur, ils la remuent à peine à la pioche, et ce seul labour

suffit. Ils font, à peu de distance les uns des autres, de petits trous, où ils repandent quelques grains de riz, qu'ils couvrent de terre avec le pied: mais ce qui prouve bien l'extrême fertilité du sol, c'est qu'une terre ainsi ensemencée rapporte cent pour un.

Les forêts présentent une variété prodigieuse de très beaux arbres, de palmiers de toute espèce, des bois de teinture, des ébéniers, des bambou d'une énorme grosseur, des orangers et des citronniers.

Les bois qui peuvent servir à la construction et à la mâture des vaisseaux n'y sont pas moins communs que ceux que l'on emploie à la charpente et à la menuiserie. Flacourt dit, page 272, qu'il envoya en France, en 1650, cinquante-deux milliers de Bois d'Aloës d'excellente qualité. Les Médecins le nomment le bois *agallochum*, et les Portugais, *bois d'aigle*.

Cette multitude d'arbres et d'arbustes sont au milieu d'une foule de plantes parasites et de lianes. On rencontre dans ces forêts des agarics et des champignons, dont les couleurs sont vives et

agréables, et qui ont un goût exquis. Les Malegaches les nomment *Holat*, il savent très bien distinguer ceux qui ne sont pas nuisibles à la santé.

On y recueille encore des gommes et des résines utiles. Le suc laiteux que les insulaires retirent des arbres qu'ils nomment *finguiere*, donne en se coagulant cette singulière substance qui est connue des Naturalistes sous le nom de *gomme élastique*.

On est parvenu dans ces derniers tems à mettre à profit pour les arts l'élasticité de cette gomme résine. La Chirurgie a même déja retiré quelques avantages pour le perfectionnement des sondes et des bandages. Mais il est encore évident que l'on peut employer cette précieuse substance à beaucoup d'autres usages.

Toute la superficie des forêts est couverte d'herbes inconnues aux Botanistes, les unes sont aromatiques et médecinales, et quelques autres sont propres à la teinture.

Le lin, une espèce de chanvre, qui surpasse en force et en longueur celui d'Europe; la canne

à sucre, la cire, différentes sortes de miel, le tabac, l'indigo, le poivre blanc, la gomme lacque, le succin, l'ambre gris, plusieurs substances soyeuses et le coton, seroient depuis longtems des objets de commerce que Madagascar auroit fourni avec profusion, si les Européens s'étoient attachés, depuis qu'ils fréquentent cette île, à répandre parmi les insulaires les connoissances qui leur sont nécessaires pour préparer et mettre en valeur diverses substances dont je viens de faire l'énumération. Le Botaniste le plus infatiguable effleureroit à peine dans le cours d'une longue vie, l'histoire naturelle des végétaux qui croissent dans les différentes parties de cette île, dont l'étendue en latitude embrasse plusieurs climats.

Toutes les recherches qui tendront à nous faire connoître les productions de Madagascar ne seront pas moins utiles au commerce qu'au progrès de nos arts et de nos manufactures.

Il est sans doute peu de pays sur la surface du globe, où le navigateur trouve plus abondamment et à moins de frais des rafraîchissemens de toute espèce.

C'est dans le fond de la grand baie d'Antongil que M. Mahé de la Bourdonnais sut, avec autant d'adresse que d'activité, réparer les malheurs et les désordres arrivés à son escadre. Sans les ressources qu'il s'y procura, cet habile marin auroit peut-être été hors d'état de tenir la mer, et d'avoir dans l'Inde ces grands succès qui ont illustré sa mémoire.

Le long séjour que M. de la Bourdonnais fit à la baie d'Antongil pour réparer ses vaisseaux, qui étoient absolument dégrayés, lui donna toute sa vie le regret de n'avoir pas mieux connu les productions de Madagascar pendant qu'il étoit Gouverneur des îles de France et de Bourbon. Cet homme célèbre sentoit combien cette grande île pouvoit être utile à la colonie qu'il avoit administrée.

Les bois de constructions, les goudrons, les huiles de baleine, les salaisons de toute espèce, l'indigo, le tabac, les préparations des lins, des chanvres, des cotons, de differentes sortes de soie, lui paroissoient des objets de commerce d'une grande importance. Il admiroit avec quelle adresse les femmes Malegaches tressent ces belles pagnes

dont il est susceptible, et qui économise encore le tems que l'on perd toujours en passant d'une espèce d'ouvrage à un autre. Mais lorsqu'on a été témoin des soins fatiguans des Sauvages, et de leur patience pour réussir dans les arts les plus communs, on ne peut se refuser au sentinent de reconnoissance que méritent parmi nous ceux qui se livrent uniquement au perfectionnement des manufactures et des arts. Il ne faut que quelques inventions nouvelles pour changer l'industrie d'une grande nation. L'invention du métier à bas, la découverte, plus récente, de la filature de coton par les machines de Manchester, ont opéré dans ces deux genres d'industrie une grande révolution. Ni le tricôt, ni la filature à la main ne peuvent plus désormais soutenir la concurrence avec les ouvrages qui se font avec des machines.

Européens, qui voyagez dans ces contrées éloignées, communiquez à ces peuples que vous nommez *Sauvages*, vos lumières et vos connoissances. Faites-vous un devoir et une loi de leur montrer cette justice, cette égalité, cet attachement qui doivent regner entre des êtres de même

espèce: les lumiéres de votre siècle ne vous permettent plus de méconnoître ce devoir sacré. N'oubliez pas les obligations immenses que vous avez vous-même à quelques vérités qui étoient inconnues à vos ancètres. Vous leur devez les progrès rapides que vous avez faits dans les sciences exactes et dans les arts utiles.

Le perfectionnement de la raison a sur le bonheur de l'homme une influence que l'art du sophiste le plus adroit ne peut affoiblir. Les lumières ne sont désormais susceptibles que d'accroissement, et l'homme devient d'autant meilleur et d'autant plus heureux, qu'il est plus éclairé: car quel système plus dangereux et plus faux que celui qui auroit pour base un principe opposé? Pourroit-on contester qu'une éducation soignée, donnée à quelques jeunes Malegaches, que l'on renverroit dans leur patrie dès qu'ils auroient acquis une connoissance parfaite de l'industrie de nos manufactures, ne fût un grand bienfait rendu à ces vastes contrées? Mais pour que ce bienfait fût complet, il faudroit chercher à préserver ces jeunes insulaires de cet esprit de frivolité qui désole

l'Europe, et plus particulièrement la France. Il ne faut par sur-tout que ces Malegaches apportent dans leur île le germe de ce fleau destructeur, qui étouffe tout genre d'industrie utile, et répand sur les nations entières des maux incalculables. C'est sur-toût dans les grandes Capitales que ce fleau se fait sentir. Des millions d'hommes périssent de misère et de fatigues dans les campagnes, tandis qûe des gens riches et opulens n'attachent de prix qu'aux talens agréables et aux arts de luxe. La passion effrénée que les hommes désœuvrés montrent pour les choses les plus inutiles et souvent les plus pernicieuses, est tellement répandue, qu'elle cesse désormais de nous faire impression. Qu'est-ce que l'Europe a donc de si recommandable, pour qu'elle se permette de mépriser le reste de la terre? Qu'elle considére ses mœurs et ses loix, à peine se trouvera-t-elle sortie de l'état de barbarie; et les hommes les plus éclairés ne peuvent pas encore prévoir l'époque et le moment où la nation la plus sage sera délivrée de ces ridicules préjugés, qui étouffent l'induſtrie utile, et ne donnent de l'importance qu'à des objets nuisibles ou au moins inutiles.

Les insulaires de Madagascar se nomment indistinctement *Malegaches*, ou *Madécasses*. Ils sont en général d'une taille avantageuse et d'une stature au dessus de la moyenne. La couleur de leur peau est variée, telle peuplade est d'un noir foncé, telle autre n'est que bazanée; les uns ont le teint cuivré: la couleur de plus grand nombre est olivâtre.

Tous ceux qui sont noirs ont des cheveux cotonnés comme les Nègres de la côte d'Afrique. Ceux qui ont le teint des Indiens et des mulâtres n'ont pas les cheveux plus frisés que les Européens. Leur nez n'est point épaté; leur front est large et ouvert; leurs lévres ne sont pas épaisses, enfin tous les traits de leur visage sont réguliers et agréables. Ces peuples portent généralement sur leur physionomie un caractère particulier de franchise et d'aménité. Ils ne montrent jamais de desir d'apprendre que les choses qui peuvent être relatives à des besoins de première nécessité, et ce desir est toujours modéré. Les connoisances qui demandent de la réflexion leur sont plus qu'indifférentes. Une insouciance naturelle et une appatie génerale

leur rendent insupportable tout ce qui exige de l'attention. Sobres, légers, agiles, ils passent la plus grande partie de leur vie à dormir et à se divertir.

Le Malegache est, comme le Sauvage, sans vice et sans vertu; le présent est tout pour lui: il n'est susceptible d'aucune sorte de prévoyance, et il ne conçoit pas même qu'il y ait des hommes sur la terre qui s'inquiètent de l'avenir. Ces insulaires sont des êtres libres, dont le cœur est tranquille et le corps en santé. L'homme est tellement organisé que, soit au moral, soit au physique, celui qui a le malheur de penser à lui est presque toujours dans un état de maladie. En effet, lorsqu'on a une bonne constitution, on attache peu de prix à l'avantage que l'on a à cet égard sur presque tous ses semblables. Nos maux, si je puis m'exprimer ainsi, sont à nous, et nos plaisirs aux objets extérieurs qui nous les procurent. L'homme est un être bon, sensible, compatissant, et c'est notre constitution qui nous porte invinciblement à secourir ceux que nous voyons souffrir. C'est cette salutaire organisation

sation qui, éteignant, pour ainsi dire, dans chaque individu l'amour de lui-même, remplace à-la-fois parmi les peuples qui vivent dans l'état de nature les loix et les vertus. C'est elle qui détourne le Sauvage robuste d'enlever à l'enfant, au vieillard impotent sa subsistance, lors même qu'il est forcé de s'exposer à des dangers, à des fatigues, pour se la procurer, c'est enfin à cette précieuse organisation que le Sauvage est redevable de l'aversion qu'il éprouve à nuire à son semblable; et ce sentiment naturel, invonlontaire, est heureusement indépendant des principes de l'éducation.

Le Malegache, ainsi que le Sauvage, est maître absolu de faire ce qui lui plaît; aucune gêne, aucune contrainte n'enchaîne sa liberté; il va, il agit, il fait ce qu'il veut, hors ce qui peut nuire à son semblable. Il n'est jamais venu dans la tête d'un Malegache de chercher à dominer sur la pensée et sur les actions de qui que ce soit. Chaque individu a sa manière d'être qui lui est particulière, sans que son voisin s'avise de l'inquièter, ni même de s'en occuper. Ces peuples sont, en cela, plus sages que les Européens, qui ont la cruelle manie de

vouloir que tous les peuples de la terre se conforment à leurs usages, à leurs opinions, et même à leurs préjugés.

Le Sauvage est-il donc si à plaindre? en trouve-t-on beaucoup de mécontens de leur sort? est-ce bien à nous à mépriser l'état de nature? ne sommes-nous pas entourés d'hommes qui, fatigués de leur existence, la détestent et cherchent à s'en priver?

Le Sauvage borne ses soins, ses desirs à se procurer ce qui est strictement nécessaire à sa subsistance; il jouit en paix des dons de la nature; il supporte en silence les maux qui sont inséparables de l'humanité.

La conduite de l'homme civilisé n'est pas si raisonnable. L'opulence et l'oisiveté l'entraînent dans ces vaines et fausses jouissances, qui finissent par attirer sur lui de nouvelles infirmités. Des passions effrénées et des goûts frivoles le détournent sans cesse de la route du bonheur. Celui qui la cherche ne la trouve jamais; le bonheur n'existe et ne peut exister qu'en nous-mêmes, et dans le bon emploi que nous faisons de notre raison.

Si les Sauvages étoient aussi malheureux que nous le supposons, parce qu'ils ne connoissent pas, ou qu'ils méprisent toutes ces superfluités auxquelles nous attachons tant de prix, pourquoi refusent-ils de prendre nos mœurs, nos usages et nos loix?

« Vander Stel, Gouverneur du cap de Bonne-» Espérance, ayant pris dès l'enfance un Hotten-» tot, le fit élever dans la pratique des usages de » l'Europe. On le vêtit richement; on lui fit ap-» prendre plusieurs langues, et ses progrès ré-» pondirent fort bien aux soins qu'on prit de son » éducation. Vander Stel, espérant beaucoup de » son esprit, l'envoya aux Indes avec un Com-» missaire général, qui l'employa utilement aux » affaires de la Compagnie, Cet Hottentot revint » au cap de Bonne-Espérance, après la mort du » Commissaire. Peu de jours après son retour, » dans une visite qu'il rendit à quelques Hotten-» tots de ses parens, il prit le parti de se dépouiller » de sa parure européenne, pour se revêtir d'une » peau de brebis. Il retourna chez Vander Stel » dans ce nouvel ajustement, chargé d'un paquet

« qui contenoit ses anciens habits; et les présen-
« tant au Gouverneur, il lui tint ce discours : —
« Ayez la bonté, Monsieur, de faire attention que
« je renonce pour toujours à ces vêtemens; ma
« résolution est de vivre et de mourir dans la re-
« ligion, les manières, et les usages de mes ancê-
« tres. L'unique grace que je vous demande est de
« me laisser le collier et le coutelas que je porte : je
« les garderai pour l'amour de vous. — Aussi-tôt
« sans attendre la réponse du Gouverneur, il se
« déroba par la fuite, et jamais on ne le revit au
« Cap. » (*Histoire des Voyages*, tom. 5.)

Ces exemples ne sont pas rares, et j'en pourrois citer plusieurs tout-à-fait semblables parmi les Madecasses.

L'île de Madagascar est divisée en un grand nombre de peuplades. On estime que la population de cette île peut être portée à quatre millions d'habitans; mais cette évaluation n'est ni précise, ni possible, dans l'état actuel de cette île, qui est partagée en sociétés distinctes les unes des autres. Chaque Société habite le canton qui lui convient, et se gouverne par ses

usages. Une peuplade est composée de plusieurs villages, qui ont tous un Chef particulier. Ce Chef est quelquefois électif, mais plus ordinairement héréditaire. Les terres n'y sont pas partagées; elles appartiennent à ceux qui prennent la peine de les labourer. Ces insulaires ne connoissent ni serrures ni verroux, et vivent frugalement. C'est le besoin qui règle l'heure de leur repas. Il est cependant ordinaire de les voir dîner à dix heures du matin, et souper à quatre heures du soir. Leur repas consiste dans du riz très blanc, fort léger et bien cuit, qu'ils arrosent d'un bouillon succulent de viande ou de poisson, ce bouillon est assaisonné de piment, de gingembre, de saffran et de quelques herbes aromatiques. Ces mets simples sont servis sur des feuilles de Raven; ils font de ces feuilles des cuillers, des assiettes et des plats. Cette vaisselle est toujours propre et se renouvelle à chaque repas.

Les Malegaches ne connoissent que deux manières d'apprêter leur viande: ils la font bouillir dans des vases de terre cuite de bonne qualité, qu'ils savent fabriquer artistement, et qu'ils nom-

ment *panelles*, ou bien ils la font griller sur des charbons.

Ils prennent avec beaucoup d'adresse quantité d'oiseaux inconnus en Europe, aussi recherchés des Naturalistes par la beauté de leur plumage, que par les Voyageurs, qui les trouvent d'un goût exquis.

Le faisan, la perdrix, la caille, la pintade, le canard-sauvage, les sarcelles de cinq à six espéces, la poule bleue, le perroquet noir, l'espatule, la tourterelle, le merle, le ramier verd, des pigeons et des perroquets de differentes couleurs, enfin une espèce de chauve-souris d'une grosseur monstrueuse, offrent une nourriture délicate et recherchée des Européens. Ce n'est pas sans quelque répugnance que j'ai mangé pour la première fois des chauve-souris de Madagascar, accommodées en fricassée de poulets. Ces animaux sont si hideux, que leur vue effraie nos matelots. Cependant, lorsqu'on peut vaincre l'espèce de répugnance, que l'idée seule de ces animaux inspire, on trouve leur chaire plus délicate que celle de nos meilleurs poulets.

Les Malegaches prennent une immense quantité de poisson, tant de mer que d'eau douce.

La dorade, les rayes de différentes espèces, les soles, les sardines, plus larges, mais moins grasses et moins bonnes que les nôtres; les harengs, les maquereaux, les huîtres, les moules, les crables et les tortues de mer, fournissent abondamment à la subsistance des insulaires qui habitent les bords de la mer. Les rivières leur procurent encore, des anguilles excellentes et des mulets d'eau douce, préférables en bonté aux mulets de mer. On trouve à cette côte plusieurs espèces de poissons, qu'il ne faut pas se permettre de manger sans avoir introduit sous leur langue une pièce d'argent; lorsque la piéce d'argent perd sa couleur et noircit, ceux qui en mangeroient éprouveroient les accidens les plus funestes. L'escadre de l'Amiral Boscawen essuya à Rodrigues des pertes considérables pour n'avoir pas pris cette utile précaution.

Les Français n'ont fréquenté que la côte orientale de l'île de Madagascar. La province de Carnossi, où est situé le fort Dauphin, leur est bien

connue, ainsi qu'une partie de celles où sont situées Foulepointe, la baie d'Antongil, et l'île de Nossi-Hybrahim.

DE LA PARTIE DU SUD

DE MADAGASCAR.

La partie de Madagascar où est situé le fort Dauphin, est bien peuplée. Presque tous les villages sont situés sur des éminences, et sont entourés de deux rangs de fortes palissades, en forme de clayonnage. En dedans règne un parapet de terre battue de quatre pieds d'élévation; de gros bambous, placés à la distance de cinq pieds les uns des autres, et solidement enfoncés, forment des espèces de meurtrières, qui servent à la défense de ces villages, dont quelques-uns sont encore fortifiés par un fossé de dix pieds de largeur, sur six de profondeur.

La demeure du Chef se nomme *le donac*. Le donac renferme trois ou quatre grandes cases, renfermées par une enceinte particulière. Le

Chef y fait toujours sa résidence avec ses femmes et ses enfans. Quelques esclaves surveillent et gardent jour et nuit les portes du Donac.

Les Chefs marchent toujours armés d'un fusil et d'un bâton ferré, dont l'extrêmité est garnie d'une petite houppe de poil de vache. Ils portent un bonnet de laine rouge. C'est sur-tout par la couleur de leur bonnet qu'on peut les distinguer de leurs sujets. L'autorité des Chefs est très limitée : cependant dans la province de Carcanossi, les terres sont réputées appartenir aux Chefs, qui les distribuent à leurs sujets pour les labourer et les cultiver ; ils exigent un petite redevance, qui se nomme dans la langue du pays, *faensa*.

Les peuples de la province de Carcanossi n'ignorent pas tout-à-fait l'art d'écrire ; ils ont même quelques livres d'histoire en langue madécasse ; mais leurs savans, qu'ils nomment *Ombiasses*, ne se servent que des caractères arabes. Ils ont des traités de Médecine, de Géomancie et d'Astrologie judiciaire. Ces Ombiasses sont tout-à-la-fois sorciers et médecins. Les plus renommés viennent de la province de Matatane, c'est

dans ce pays que la magie s'est conservée dans tout son éclat. Les Matatanes sont redoutés des autres Madécasses, parce qu'ils excellent dans cet art mensonger. Les Ombiasses professent dans des écoles publiques, la géomancie & l'astrologie. L'art de l'écriture a, sans doute, été apporté dans cette île par les Arabes, qui en ont fait la conquête, il y a trois cents ans. Le papier se fabrique dans la vallée d'Amboule: on le tire du *Papyrus nilotica*: que les Madécasses nomment *Sanga-Sanga* On détache adroitement la seconde écorce de cet arbre; on la divise en lames très minces; on l'arrose avec de l'eau: ces lames, humectées et croisées en différens sens, sont fortement pressées. On les fait ensuite bouillir dans une forte lessive de cendres; on les pile dans un grand mortier de bois pour les réduire en pâte. Cette pâte est lavée et versée à grande eau, pour en ôter toutes les impuretés, sur des chassis de bambou faits en forme de grille. Lorsque l'opération est finie, on met la feuille à sécher au soleil, et on la colle avec une décoction d'eau de riz, que l'on nomme en langue malegache, *ranou*

pan. Ce papier est un peu jaunâtre; mais lorsqu'il est bien collé, il ne boit pas l'encre. Les plumes dont ces insulaires se servent sont faites de bambou.

L'encre dont ils font usage se tire, de la décoction dans l'eau bouillante, de l'écorce d'un arbre qu'on nomme *arandrato*. Cette encre est un peu moins noire que celle dont nous nous servons; mais elle est naturellement plus luisante.

La langue arabe a fait quelques progrès dans la partie du Nord-Ouest de l'île de Madagascar. On sait que les Princes arabes ont formé de grands états le long de la côte d'Afrique, qui répond, selon les Géographes, aux Royaumes de Monomotapa et de Mono-Emugi. Ils se sont emparés de l'île de Comore. Ces Princes, transplantés en Afrique et dans les îles adjacentes, n'ont point oublié leur ancienne patrie. Ils font un commerce, à la vérité peu considérable, avec Eden, Mascate et les côtes de l'Abyssinie: ils ont même sur la rivière de Bombétoque, île de Madagascar, une espèce de petit entrepôt, qui leur sert à se répandre dans cette île, et à y faire le commerce.

C'est par-là qu'ils sont parvenus à introduire leur langue, et à laisser parmi ces peuples quelques traces de Mahométisme. Il y avoit autrefois entre les Arabes et les Portugais des Indes une haïne et une animosité qui étoit uniquement fondée sur le zéle que ces deux nations ont pour leur religion. Les Arabes de Comore et de Madagascar ont fait sur les établissemens des Portugais à la côte d'Afrique, des excursions réitérées, qui leur ont porté le plus grand préjudice. Ces Arabes sont même parvenus à en détruire plusieurs. Mais cette haine s'est éteinte lorsque l'affoiblissement de la puissance des Portugais a rendu plus rare l'occasion de leur nuire.

On voulut, il y a vingt ans, profiter à Goa de cette suspension d'hostilité pour former à Madagascar au cap Saint-Sébastien un établissement portugais. Le but de cet établissement étoit purement religieux. Les Portugais songeoent plus à former une mission qu'un comptoir; mais ce projet n'eut aucun succès. M. Bosse, habitant de Bourbon, a vu les tristes restes de cet établissement.

Il est surprenant que le Mahométisme n'ait pas fait plus de progrès dans cette île, que les Arabes ont tant fréquentée : cependant, si l'on n'en excepte la circoncision, l'abstinence du porc, & quelques petites pratiques, qui influent infiniment peu ſur la conduite de ces peuples, les deſcendans des Arabes ont eux-mêmes perdu de vue les principes fondamentaux de leurs opinions religieuses. Ils ne croyent pas à l'existence d'une autre vie; ils admettent, comme les Manichéens, deux principes; l'un souverainement bon, l'autre extrêmement méchant. Ils n'adressent jamais de prière au premier, mais ils redoutent infiniment le second. Ils ne cessent de lui offrir des hommages et des sacrifices.

L'île de Madagascar est si voisine de la côte d'Afrique, qu'il est naturel d'attribuer sa population à ce vaste continent; mais toutes les races sont tellement croisées aujourd'hui, qu'on tenteroit en vain d'en écrire les variétés.

On reconnoît facilement dans cette île la race des véritables nègres; celle qui descend des blancs n'est pas aussi facile à distinguer.

Les blancs qui habitent la province d'Anossi et de Carcanossi, ont la prétention de descendre d'Imina, mère de Mahomet. Ils ont pris le nom de Zafférahimini. Les blancs qui habitent Tamatave, Foulepointe, Nossi-Hibrahim et la baie d'Antongil, descendent, les uns des anciens Forbans, et les autres des Juifs; c'est pourquoi ils se font nommer Zaffé-Hibrahim, c'est-à-dire, descendans d'Abraham. Enfin il y a une troisieme espèce de blancs, qui se disent envoyés à Madagascar par le Calife de la Mecque, pour instruire les Malegaches dans les secrets de la nature et dans la religion mahométane. Ces fourbes se sont emparés de la province de Matatane, après avoir chassé et massacré les Zafféramini, qui gouvernoient cette province. On les nomme Zaffé-Casimambou; leur teint est plus bazané que celui des autres blancs, et leur profession est celle d'enseigner à lire et à écrire l'arabe.

Dans la province d'Anossi et de Carcanossi, les Zafféramini se croient originaires des bords sablonneux de la Mecque. On les nomme, par cette raison, *Ontampassemaca*, et on les divise en

trois classes, les Rhoandrians, les Anacandrians et les Ontzatsi. La première classe et la plus distinguée est celle des Rhoandrians. Les gens de cette classe se sont attribué le privilège de tuer les bêtes. Parmi les peuples sauvages, parmi les peuples chasseurs, le métier de Boucher est un métier presque toujours honorable. Les Rhoandrians sont les grands du pays, et c'est toujours dans cette classe que l'on choisit le Souverain.

Les Anacandrians descendent des Rhoandrians et d'une femme d'une classe inférieure; c'est par cette raison qu'ils partagent avec les Rhoandrians l'honneur et le profit de tuer pour les autres insulaires les bêtes qui sont utiles à leur subsistance.

Les Ontzatsi se trouvent dans la dernière classe des Ontampassemaca; mais ils ne jouissent d'aucune distinction particulière: ce sont, pour l'ordinaire, de braves soldats, qui savent se battre, lancer une pierre ou une sagaie, et qui passent leur tems à danser, jouer, dormir et à se divertir. Ils apprennent, dès la plus tendre enfance, quelques chansons qui renferment des leçons de morale, ou des fables sur leur origine.

flatteur de tous les hommes. Il ne craint pas de vous assurer que chez ces insulaires, la vengeance et la trahison passent pour des vertus, la compassion et la reconnoissance pour des foiblesses : mais ces absurdes déclamations ne peuvent en imposer qu'à ceux qui n'ont pas étudié avec Rousseau l'homme dans son état primitif. En effet celui qui suit sans contrainte les mouvemens de la nature, peut-il être corrompu et méchant ? Lorsqu'une passion violente commande impérieusement à l'homme policé, ses desirs, plus irrités que satisfaits, le plongent dans un abîme, où toute la force de la raison ne peut le tirer. Mais le Sauvage n'éprouve rien de semblable en suivant dans ses plaisirs l'impulsion de ses sens. Dans toute contrée où l'homme est libre, et l'inégalité de condition sans nuance sensible, la richesse des individus est celle du sol ; et le sol est à tout le monde : quoi qu'en puissent dire les voyageurs, les mauvaises mœurs ne se trouvent que dans l'état de civilisation. La difficulté de satisfaire ses goûts détourne l'homme de la route que la nature lui a tracée : une éducation

mal dirigée, de pernicieux exemples, des intérêts variés, des goûts frivoles, des besoins factices, dégradent à nos yeux la nature humaine, au point de persuader à quelques Métaphysiciens que nous naissons avec un secret penchant au vice. L'homme naturel, dit Hobbe, est un enfant méchant. Rejettons une idée aussi fâcheuse, et voyons dans nos semblables des êtres bons et compatissans. J'ai étudié avec quelque soin le caractère et les usages des insulaires de Madagascar ; j'ai assisté plusieurs fois à des assemblées où ils traitoient d'affaires importantes ; j'ai suivi leurs danses, leurs jeux, leurs amusemens, et je leur ai trouvé cette sage retenue qui les garantit de ces excès funestes, de ces vices si communs parmi les nations policées. J'étois à la vérité bien jeune pour que mes observations soyent de quelque poids ; mais si mon expérience n'est pas propre à inspirer de la confiance, je prie le lecteur de considérer encore plus la nature des choses, que le récit de ces hommes sans principes et sans instructions, qui se croyent le droit de commander en maître aux habitans d'une terre étrangère.

Si les Malegaches ont quelquefois employé la trahison, ils y ont été forcés par la tyrannie des Européens. Le foible n'a que cette arme vis-à-vis le fort. Ces peuples peuvent-ils se défendre autrement de notre artillerie et de nos bayonettes ? Ils sont sans lumières et sans moyens, et nous abusons de leur foiblesse pour les faire céder à nos caprices ; ils reçoivent les traitemens les plus tyranniques, en récompense de l'hospitalité qu'ils nous accordent si généreusement ; et nous les appellons traîtres et lâches, lorsque nous les forçons de briser le joug dont nous nous plaisons à les accabler..

Ces tristes vérités ne sont que trop prouvées par la chûte des différens établissemens que les Européens ont tenté de former à Madagascar.

Le Capitaine Picault obtint, en 1642, pour lui et ses associés, le privilége exclusif de faire le commerce à Madagascar. C'est encore à cette époque que la concession de cette île fut accordée à une compagnie puissante, par Lettres-Patentes enregistrées.

Pronis fut chargé de prendre possession de

Madagascar, au nom du Roi, et il eut ordre d'y former un établissement dans un lieu fertile, susceptible de défense et d'un accès facile et sûr. Il choisit le village de Manghefia, qui est situé par la latitude de 24 degrés 30 minutes, à l'extrêmité de la province de Carcanossi. Ce lieu lui parut devoir remplir les vues que l'on s'étoit proposées; les nombreux troupeaux de bêtes à cornes qui entourent cette contrée, et les champs fertiles de riz et de patates, ne lui laissoient aucune inquiétude sur les subsistances. Une rivière naviguable, qui prend sa source au pied du mont Siliva, arrose des prairies d'une immense étendue; des bois de charpente et de constructions y sont voisins de chantiers commodes; le port est absolument garanti de vent du large par la petite île Sainte-Luce.

A peine Pronis étoit-il établi à Manghefia, que le Capitaine Résimont lui apporta de France soixante-dix hommes, pour renforcer sa petite colonie; mais l'insalubrité de l'air fit périr, dans l'espace d'un mois, le tiers des François. Pronis fut forcé d'abandonner ce premier

établissement, malgré les avantages de position qu'il y trouvoit. Ce Chef se retira précipitamment avec les débris de sa petite colonie, sur la péninsule de Tholangar, dont l'air est plus salubre.

Tholangar est située par le 25e degré de latitude. Cette presqu'île s'élargit d'une manière insensible; il est facile de la fermer par des redoutes et des palissades, qui la mettent à l'abri des entreprises des insulaires. Le fort que l'on y a construit commande à la rade; son élévation au dessus du niveau de la mer est de cent-cinquante pieds: l'ennemi qui seroit au mouillage ne soutiendroit pas longtems le feu des batteries, qui domine la rade. Une côte escarpée et environnée de brisans, rend la descente difficile, et les accès du fort seroient impraticables, si l'on y ajoutoit quelques bonnes fortifications. Ce fort, nommé *fort Dauphin*, est un quarré long, entouré de bons murs bâtis à chaux et à sable, revêtus d'excellent ciment: on a cru inutile de le fermer du côté de la rade. La tenue du mouillage est excellente; un vaisseau romproit plutôt ses cables, que de chasser sur ses ancres; mais les

vents du large et sur-tout les fréquentes et fortes brises du Nord-Est, fatiguent infiniment les vaisseaux qui sont mouillés dans cette rade foraine, dont l'ouverture est bornée au Sud par le cap Ravenate, et au Nord par la pointe d'Itapère. La belle rivière de Fanshère, qui prend sa source au pied des hautes montagnes de Manghabey, a son embouchure à deux lieues du fort Dauphin, et très près du cap Ranevate. Les eaux de cette rivière alimentent un grand étang, que les insulaires nomment *lac d'Amboule* : ce lac a dix mille toises de circuit, sur une profondeur moyenne de quarante pieds.

Le lac d'Amboule seroit un excellent port, si le canal par lequel il communique à la mer, n'étoit pas souvent fermé par des sables mouvans.

Il est des momens où l'on pourroit faire entrer dans ce vaste bassin de grands bâtimens ; mais ces momens sont rares : il faut qu'une crue subite de la rivière repousse avec force la barre de sable que la marée et le vent accumulent tous les jours devant son embouchure. Ces dépôts se forment dans le lieu où le courant des

eaux est en équilibre avec la force de la marée. Il ne seroit peut-être pas impossible de désobstruer le passage, et de dissiper la barre, qui interdit aux vaisseaux l'entrée de ce beau port.

Il faudroit couler à une distance convenable et selon une direction que des observations locales faites avec soin, peuvent seules indiquer, quelques vieilles carcasses de bâtimens, que l'on auroit soin de charger de leste. Ces encombres serviroient de noyaux au banc, qui ne manqueroit pas de se former par les dépôts journaliers de la mer. Dès que cette opération préliminaire seroit achevée, l'on attendra que les dépôts soient un peu consolidés, avant de soutenir les eaux de la riviére, pour les obliger de produire l'effet d'une grande écluse de chasse, lorsqu'une crue subite en augmente la force et le volume. Il faut que la digue que l'on employera à soutenir les eaux, puisse se rompre d'elle-même; alors la violence du courant ne manquera pas de nétoyer l'embouchure de la rivière, et de rendre praticable l'entrée du lac.

Tous les moyens de faire une jettée dans la

mer, sont bons pour l'objet que nous nous proposons : si nous avons donné la préférence à l'emploi des vieilles carcasses de vaisseaux, c'est que ce moyen nous a paru le plus commode, le plus expéditif et le moins dispendieux. D'ailleurs, une expérience de cette nature ne peut manquer de devenir utile et instructive, quel qu'en soit le succès. Des vaisseaux coulés sont des masses si énormes et si solides, par les soins que l'on prend pour en lier toutes les parties, qu'il ne me paroît pas possible de leur substituer, dans les jetées et les autres ouvrages qui éprouvent le choc de la mer, des corps plus capables de résister à la violence des vagues. La rivière de Fanshère peut porter bateau, dans une longueur de quinze à vingt lieues. Les travaux nécessaires pour perfectionner sa navigation sont peu considérables.

La pointe d'Itapère, qui est au Nord du fort Dauphin, ferme dans la partie du Sud, la grande baie de Loucar. L'île Sainte-Clair la met à l'abri des vents du large. Cette île empêche que l'en-

trée de la petite rivière d'Itapère puisse s'encombrer comme celle de Fanshère.

Le port est sous le vent de l'île : les marins fréquentent peu ce mouillage, parce que la baie de Loucar est semée d'écueils.

La péninsule de Tholangar étoit d'autant plus favorable au succès de l'établissement de Pronis, que la riche et fertile vallée d'Amboule, et la proximité de plusieurs rivières navigables, ne laissoient aucune inquiétude sur les moyens de se procurer des subsistances : des mines de fer et d'acier de bonne qualité, des chanvres, des résines, des goudrons, des bois de charpente et de constructions, étoient des avantages que toute administration sage et éclairée ne se seroit pas permis de négliger. Mais Pronis étoit un homme sans talent et sans industrie. L'oisiveté dans laquelle il vivoit, ainsi que les François qui étoient sous ses ordres, plongea la colonie dans tous les désordres qu'elle a coutume de produire. L'esprit de révolte succéda à la licence : bientôt ceux qui devoient à leur chef soumission et obéissance, lui donnèrent des fers. Sa captivité dura six mois.

Pronis

Pronis à peine tiré de sa prison par un vaisseau qui étoit venu lui apporter de France les approvisionnemens dont il avoit le plus pressant besoin, se rendit coupable d'un nouveau forfait, en vendant publiquement à Van der Mester, Gouverneur de Maurice, aujourd'hui *île de France*, les infortunés Malegaches qui étoient au service de l'établissement : ce qui mit le comble à l'indignation des insulaires, c'est qu'il se trouva parmi ces esclaves seize femmes de la race des Lohaviths.

Dès que la Compagnie fut instruite d'une conduite si repréhensible, elle retira à ce chef sa commission. Flacourt fut choisi pour le remplacer : mais il n'arriva au fort Dauphin qu'à la fin de Décembre 1648. Flacourt nous a donné une relation détaillée de tout ce qui s'est passé sous son administration. Ainsi je puis me dispenser de retracer le tableau vraiment affligeant des injustices et des violences de ce Gouverneur sur ces malheureux insulaires. Ce fut en 1661 qu'il envoya quarante François, suivis de noirs armés, pour ravager et incendier la fertile

contrée de Fanshère. La manière dont ce Chef viola l'hospitalité qu'on lui avoit si généreusement accordée, ne peut pas trouver de défenseur dans un siècle éclairé. J'aime à croire que, désormais, tout homme qui aura quelque sentiment de justice et d'humanité, préférera de fuir une terre étrangère, renoncera à tous les avantages de commerce, plutôt que d'imiter la conduite barbare de ce Gouverneur, au lieu de leur faire porter des chaînes, nous leur ferons part de nos lumières et de nos connoissances? Des peuples plongés dans les ténèbres, intimidés par la supériorité de nos armes, ne peuvent pas sans doute éviter le joug qu'il nous plaît leur imposer; mais quel droit plus inique, que celui de la force? et comment oserions-nous accuser aujourd'hui de perfidie des nations sauvages qui, fatiguées de notre tyrannie, ont cherché à s'en venger? Si Flacourt sut mieux que Pronis se faire obéir des Français qui étoient sous ses ordres, il ne fit pas voir qu'il connût mieux que lui les principes du droit naturel: il fut injuste et cruel envers des peuples qui, étant propriétaires des terreins, devoient lui

faire la loi au lieu de la recevoir. Abandonnons l'histoire que Flacourt a donné de Madagascar, à ceux qui auront le courage de la lire, et voyons si ses successeurs ont été moins inhumains.

Le fort Dauphin fut brûlé en 1655, et ne fut rétabli qu'en 1663.

Chamargou, qui en étoit alors Gouverneur, envoya La Case reconnoître la partie de l'île qui est au Nord du pays des Matatanes. La Case s'acquitta avec beaucoup d'intelligence de cette commission. Il est peut-être utile de faire connoître ici le caractère de cet homme, dont la mémoire est encore célèbre chez ces peuples. La Case étoit son nom de guerre; celui de sa famille, Le Vacher; le lieu de sa naissance la Rochelle. A l'arrivée de La Case au fort Dauphin, les Français n'avoient auprès des insulaires aucune considération; l'établissement du fort Danphin étoit, après de grandes dépenses, dans un état de langueur tout-à-fait déplorable. La Case entreprit de relever et de rétablir la réputation du nom Français: il y reussit. Un grand nombre de victoires lui fit donner le sur-

nom de *Dian Pousse*. Les Malegaches ne pouvoient pas lui faire plus d'honneur; car Dian-Pousse étoit le nom d'un chef qui avoit fait autrefois la conquête de l'île, et dont la mémoire est encore en grande vénération parmi ces peuples.

Les Français furent les seuls qui ne rendirent pas à La Case la justice qui étoit due à sa valeur et à sa bonne conduite. Le Gouverneur du fort Dauphin, jaloux de la gloire qu'il s'étoit acquise, en exécutant habilement les commissions difficiles dont il l'avoit chargé, lui refusa récompense et avancement. Le Souverain de la province d'Amboule, nommé Dian-Rassitate, profita du juste mécontentement de La Case pour l'attirer auprès de lui. Cinq Français le suivirent et abandonnèrent le fort Dauphin. Dian-Nong, fille de Dian-Rassitate, éprise d'une passion violente pour La Case, lui offrit sa main avec l'agrément de son père. Ce Chef, vieux et infirme, eut sur le bord de sa tombe, la consolation d'assurer la félicité de ses sujets, en rendant son gendre maître absolu de la riche et fertile province d'Amboule. La Case, en épousant Dian-Nong, refusa le titre et les honneurs

attachés dans ce pays à la souveraine puissance: il voulut qu'on ne vît en lui que le premier sujet de sa femme, qui fut déclarée Souveraine à la mort de son père. La Case, cheri de Dian Nong, qui joignoit à une physionomie remplie de charmes, un grand courage et les plus rares qualités; aimé et respecté de sa famille et des Amboulois dont il étoit le père, ne pouvoit faire que des vœux impuissans pour la prospérité de l'établissement des Français au fort Dauphin.

Il ne lui étoit pas permis de venir au secours de ses compatriotes, qu'il savoit dans la plus grande détresse. Chamargou avoit mis sa tête à prix, ainsi que celles des cinq Français qui l'avoient suivi à Amboule. Les Chefs, voisins du fort, irrités à l'excès de ce qu'on osoit attenter à la vie d'un homme pour lequel ils étoient pénétrés de vénération, refusèrent unanimement de procurer des subsistances. Une disette absolue se joignit à des fièvres, à des maladies, qui avoient réduit à quatre-vingt hommes le nombre des Français.

Notre établissement au fort Dauphin tou-

choit au moment d'une subversion totale, lorsque l'arrivée d'un vaisseau, commandé par Kercadio, Gentilhomme Breton, suspendit pour quelques tems les maux dont cette colonie étoit frappée.

Le désordre et la confusion n'avoient cessé de régner parmi les Français, depuis qu'ils étoient établis à Madagascar. Les insulaires les haïssoient : ils commençoient même à les mépriser. Notre tyrannie les avoit révoltés ; mais nos divisions intestines avoient affoibli le sentiment de terreur, que la supériorité de nos armes leur avoit fait d'abord éprouver. Le capitaine Kercadio sentit que le secours qu'il avoit apporté de France ne pouvoit être de longue durée. Ce brave Officier, qui n'avoit, ni les préjugés de son état, ni la dureté de son métier, jugea nécessaire d'engager Chamargou à se réconcilier avec La Case. Il lui représenta qu'il ne pouvoit plus regarder comme son subalterne un homme qui étoit devenu, par son mariage avec Dian-Nong, non seulement le maître absolu de la province d'Amboule, mais encore le Souverain de l'île entière de Madagascar. En effet, quelle démence pou-

voit avoir des suites plus funestes pour les Français, que celle de ce Chef d'une colonie agonisante, qui s'opiniâtroit à traiter de rébelle un homme aussi puissant que respecté, qui, d'un seul mot, pouvoit le foudroyer. Kercadio, désespéré de ce que ses raisons ne faisoient aucune impression sur l'esprit prévenu et irrité de Chamargou, s'adressa à un Avocat instruit, qui étoit embarqué sur son vaisseau par un hasard peu ordinaire, et le pria avec instance et comme son ami, de faire usage de tous ses talens pour éclairer ce Gouverneur sur ses vrais intérêts et sur ceux de la colonie qui lui étoient confiés.

Si cet Avocat réussit dans cette entreprise difficile, il dut moins ses succès à son éloquence, qu'à l'honneur d'être connu et protégé par le Maréchal de la Meilleraye. Dès qu'il fit entendre à Chamargou qu'il ne pouvoit se dispenser de rendre compte au Maréchal de la cause des malheurs et peut-être de la perte du fort Dauphin, ce Gouverneur, jusqu'alors si fier et si intraitable, qui bravoit la famine, la mort, et qui alloit sacrifier au désir de se venger les tristes

restes de la malheureuse colonie qui lui étoit confiée, devint timide et craintif. Le nom seul du Maréchal le saisit d'effroi. Il fit prier Kercadio de lui pardonner son obstination, et lui fit toute sorte d'instances pour l'engager à le réconcilier avec La Case, se soumettant d'avance à toutes les réparations qu'on exigeroit de lui. Kercadio partit pour Amboule, accompagné de l'Avocat. La négociation dont il s'étoit chargé n'éprouva ni lenteur ni difficulté. La Case méprisoit les vains efforts de ses ennemis: cet homme estimable n'avoit pas de désir plus vif que celui d'être utile à ses compatriotes. Il vola à leur secours dès qu'il en eut la permision. La paix et l'abondance le suivirent au fort Dauphin. Tout le tems qu'on se gouverna par ses conseils, le désordre et la misère cessèrent d'affliger cet établissement.

Dian Nong, ne se montra pas moins généreuse que son mari.

Mais, tel est le pouvoir de la vertu; il n'y eut aucun Français qui ne fût vraiment touché du courage héroïque de cette femme, qui eut

sur elle assez d'empire pour étouffer tout souvenir des maux qu'on avoit faits à son mari : elle suivit cette impulsion si douce, ou plutôt ce besoin inné, qui porte l'homme à assister son semblable, lorsqu'il est témoin de sa détresse.

L'Avocat partageoit avec son ami Kercadio le bonheur d'avoir rétabli la paix et l'abondance au fort Dauphin; mais sans oublier la détestable ruse qui l'avoit arraché à ses études chéries et à son état. Il erroit depuis plusieurs années, sans but et sans objet, sur une mer orageuse : il parcouroit des contrées éloignées, qu'il n'avoit ni désir ni intérêt de visiter. Ces souhaits uniquement dirigés vers sa patrie ne pouvoient s'accomplir qu'à la suite de nouvelles fatigues. Le souvenir amer de l'abus que l'on avoit fait de sa confiance pour le livrer au désespoir, aggravoit encore la rigueur de son sort. Vous qui êtes si souvent dupes des vaines apparences et des dehors trompeurs de ces fourbes, qui fondent leur fortune sur votre crédulité, que cette histoire vous soit utile et vous préserve du malheur de vous livrer imprudemment à ces hommes pervers,

qui ne vous flattent et ne vous carressent sans vous connoître, que par un intérêt que votre vanité ne vous permet par d'appercevoir. Notre Avocat, chargé de mettre à exécution l'ordre que sa famille avoit sollicitée et obtenue, de faire passer son frère à Madagascar, pour raison d'inconduite, avoit eu l'imprudence de se confier, à Nantes, à un de ces hommes officieux, qui ont le perfide talent d'inspirer de la confiance aux étrangers, et d'en faire leur profit. Celui-ci trouva plaisant de faire embarquer l'Avocat, et de faire évader le frère par cette double supercherie; il s'empara de la bourse de l'un et de l'autre.

Il semble que la Providence se soit plu d'infliger cette cruelle punition à cet homme de loi, afin de montrer qu'il n'est jamais permis de s'écarter de la stricte observance des règles de la justice, lors même que le motif est louable, et qu'il en doit résulter des avantages pour l'homme qu'on veut corriger.

A la fin du siècle dernier, on vouloit à tout prix, peupler les colonies; l'on n'étoit ni difficile

ni délicat sur les moyens; on enlevoit quelquefois par ruse, plus souvent par force, les jeunes gens, qu'on accusoit d'inconduite; rarement on approfondissoit les motifs de plainte, et sans doute cette inquisition secrète a fait bien des victimes. Cependant la plupart de nos colonies ont retiré quelques avantages de ces émigrations forcées. Les exilés ont paru quitter leurs vices en changeant de climat; mais cet effet ne peut surprendre que les personnes peut accoutumées à réfléchir. On sent que l'aisance et la liberté ont dû produire ce changement. Dans un pays policé, les passions s'irritent par la gêne et la contrainte; mais dans un pays libre et fécond, les perturbateurs de l'ordre social perdent presque subitement leurs inclinations vicieuses.

Est-il un pays sur la terre plus heureux et plus libres, que celui des États-Unis de l'Amérique? les droits de chaque individu y sont sacrés: malheur à celui qui oseroit y porter atteinte; on le traiteroit, quelque puissant qu'il pût être, en ennemi de la patrie.

Les vertus, les connoissances, les talens et

l'industrie reçoivent dans ces contrées fortunées l'accueil le plus distingué. Les privilèges onéreux, les distinctions frivoles, les préférences humiliantes n'ont point jetté, comme en Europe, de profondes racines; on y trouve peu d'inégalité : on ne veut reconnoître que celle qui naît naturellement de la supériorité des lumières et des connoissances. L'action de la loi a la même force sur celui qui commande et sur celui qui obéit ; la justice est égale pour tous. La convenance n'est jamais substituée à l'équité.

La classe la plus nombreuse des citoyens n'est point avilie par des préjugés absurdes, qui rendent en Europe chaque individu tellement mécontent de son état, qu'il s'efforce toujours d'en sortir. Le devoir de contribuer aux charges publiques n'y a jamais eu l'apparence d'une flétrissure. Puisse cet exemple frapper les nations éclairées de l'Europe, et leur apprendre que la cause de tous les désordres est dans cette excessive inégalité de richesses et de pouvoirs, qui porte la plupart des hommes à employer jusqu'aux moyens

les plus criminels pour se retirer de l'abjection et du mépris où les plongent des préjugés désastreux.

Ceux qui n'ont ni talens ni lumières employent la bassesse, la servitude, la flatterie, le mensonge et la perfidie pour chercher à s'élever au-dessus de leurs égaux.

Il est sans doute moralement impossible que la fortune, la naissance, les emplois relevés ne donnent chez les nations policées de grandes prééminences à ceux qui en sont revêtus: il est difficile que le pauvre ne soit pas, sous bien des rapports, dans une grande dépendance du riche; mais si la loi est sévère pour l'un et impuissante pour l'autre; si le vice ose se montrer sans exciter le mépris et l'indignation; s'il mène aux faîtes de la grandeur et de la puissance plus sûrement que la réunion des plus éminentes qualités, alors le sage est forcé de rechercher l'obscurité pour se soustraire à la vexation; alors le peuple, dégoûté de la vertu parce qu'elle s'oppose à ce qu'il croit son bonheur, n'écoute plus la voix de la conscience, qui est étouffée par le cri impérieux de l'intérêt: il regarde avec des yeux d'envie

tout ce qui est au dessus de lui; il perd l'amour de ses semblables; il finit par dédaigner l'innocence et le travail. Faut-il donc être surpris que dans un ordre de choses aussi pervers, le pauvre, plus accablé sous le poids de l'opprobre et de la misère, qu'ébloui par les vaines jouissances du riche et le faux éclat de l'opulence, cherche, dans le vice et dans le crime, le moyen de rendre son sort plus supportable? Peut-il être arrêté par la crainte des supplices, quand tous les instans de sa vie sont un tourment, quand il est réduit à détester son existence? Si ces funestes désordres exerçoient les mêmes ravages sur les campagnes que sur les villes, dont on vante si follement le luxe et la population, la terre deviendroit stérile, la culture seroit délaissée: mais la vie laborieuse des gens de la campagne, la simplicité de leur goût, de leurs mœurs, et plus encore le peu d'étendue des villages, leur distance respective, qui est telle, qu'elle ne permet jamais de fréquentes et nombreuses assemblées, arrêtent les progrès de la corruption. Elle se trouve concentrée sur-tout

dans ces grandes capitales, où son venin exhalté par l'intérêt varié d'une multitude d'hommes assemblés, se répand et infecte tous les ordres de la société. Les crimes sont la suite inévitable et le signe sensible d'une constitution vicieuse.

Il est donc nécessaire et urgent de corriger, de réformer tout ce qui écarte l'homme de ses devoirs; de lui inspirer, non le mépris, mais l'amour de ses semblables; de lui montrer qu'il est de son intérêt, qu'il y va de son bonheur de ne jamais nuire à un tiers. Ce n'est pas en multipliant les échafauds que vous parviendrez à un but aussi salutaire: ce moyen barbare et insuffisant devient encore souvent injuste, lorsque, par une subversion générale de toute règle, de tout principe, la prospérité apparente de l'homme vicieux séduit, entraîne ce malheureux qui va expier dans des supplices capables de porter la terreur et l'effroi dans le cœur des antropofages, des forfaits qui sont le fruit du prestige et de l'illusion funeste dont l'éducation n'a pu le garantir. Quel est l'homme éclairé qui,

ayant quelque sentiment de justice et d'humanité, n'est pas ému de compassion pour ces tristes victimes de la dépravation qui règne toujours parmi le grand nombre d'hommes réunis, lorsque les loix qui les gouvernent n'ont ni la force ni la sagesse nécessaires pour y maintenir l'ordre? Dans ce cas, le juge vertueux peut-il dans le fond de son cœur, être impassible comme la loi, et lors même qu'il condamne un coupable, sa raison ne lui reproche-t-elle pas sa sévérité. Qu'on ouvre les prisons, et l'on verra que les scélerats que le crime y recèle n'ont été presque tous précipités dans ces lieux de misère et de douleur que par des causes qui n'existent pas dans ces contrées où l'homme jouit en paix de la plénitude de la liberté.

Une association quelconque a sans contredit le droit d'exclure de son sein ceux qui en troublent l'ordre; mais peut-elle s'attribuer sur les individus qui la composent le pouvoir de vie et de mort? Cette question a sans doute été vivement agitée, mais a-t-elle été résolue? Le Marquis Beccaria, dans son excellent ouvrage des Dé-

lits

lits et des Peines, dit « Il me paroît absurde
» que les loix, qui ne sont que l'expression de
» la volonté publique, laquelle déteste et pu-
» nit l'homicide, en commette un elles-mêmes,
» et que pour détourner les citoyens du meur-
» tre, elles ordonnent un meurtre public. Quel-
» les sont les loix vraies et utiles? ajoute Bec-
» caria: ce sont celles que tous proposeroient et
» voudroient observer.

» Il examine si les peines doivent être pro-
» portionnées aux délits; si la peine de mort
» est utile et nécessaire à la sûreté de la société:
» il remarque que cette profusion de supplices
» n'a jamais rendu les hommes meilleurs. Selon
» cette illustre Auteur, la mort d'un scélé-
» rat est un frein moins puissant que le long
» et durable exemple d'un homme privé de sa
» liberté et forcé à réparer, par des travaux de
» toute sa vie, le dommage qu'il a fait à la so-
» ciété: enfin la peine de mort est moins un droit
» qu'une guerre d'une nation contre un ci-
» toyen. »

S'il n'est pas nécessaire que je développe

avec plus d'étendue les principes du Marquis de Beccaria sur les délits et les peines, il est encore moins important que je m'engage dans une longue et pénible discussion sur un sujet si difficile. Il me suffit d'observer que le seul principe qui ne puisse pas être contesté, soit celui qui donne à une association quelconque le droit de rejetter de son sein ceux qui y portent le trouble et le désordre : mais pourquoi les nations civilisées ne font-elles presqu'aucun usage d'un pouvoir si légitime et si humain ?

La terre seroit-elle trop petite pour recevoir tous les perturbateurs de l'ordre public ?

L'Afrique, l'Asie et l'Amérique offrent des terreins immenses, incultes et inhabités, où des malfaiteurs dispersés porteroient notre industrie, nos arts et notre langue ? C'est peut-être encore un bon moyen de lever les obstacles qui nous ferment le riche commerce de l'Inde par l'isthme de Suez et la mer Rouge. Si l'on m'oppose la difficulté d'aborder à certaine côte, et celle, plus alarmante encore, d'y trouver une subsistance assurée, je répondrai que des pirogues chargées de

vivres, de haches et d'armes à feu, rempliroient le double objet de pourvoir à la sûreté du débarquement, et aux premiers momens du besoin. Sur ces frêles embarquations, on franchit les barres le plus redoutables, on aborde aux côtes les plus difficiles. Quant aux moyens de subsister, dans les lieux voisins de la mer, l'histoire de la navigation ne permet pas d'en douter. Je pourrois étayer mon assertion d'une multitude de faits ; mais je me bornerai à en citer un seul dont les détails me sont particulièrement connus. D'ailleurs ce fait est des plus concluants : sept négresses ont vécu uniquement d'eau saumatre et de coquillages, pendant quinze années, sur un écueil de la mer des Indes, connu sous le nom d'*île de Sable* : ce fait est de toute notoriété. C'est la corvette *la Dauphine* qui les ramena à l'île de France, en 1776, et c'est en 1761 que le vaisseau l'*Utile*, sur lequel elles étoient embarquées, échoua et se perdit sur ce dangereux écueil, situé à l'Est de Madagascar, sous le 15e degré de latitude. Cette île, dont la plus grande élévation n'a pas quinze pieds au dessus du niveau de la mer, est absolument

stérile; sa superficie n'a que 150 arpens, et n'offre aucun abri aux rayons du soleil brûlant de la zone torride.

Mais si des pays incultes et inhabités ne remplissoient toujours les vues d'utilité qu'on doit se proposer dans ces bannissements, on ne pourroit pas raisonnablement craindre de nuire à de grandes contrées habitées par des peuplades éparses de sauvages sans lumière et sans industrie, en y déposant ceux qui, parmi les coupables, méritent le plus d'indulgence, lorsqu'ils cultivent des arts utiles.

Celui qui concevroit de pareilles alarmes, auroit bien peu réfléchi sur les causes de perversité qui affligent les nations policées; car quels sont les vices qui peuvent être nuisibles dans un pays où règne l'égalité? Les désordres ne se trouvent jamais que dans les grandes villes, au milieu du luxe et de la misère. Ce n'est ni dans les campagnes ni parmi des hommes dispersés que le vice ose se montrer.

Si la colonie de malfaiteurs, que les Anglais viennent récemment de former à la baye de Botanique, quoique fondée sur des principes qui ne sont pas les miens, a, pour le bonheur de l'huma

nité, le succès qu'on a lieu de s'en promettre, les autres nations Européennes pourroient-elles se refuser à imiter cet exemple? Plaindra-t-on la dépense que ces sortes d'émigrations peuvent occasionner? Mais ces dépenses sont justes, utiles à la société; et si on veut les comparer aux frais actuels de prison et d'exécution des criminels, on sera encore forcé d'avouer qu'on y trouve de l'économie. Pourroit-on préférer à ces bannissemens, la peine des galères? Mais quel avantage la société peut-elle retirer de ces misérables? Les hommes nécessaires à les garder, la lâcheté d'un homme déshonoré et dégradé, les moyens qu'il imagine sans cesse pour se soustraire aux travaux qu'on lui impose, les rendent beaucoup plus à charge qu'utiles: d'ailleurs la réunion de ces hommes vicieux augmente la corruption et la porte indistinctement sur tous les individus. Il est de fait que les moins coupables deviennent dans peu aussi corrompus que le reste des scélérats auxquels on les associe: enfin ces établissemens ont mis, au moral et au physique, la peste dans presque tous

les lieux où l'on a cru utile de les placer. Quelqu'importante que puisse être la nature de cette digression, je dois éviter d'y donner plus d'étendue, et laisser à une plume plus exercée le soin de présenter avec clarté et méthode les avantages nombreux qui doivent résulter des bannissemens, lorsque la justice les commande, lorsque l'esprit de sagesse et les vues d'utilité les dirigent.

Je reviens à mon sujet. La Case ne resta au fort Dauphin que le tems qui étoit absolument nécessaire pour y rétablir l'abondance et la paix. Dian Nong, sa femme, s'y déplaisoit infiniment, et ses affaires particulières le rappelloient à Amboule: d'ailleurs, Chamargou, plus jaloux des succès de La Case que reconnoissant des services qu'il avoit rendus, n'auroit pas manqué de lui donner des dégoûts, La Case pouvoit d'autant moins en douter, que ce Gouverneur ne daigna pas joindre ses instances à celles du reste de la colonie, pour l'engager à rester au fort; mais au moment même où les Français, au nombre de deux cents, levoient des impôts considérables sur la fertile province de Carcanossy, et faisoient la loi aux insulaires, une guerre cruelle

vint de nouveau ensanglanter ces belles contrées, et rendre les services de La Case nécessaires. Cette guerre, plus funeste encore aux Français qu'aux Malegaches, fut occasionnée par le zèle inconsideré d'un Missionnaire. Dian Manangue, Souverain de la province de Mandrarey, Chef puissant, courageux, spirituel, et allié fidèle des Français, avoit fait dans son *donac* l'accueil le plus distingué à un Père Etienne, Lazariste, et Supérieur de la Mission de Madagascar.

Ce Père, charmé des bonnes qualités de ce chef, imagina qu'il lui seroit facile de le convertir : dès que Dian Manangue s'apperçut de son projet, il crut qu'il devoit à l'amitié qu'il avoit vouée aux Français, et sur-tout à la recommandation de son ami La Case, de prévenir ce zélé Missionnaire de l'inutilité de ses efforts. Ces peuples aiment à pérorrer et à discourir en public. Dian Manangue assembla ses femmes et les gens de sa maison pour faire connoître publiquement au Père Etienne que rien n'étoit capable de lui faire quitter ses habitudes.

Je plains, dit-il, ta folie, de vouloir qu'à mon

âge je sacrifie à ta volonté mon bonheur et les plaisirs qui m'entourent au milieu de mon donac : je te plains d'être privé de ce qui charme les ennuis de la vie ; tu me permets de vivre avec une femme ; mais si la possession d'une femme est un bien, pourquoi la possession d'un nombreux sérail est-il un mal, lorsque la paix et la concorde regnent parmi celles qui le composent ? Vois-tu parmi nous quelques indices de jalousie, quelque germe de haine ? Non, toutes nos femmes sont bonnes, toutes cherchent à me rendre heureux, et je suis plus leur esclave que leur maître.

Mais si tes maximes sont si utiles, si nécessaires, pourquoi tes frères qui sont au fort, ne les suivent-ils pas ? pourquoi ne les force-tu pas à les observer ? ils doivent connoître mieux que moi le mérite et le poids de tes paroles. Crois-moi, mon ami, je ne veux pas te tromper ; il ne m'est pas possible de renoncer à mes habitudes ; je ne les quitterai qu'avec la vie : mais je te permets d'exercer ton zèle sur les peuples qui sont soumis à ma domination. Je te donne le même pouvoir sur ma famille, sur mes enfans. Cette permission te sera peu utile,

si tu ne sais pas faire plier tes préceptes à nos mœurs, à nos usages.

Le Père Etienne ne répondit à ce discours que par l'ordre absolu qu'il donna à ce chef de répudier à l'instant toutes ses femmes, et de n'en garder qu'une seule. Ce Missionnairre perdit tellement toute mesure, qu'il eut la témérité de le menacer de faire enlever de force ses femmes par les Français, si son ordre éprouvoit le moindre retard. Il n'est pas difficile d'imaginer qu'un emportement aussi imprévu dût causer dans le donac une indignation et un soulèvement général. Les femmes se jettèrent sur le Missionnaire, l'accablèrent d'injures et de coups; et dans leur fureur, elles l'auroient immanquablement étouffé, si Dian Manangue, malgré le trouble qui l'agitoit, ne fût venu promptement à son secours. Il fallut qu'il fît usage de toute son autorité pour qu'il lui fût permis de rester un moment seul avec ce Religieux, qu'il congédia avec un riche présent; il fit plus, il demanda au Missionnaire un délai de 15 jours pour se décider sur la grande affaire de sa conversion: mais ce délai, sollicité avec tant d'ins-

tance par ce Chef, et accordé avec peine par le Missionnaire, avoit un tout autre but. Dian Manangue vouloit se ménager le tems de s'éloigner de sa province de Mandrarey, sans craindre d'être poursuivi par les Français; et dès qu'il crut qu'il pouvoit le faire avec sûreté, il partit avec ses femmes et ses esclaves pour se réfugier aux pays des Machicores, contrée éloignée de vingt-cinq lieues du fort Dauphin.

Sa marche ne fut pas assez secrette pour que le Pere Etienne pût l'ignorer: il avoit des espions dans le donac même de ce chef: en vain Chamargou chercha à le retenir auprès de lui; ce Misionnaire ne consultant que son zèle, prit la téméraire résolution de suivre Dian Manangue au pays des Machicores. Un Frère de Saint-Lazare, un autre Français et six marmites ou domestiques, chargés de ses habits sacerdotaux, l'accompagnèrent dans cette périlleuse mission.

Ce fut dans la première semaine de Carême de l'année 1664, qu'il put joindre Dian Manangue, après des fatigues et des traverses multi-

pliées. Dian Manangue, plus étonné qu'effrayé du courage de ce Religieux, lui témoigna une profonde vénération, et lui fit un accueil sur lequel il n'auroit pas dû compter. Ce fut en vain qu'il le supplia de renoncer au projet qu'il avoit de le convertir, en lui observant que ses mœurs et ses usages s'y opposoient, le Pere Etienne pour toute réponse lui arracha son oli et ses amulettes, les jetta au feu et lui déclara la guerre. On ne doit pas être surpris qu'une conduite si violente lui coûta à l'instant la vie, ainsi qu'à tous ceux de sa suite. Dian Manangue les fit assommer, et jura en même tems l'entière destruction des Français. Afin d'exécuter plus sûrement ce funeste serment, ce Chef envoya son fils, qui avoit été baptisé, à son beau-frere La Vatangue, pour le prévenir des motifs qui l'avoient porté à se délivrer de la tyrannie des Français, dont les coupables desseins ne tendoient à rien moins qu'à renverser les usages, les mœurs et la religion du pays, il ajoutoit que son oli, *espece d'amulete que ces insulaires consultent*, lui avoit commandé d'en être le défenseur, au péril même de

sa vie; et il assuroit La Vatangue que les Français s'étoient rendus incapables de vaincre, puisqu'ils avoient osé se porter à des excès aussi coupables. Ce Chef irrité prévenoit encore son beau-frere que Chamargou avoit envoyé quarante Français à la côte de l'ouest, et qu'il pouvoit aisément les surprendre et les massacrer: je t'envoye mon fils, ajoutoit-il à la fin de sa lettre, pour être à la tête de l'armée que tu enverras pour attaquer et pour détruire les Français; c'est mon oli qui m'inspire, et tu sais les malheurs qui nous accablent lorsque nous n'observons pas fidèlement ce qu'il nous ordonne. Mon fils t'instruira en détail de tout ce qui s'est passé; tu seras indigné de la conduite perfide de ces étrangers envers leur plus fidèle allié. La Vatangue fut très heureux d'être averti du voyage des 40 Français: il n'eut que le tems de se mettre sur ses gardes; car deux jours après l'arrivée de son neveu, ses espions lui rapportèrent que les Français étoient campés à une lieue de son village.

Ce chef leur fit offrir du riz, du miel et quatre bœufs, et les pria de l'informer de l'objet

de leur voyage, parce qu'il n'avoit jamais vu un aussi grand nombre d'Européens dans l'intérieur de leur isle. La Forge, qui commandoit ce détachement, fit dire à La Vatangue qu'il avoit ordre de soumettre son pays à la domination du fort Dauphin. Ce chef, effrayé d'une entreprise aussi inattendue, lui demanda la paix, et lui proposa 400 bœufs, en lui observant que son pays de Haye-Fontchy étoit à une trop grand distance du fort pour qu'il eût pu encourir la haine des Français. La Forge rejetta avec dédain la proposition de ce chef: vingt mille bœufs furent le prix que cette insensé osa mettre à la paix. La Vatangue ne fit aucune réponse à une demande aussi extravagante; mais pendant que ces aventuriers ravagoient un champ de canne à sucre, il les fit assommer.

On ne connut au fort Dauphin les détails du désastre des quarante aventuriers que Chamargou avoit envoyés à la côte de l'ouest, que par un Portugais, qui seul échappa au massacre, en se réfugiant dans un vaste marécage dont le terrein fangeux étoit couvert de roseaux et d'une

eau infecte. Il y resta caché pendant deux jours, ayant de l'eau jusqu'au cou. Les insulaires, craignant de s'y enfoncer, mirent le feu aux roseaux pour obliger le Portugais d'en sortir; mais à l'aide de l'épaisse fumée que cette incendie occasionna, il eut le bonheur d'éviter leur poursuite. Les insulaires avoient un grand intérêt de faire périr cet homme, afin que Chamargou ne vînt pas les attaquer avant l'arrivée de Dian Manangue, qui étoit encore avec son armée dans le pays des Machicores.

Le Portugais rapporta que leur voyage avoit eu un plein succès jusqu'à la rencontre de La-Vatangue. Leur nombre jettoit l'épouvante dans les villages où ils passoient; les chefs payoient sans difficulté les contributions qu'ils osoient exiger: enfin ils étoient au moment de jouir du fruit d'un long et penible voyage, lorsque l'insatiable rapacité de leur Commandant fut cause de leur perte et de celle de leur riche butin.

Chamargou n'auroit dû voir dans ce récit que la juste punition de ces malheureux vagabonds qui alloient ravager des contrées sur lesquelles ils n'a-

voient aucun droit : mais ce Gouverneur, au lieu de profiter de cette leçon, prit la fatale résolution de porter le fer et le feu chez ces peuples. Il marche à la tête de trente Français, suivi d'une petite armée de Manamboulois; il verse le sang des femmes et des enfans, il brûle tous les villages qui se trouvent sur sa route, et il s'empare du donac de Dian Manangue: le Père Mannier, le seul Missionnaire qui restoit, portoit l'étendart. Je ne donnerai pas ici les détails de cette expédition barbare. Un témoin oculaire, qui a été depuis Commissaire provincial de l'artillerie, les a imprimées en 1722, dans un ouvrage qui a pour titre *Voyage de Madagascar*, par M. V. chez Jean-Luc Nyon.

Les manuscrits qui me servent ne s'accordent pas sur tous les faits avec cet auteur; mais il paroît que Chamargou fut forcé par la disette absolue de vivres, de chercher à regagner le fort Dauphin: ce fut lorsqu'il essaya de repasser la grande rivière de Mandrarey que Dian Manangue, qui épioit ses mouvemens, parut sur la rive opposée avec une armée de six mille hommes,

pour s'opposer à son passage. Dian Manangue, portant le surplis et le bonnet carré du Missionnaire Etienne, bravoit, à la tête de son armée, les Français qui étoient au moment de périr de misère. Sur ces entrefaites, La Case arriva, accompagné de dix Français et 3000 Androfaces ses sujets, ou plutôt les sujets de Dian Nong sa femme: à l'instant cet homme valeureux se précipite dans la rivière, fait feu sur l'ennemi; et plus encore par la terreur de son nom que par la force de ses armes, il oblige l'ennemi de quitter les bords de la rivière et de fuir. La Case se met à sa poursuite, quoique les approches de la nuit eût dû l'en empêcher. Il reconnoît Dian Manangue au milieu d'une troupe nombreuse d'insulaires: il veut se jetter sur lui; mais Rabazé, ami et favori de Dian Manangue, a le courage de l'arrêter et de sacrifier sa vie pour sauver celle de son Souverain. La nuit seule put interrompre le carnage. Mais à la suite de cette guerre sanglante, le fort Dauphin se trouva de nouveau dans l'état de détresse le plus déplorable: les Chefs cessoient d'envoyer des approvisionnemens, interceptoient

ceptoient ceux qu'on alloit chercher au loin. Dian Manangue, qui avoit la prétention d'être le souverain d'une grande partie de l'isle de Madagascar, menaçoit avec une armée formidable notre établissement, et sa seule présence l'auroit affamée, sans cinq mille bêtes à cornes que la Case fit entrer dans le fort. Toutes les expéditions de cet homme extraordinaire avoient un plein succès: il défit avec treize Français et deux mille Androfaces Dian Ravaras, qui étoit à la tête d'une armée de dix huit-mille hommes: il lui enleva vingt-mille bœufs et cinq mille esclaves. La grande célébrité de La Case fit enfin voir au Conseil de la Compagnie la nécessité d'employer & de récompenser un homme qui lui avoit rendu des services si signalés, et qui étoit encore capable de lui en rendre de plus grands.

Elle lui envoya la commission de Lieutenant, et lui fit en même tems le présent d'une épée, en le félicitant de ses succés.

La Case chargea M. de Rennefort, qui retournoit en France, de remercier la Compagnie des nouvelles faveurs qu'il venoit d'obtenir, il ajouta

qu'il se chargeroit de faire la conquête de l'Isle avec deux cens François, et de réaliser les autres projets avantageux qu'il avoit déja eu l'honneur de lui présenter, si elle vouloit ne l'assujettir qu'à lui rendre directement compte de sa conduite. Il ne paroît pas que la Compagnie ait adopté ce plan, qui étoit sans doute plus le projet d'un brave soldat, que celui d'un administrateur éclairé; car l'homme juste sait respecter les droits de l'hospitalité, et gémit de voir violer pour de vils intérêts de commerce les sentimens d'équité et d'humanité.

Le Marquis de Mondevergue fut nommé par le Roi, en 1666, au commandement général des établissements situés au delà de la ligne équinoxiale. La Faye et Caron eurent en même tems la direction du commerce des Indes: Le Marquis de Mondevergue arriva au fort Dauphin le 10 Mars 1667, sur un vaisseau de trente-six canons, suivi d'une petite flotte de neuf vaisseaux qui portoient les deux Directeurs des Indes, un Procureur-général, quatre compagnies d'infanterie, dix Chefs de colonies, huit marchands et trente-deux femmes.

Mondevergue se fit reconnoître Amiral et Gouverneur général de la France orientale. Il fallut avoir recours à La Case pour faire subsister cette flotte. La Case pourvut à tout ; il fit plus, il réconcilia avec les Français Dian Manangue, dont la bravoure et l'intelligence n'étoient point à dédaigner. Ce Chef, que l'on nommoit au fort, le Prince de Mandrarey, jura obéissance et fidélité au Gouverneur général.

Caron, qui étoit Hollandois, ne fit pas un long séjour au fort Dauphin; il partit avec une grande partie de la flotte, pour aller prendre à Surate la direction de cet établissement.

La Faye resta au fort Dauphin. Une autre flotte de dix vaisseaux, arriva au mois de Novembre 1670; elle étoit aux ordres de M. de la Haye, commandant le vaisseau *le Navarre*, de cinquante-six pièces de canons. Tous ces vaisseaux appartenoient au Roi, on les avoit armés en guerre. La Haye se fit reconnoître, en qualité de Général et d'Amiral, avec l'autorité de Vice-Roi. Il fit Chamargou Commandant en se-

ment blessé de sentir que toute l'étendue de son autorité étoit insuffisante pour empêcher Chamargou, qui avoit sur lui l'avantage des connoissances locales, de pouvoir, par des ressorts secrets faire échouer à son gré les opérations qu'il voudroit entreprendre.

Le départ de La Haye fut suivi de la mort du brave La Case: il n'étoit pas difficile de prévoir que la perte de cet homme célèbre entraîneroit infailliblement celle de notre établissement.

On savoit que les insulaires ne respiroient que le désir de se venger de nos vexations et de nos injustices. Notre joug leur étoit odieux et insupportable. Les Historiens doivent, pour l'honneur des nations civilisées, ensevelir dans l'oubli les détails affligeants des attrocités exercés sur ces peuples, qu'ils nomment barbares, fourbes, et traîtres, parce qu'ils se sont révoltés contre quelques aventuriers Européens, dont le moindre crime est d'avoir violé les droits sacrés de l'hospitalité.

Si l'établissement du fort Dauphin a résisté aussi longtems à la détestable administration de

ses Chefs, c'est le nom seul de La Case qui a retenu les Malegaches dans la dépendance d'une si vicieuse constitution. La mémoire de cet homme vraiment extraordinaire est encore en grande vénération chez ces insulaires: sa bravoure, jointe aux plus rares qualités, et surtout à l'alliance qu'il avoit contractée avec eux par son mariage avec Dian Nong, leur en imposoit au point, que ce n'est qu'à sa mort que tous les Chefs se réunirent contre les tristes restes des aventuriers Français, dont les succès éphémères ont toujours été suivis des plus grandes adversités.

La Case avoit sans doute des inclinations trop guerrières, et c'est une tache à sa mémoire. Mais presque tous les peuples ont un secret penchant pour ce fléau destructeur, qui désole les plus belles contrées de la terre, et cause aux hommes mille fois plus de maux que tous les autres fléaux réunis? Quel est celui que la passion de la gloire ne plonge pas quelquefois dans une ivresse destructive de tout sentiment de justice et d'humanité? Il est bien difficile que la con-

duite d'un brave soldat soit en tout point celle d'un sage; et sous ce dernier aspect, il seroit peut-être injuste de porter un jugement sévère sur toutes les actions de celui qui a fait à Madagascar le plus d'honneur à sa nation.

Chamargou survécut peu à La Case: ce fut La Bretesche qui lui succèda dans le commandement de l'établissement. La Bretesche étoit gendre de La Case; mais il n'avoit ni les talents ni la considération de son beau-père. Il vit qu'il étoit dans l'impossibilité de maintenir son autorité au milieu du trouble et de la division qui régnoit entre les Français et les insulaires; il profita de la relâche d'un vaisseau qui se rendoit à *Surate*, pour s'y embarquer avec le reste de sa famille: plusieurs Missionnaires et quelques Français suivirent son exemple; mais à peine le vaisseau fût-il appareillé, qu'on apperçut à terre un signal de détresse. Aussi-tôt le Capitaine du vaisseau fit mettre à la mer ses chaloupes; il secourut et recueillit au pied du fort les malheureux qui avoit échappé au massacre des Français. Ce massacre avoit été or-

donné par Dian Ramousaye, et par les autres Chefs, voisins de notre établissement: tel fut enfin le triste sort d'une colonie, qui seroit devenue florissante et utile au commerce, si ceux qui l'ont administrée n'avoient pas pris tous les moyens de rendre le nom Français odieux à ces peuples, naturellement doux, humains et hospitaliers.

Parmi les différens mémoires qui m'ont servi à la rédaction de cette histoire de nos premiers établissements dans la partie du Sud de Madagascar, je dois faire une mention honorable d'un manuscrit qui m'a été donné par M. de Malesherbe. Ce Ministre, cher aux sciences et aux lettres, dont le nom vénéré n'est jamais prononcé sans être accompagné du tribut d'hommage et de respect que l'on doit à la réunion des lumières et des vertus, a eu la bonté d'y joindre une grande carte de Madagascar, dessinée à la main et faite avec beaucoup de soin: il m'a permis de la faire réduire et graver à la suite de cet ouvrage.

Cette carte, et le manuscrit qui l'accompagne, sont de M. Robert; cet auteur les avoit dé-

diés en 1725 à M. le Duc de Chaulnes, dont il sollicitoit alors la protection pour former un nouvel établissement dans le Nord de Madagascar.

M. Robert avoit été pris par les Forbans, qui l'avoient conduit à Madagascar. Il y étoit resté plusieurs années, qui avoit employées utilement à parcourir et à connoître les productions des principales provinces de cette île célèbre. Le projet d'établissement de M. Robert avoit pour objet de recueillir les richesses que les Forbans avoient répandues dans le Nord de Madagascar, pendant que cette contrée leur avoit servi de lieu de refuge. Mais ce projet, dont le bénéfice n'auroit peut-être par compensé la dépense, est resté sans exécution. Nous ne voyons plus d'établissements considérables, que ceux qui ont été formés successivement dans ces derniers tems, l'un dans la partie du Sud, par M. de Modave, officier distingué et homme d'esprit, l'autre, dans la partie du Nord, par le Comte de Benowski. J'étois à l'île de France lorsque M. de Modave fut prendre, en 1768, pos-

session, au nom du Roi, du gouvernement du fort Dauphin. M. le Duc de Praslin étoit alors Ministre de la Marine; il avoit approuvé le plan que M. de Modave lui avoit présenté.

Je crois qu'il peut être interessant de donner ici le mémoire présenté au Ministre, lors de la formation de cet établissement.

MÉMOIRE

DE M. DE MODAVE.

» L'île de France peut, comme nos Antil-
» les, consommer nos denrées et nous donner
» en échange des productions qui nous man-
» quent; elle est un lieu de relâche et de raf-
» fraîchissement pour les vaisseaux et les équi-
» pages employés à notre commerce en Asie.
» Elle est encore un moyen de puissance pour
» protéger ce commerce et pour nous défendre
» dans l'Inde.

» La réunion de tant d'avantages a bien pu
» persuader à plusieurs, que cette colonie étoit»

» de tous nos établissements au-delà des mers,
» celui qui devoit le plus intéresser le gouverne-
» ment : mais en observant successivement toutes
» les faces sous lesquelles l'île de France a
» paru si recommandable, on voit qu'elle est
» de toute part dans cet état d'imperfection qui
» forceroit à douter de son utilité, si elle étoit
» bornée à ce qu'elle peut être par elle-même et
» par ses accessoires actuelles : en effet, l'île de
» France, considerée sous le premier aspect et
» comme moyen d'échange, est on ne peut pas
» moins intéressante (1), elle n'a presque rien à
» donner ni à l'Asie ni à l'Europe : elle ne pour-
» roit d'ailleurs augmenter ses denrées d'expor-
» tations, qu'en prenant sur des objets plus es-
» sentiels ; elle deviendroit nulle pour les navi-
» gateurs qui voudroient y renouveller leur pro-
» visions ; elle seroit nulle pour la subsistance
» des troupes, à laquelle cette petite île ne pour-

(1) L'introduction des épiceries due au zèle de M. Poivre est désormais une branche de commerce importante, que M. de Modave ne pouvoit pas connoître à l'époque où il a fait ce mémoire.

» ra jamais suffire, quand même sa culture seroit
» entièrement tournée du côté des grains et des
» aliments.

» L'île de France, déja si précaire par l'in-
» suffisance et la capacité de ses récoltes en
» grains, a encore du côté de la force un dé-
» faut essentiel: tout le travail de cette colonie
» est dévoué aux esclaves; sa population est vi-
» cieuse. Heureusement ces imperfections peu-
» vent être corrigées par un établissement à Ma-
» dagascar, et dès lors il devient nécessaire de le
» tenter.

» Le succès de cette entreprise paroît facile;
» la dépense en sera médiocre, et l'utilité im-
» mense.

» Les objets que l'on peut tirer de Madagas-
» car sont variés à l'infini; cette île réunit les
» productions des deux zones; elle peut fournir
» abondamment au commerce de l'Asie et de
» l'Europe, le coton, la soie, les gommes, tou-
» tes les raisines, l'ambre gris, l'ébenne, le bois
» de teinture, le chanvre, le lin, le meilleur
» fer, tous les métaux, même de l'or: on peut

» y fabriquer plus utilement que par-tout ailleurs, toutes les étoffes de l'Inde. L'abondance » du détail assurera encore avec le riz et le bled » toutes les subsistances nécessaires aux troupes » de terre et de mer que le Gouvernement voudra entretenir à l'isle de France. A tous ces » objets, il faut joindre encore les salaisons, » les cuirs et le suif.

» La navigation entre cette isle et Madagascar peut, avec quelque précaution, y être assurée dans tous les temps. La société entre ces » deux isles est donc nécessaire et naturelle. La » richesse et la force de l'isle de France dépendent de Madagascar, et l'établissement proposé sera pour l'isle de France également facile à exécuter et à conserver.

» Il n'est pas besoin pour cette conquête d'envoyer des escadres et des troupes, ni d'y transporter à grands frais une société toute entière : » de meilleures armes, de meilleurs moyens, nous » donneront cet établissement sans frais ; c'est » par la seule puissance de l'exemple, des mœurs, » d'une police supérieure et de la religion, qu'on

» se propose de conquérir Madagascar : la société » y est toute formée ; il ne s'agit que de l'attirer » à nous et de la diriger suivant nos vues, qui » ne sauroit éprouver d'obstacles, puisqu'ils in» téresent les Madécasses eux-mêmes par l'uti» lité des échanges réciproques.

» Dès que je serai établi au fort Dauphin, » ayant sous mes ordres un détachement de troupes » destiné à la garde du fort et à la sûreté des » Français, je parcourrai pendant six mois l'inté» rieur du pays ; car il ne faut pas regarder le fort » Dauphin comme le meilleur établissement : on » trouve, à trois lieues au sud de ce fort, la belle » rivière de Fanshere dont le cours, jusqu'à vingt » lieues dans les terres, est navigable pour des » petits bâtiments : elle forme au dessus de son » embouchure un étang de trois mille toises de » diamètre, dont la profondeur n'est jamais au » dessous de dix brasses.

» Cet étang communique à la mer par un » canal de 50 a 60 toises, creusé par la pente » des eaux ; et ce canal, dans la saison la plus » séche, donne passage aux plus fortes chaloupes.

» Avec un peu de travail, cet étang pourroit de-
» venir le plus beau port de l'univers; et il pa-
» roît que c'est à Fanshere qu'il convient de s'é-
» tablir.

» Après qu'on y aura transporté le camp,
» de l'aveu des gens du pays, il conviendra de
» doubler la garnison; on aura alors besoin de
» quelques ouvriers pour les premiers travaux.
» On distribuera des terres à plusieurs familles;
» elles n'y seront cultivées que par des hommes
» libres.

» Notre sûreté dans le pays et la force à ac-
» quérir pour l'établissement même et pour l'île
» de France, ne doivent pas permettre à la co-
» lonie projettée d'admettre des esclaves à son
» service; mais les naturels du pays pourront
» être employés en les payant; et avec la facilité
» de se servir de la charrue, il sera possible d'avoir
» bientôt et à moins de frais qu'à l'île de France
» une culture fort étendue avec un petit nombre
» de colons.

» Il faudra avoir dans le lieu un magasin rem-
» pli d'eau-de-vie, de toiles bleues, de rassades,
de

» de verroteries et de quelques légères étoffes
» de France.

» Les vingt premières habitations assureront
» le succès de l'établissement, et dès la seconde
» année, il sera aisé d'en former beaucoup d'autres.

» Pendant ces deux premières années, on ne
» fera pour ainsi dire qu'essayer l'établissement;
» et pour l'affermir, on préparera les matériaux
» nécessaires à la construction d'un fort, que l'on
» édifiera la troisième année, plutôt pour la dignité
» du Commandant, que pour s'y maintenir en
» force. C'est l'île de France, c'est l'affec-
» tion des naturels du pays qui doivent faire la
» véritable sûreté de l'établissement. Avec ces deux
» principes, le fort proposé pourroit être élevé
» sans que la nouvelle colonie en fût ébranlée.

» L'île de France, située au vent de celle de
» Madagascar, sera toujours en état de secou-
» rir la nouvelle colonie.

» La dépense de l'entreprise proposée est aussi
» médiocre que l'utilité en est étendue; la dé-
» pense est nulle à l'égard des troupes, puisqu'elles
» font partie de la garnison de l'île de France,

prévoyoient pas le danger auquel ils s'exposoient en vous recevant avec bonté et générosité, vous voulez diriger contr'eux jusqu'à leurs bienfaits, vous voulez vous en faire un droit pour les accabler et les asservir à votre domination.

Si de grands intérêts de commerce vous appellent à Madagascar, adoptez des principes plus justes et plus humains.

Choisissez pour former vos établissemens, des cultivateurs et des artisans. Ceux qui connoissent le caractère des Malegaches, n'auront aucun doute sur l'accueil de ces Insulaires pour des hommes dont la vie frugale et active amène l'abondance et repousse le vice.

Le labour des terres par la charrue, et une foule de connoissances pratiques, inspireront à ces peuples des sentimens de reconnoissance et de vénération. L'Inde vous offre une foule d'artisans et de tisserands habiles, qui savent préparer et donner aux toiles de coton ces brillantes et solides couleurs qui les font rechercher des nations commerçantes:

Les matières colorantes, extraites du suc des

végétaux, n'ont pas, dans nos climats glacés, le même éclat, la même qualité que sous les climats brûlants de la zone torride.

Les fruits de nos jardins, lorsqu'ils sont en espalier, ne se colorent que dans la partie exposée aux rayons directs du soleil.

Nous n'avons pas de mordants qui fixe sur les toiles de coton les couleurs d'une manière aussi solide et aussi inaltérable, que le suc extrait du figuier d'Adam, que nous nommons *Bananier*.

Les Indiens excellent encore dans la fabrication des étoffes de soye. Plusieurs provinces de l'isle de Madagascar fourniroient d'abondantes récoltes de cette précieuse substance. Une branche de commerce de cette importance est d'autant moins à négliger, que les Malagaches de la partie du Sud sçavent la préparer et la tisser pour en faire des vêtements.

J'ai reconnu, aux environs de la baye d'Antongil, quatre espèces de cocons, qui donnent de la soye de bonne qualité.

Les Malegaches les désignent sous les quatre dénominations suivantes.

L'Andévé est un cocon à-peu-près semblable à celui qui donne, dans les provinces méridionales de la France, la plus belle Soye.

L'Andé-vontaqua, autre cocon, plus petit que le précédent, fournit une soye plus fine et tout aussi belle que celle qui vient de la Chine.

L'arbre qui se nomme *anacau*, est couvert, dans une certaine saison de l'année, de petits cocons qui, suspendus par des filaments, tiennent à ses feuilles et à ses branches. La soye que l'on retire de ces cocons est d'une force et d'une finesse extrême; mais pour dévider cette soye et la rendre d'un bon usage, il faudroit préserver les cocons des ordures qui tombent des feuilles et des branches. Ces cocons sont connus sous le nom de *l'andé-anacau*.

La quatrième espèce de soye n'est pas susceptible d'être dévidée. Les Malegaches la nomment *l'andé-saraha*; elle a la forme d'un sac, qui enferme plusieurs centaines de petits cocons.

Les laines de Madagascar sont belles. Les insulaires n'en retirent aucun avantage. Les Indiens leur apprendront à les préparer, et bien-

tôt on leur seroit redevable d'une nouvelle branche de commerce d'une haute importance. Il n'est aucun voyageur qui ne connoisse ces belles étoffes de laines, connues au Bengale sous le nom de *schawl*. Les Musulmans en font des turbans. Cette étoffe ne coûte pas moins de cent pistoles l'aune, lorsqu'on emploie à sa fabrication la laine superfine des moutons de Cachemire.

Un prix si excessif doit surprendre ceux qui connoissent le peu de valeur des matières premieres, et le bas prix de la main-d'œuvre dans l'Inde. C'est cependant avec des instruments assez grossiers que l'Indien, plus adroit et plus patient que l'Européen, parvient à tisser ces précieuses étoffes.

Si la France vouloit, dans la suite des tems, partager avec l'Inde et la Chine le riche commerce des étoffes de soye, de laine et des toiles peintes, je pense, et plusieurs hommes instruits sont de mon avis, qu'une telle entreprise n'est pas impossible, en formant à Madagascar, sur de bons principes, une colonie de tisserands Indiens, qui seroit sous la protection des isles de France et de Bourbon. Mais il faudroit y introduire en même

tems les célèbres machines de Manchester, pour carder, filer en gros et en fin la laine et le coton; car dès lors l'art de la fabrication des toiles se réduiroit au seul métier de tisserands; et certes les tisserands Indiens ont une supériorité reconnue sur les tisserands Européens. Une telle assertion ne tend pas à déprimer notre industrie. Je sens combien il seroit absurde de mettre en parallele les aldées des habitants du bord du Gange avec nos grandes manufactures; ce seroit comparer les productions de l'adresse et de la patience avec celles du génie.

L'Industrie de l'Indien n'est pas bornée au seul métier de tisserand; il entend assez bien l'art de la culture des terres, il sait préparer le sucre et l'indigo. L'argille prend, sous sa main, des formes singulieres et variées: la poterie de l'Inde est même recherchée et estimée en Europe.

L'Indien n'est pas moins habile que le Chinois dans l'art du lapidaire; il se sert, pour tailler et percer les pierres les plus dures, du spath adamantin pulvérisé et imbibé d'huile: il employe cette substance peu précieuse aux Indes et peu

connue en Europe, aux mêmes usages que la poudre de diamant. L'Indien sait encore travailler le bambou; il en fait du papier, des meubles, des palanquins, des vases propres à contenir l'eau. Cet arbre est une espèce de gros roseau; il découle de ses nœuds un sucre très estimé des orientaux. Ce roseau a jusqu'à cent pieds d'élévation; la dureté de son bois et sa légéreté le font employer à une infinité d'usages.

Les hommes qui professent en Europe avec quelque distinction les arts mécaniques, pourroient apprendre des peuples de l'Asie plusieurs procédés dont ils retireroient de grands avantages. L'origine du borax ne nous est pas bien connue. L'on m'a assuré à Pondicheri que ce sel, si nécessaire pour faciliter la fusion des métaux, n'étoit pas un sel factice; mais qu'on le retiroit des mines d'Aurengabad. Feu M. de Lassonne, premier Médecin du Roi, et membre de l'Académie des Sciences, m'avoit spécialement chargé de faire à ce sujet des recherches. Elles ont eu, malgré mes efforts, bien peu de succès. Les ouvrages d'or et d'argent découpé en philigrames, prouvent encore à nos artistes les plus adroits, que les Indiens savent

travailler les métaux avec beaucoup d'adresse. Mais sans entrer dans plus de détails sur l'industrie de ces peuples, ce que j'en viens de dire suffit pour prouver qu'une colonie d'Indiens établie à Madagascar, seroit une entreprise digne d'un peuple éclairé.

L'Indien préférera Madagascar à son pays natal; il aimera mieux sans doute de travailler pour lui sous un climat analogue au sien, dans une île fertile, où il jouira en paix de la plénitude de la liberté, que de labourer, au profit du Mogol, le champ qui a été ravi à ses ancêtres par le plus détestable brigandage; il formera, par son exemple, le bon Malegache au travail, et il portera par son industrie la colonie à un haut degré de prospérité.

La richesse d'une nation n'est jamais que le produit du travail: ainsi tout citoyen laborieux ne reste dans l'inaction et dans l'indigence que parce que la nation néglige ou méconnoît ses véritables intérêts: non seulement un commerce actif fait naître beaucoup d'occupations utiles et variées; mais il nécessite encore des travaux dont les avantages sont incalculables; tels sont principalement

les chemins, le perfectionnement de la navigation des rivières, les canaux de jonction, les dessèchements, les défrichements et les plantations sur les sommités et les pentes des montagnes. Nous ne saurions trop le répéter, c'est sur les sols arides et élevés, que les bois offrent le plus d'utilité, puisque dans cette position, ils empêchent les terres de se dépouiller, les torrens de se former et les rivières de s'encombrer.

Mais si vous voulez porter promptement vos établissements à leur perfection, mettez beaucoup d'économie dans vos travaux ; substituez à la force de l'homme celle des animaux ; faites usage des courants d'air, des chûtes d'eau ; ne négligez aucune de ces puissances motrices, répandues avec profusion sur la surface de la terre. Malgré l'espèce d'indifférence et de dédain que la plupart des hommes affecte pour les arts mécaniques, la sience qui leur sert de base n'en est pas moins tout-à-la-fois sublime et nécessaire. Peut-on lui préférer les futiles déclamations ou les oiseuses chymères de l'homme qui, par orgueil, se perd dans des recherches inutiles à ses besoins et au dessus de la portée de sa foible conception ?

Si l'utilité des arts mécaniques ne peut être contestée; si l'usage de ces ingénieuses machines qui mettent de l'économie dans la plupart des travaux, est une source féconde de richesses et de prospérité, pourquoi voit-on dans quelques pays policés, le peuple méconnoître les grands avantages qui en dérivent? pourquoi les regarde-t-il quelquefois comme les instrumens de sa misère? n'est-ce pas à ce signe qu'il faut reconnoître que le commerce d'une nation est sans activité, cet indice n'est pas équivoque, et lorsque les procédés qui tendent à économiser la main-d'œuvre occasionnent des désordres, il en faut conclure que ceux qui gouvernent n'ont ni lumières ni capacité.

Quoi qu'il en soit, le mal qui résulte de l'écoconomie dans tous les travaux est passager, et le bien qu'on en retire est permanent. Si une nation entendoit assez mal ses intérêts pour rejetter sous ce prétexte les découvertes dont les art mécaniques se sont enrichis, elle ne feroit par-là que s'appauvrir : car comment soutiendroit-elle la concurrence avec des nations voisines qui se conduisent par des principes opposés? Au reste nous

ne parlons ici que des colonies, et ces inconvéniens ne sont pas à redouter dans les pays flétris par la servitude. L'esclave ne brisera pas ces ingénieuses machines qui équivalent à un grand nombre de bras; il ne repoussera pas ce qui tend à alléger le poids de ses chaînes. Certes, si la servitude n'éteint pas tout sentiment, il regardera comme une faveur du ciel toute invention, tout procédé qui le soulage dans sa misère.

Que les amis de l'humanité se réunissent donc pour introduire dans les colonies qu'ils y favorisent toute espèce d'industrie; qu'ils ne craignent pas d'y multiplier les machines, d'y employer tous les agens puissants dont le génie de l'homme a sçu se rendre maître. Ceux qui se plaignent dans les pays libres et policés, que ces grands moyens ont jusqu'au pouvoir de rendre une multitude de bras inutiles, doivent au moins convenir de leur souveraine influence sur des colonies où l'on rend par-là le bras de l'esclave moins utile à son maître; dès-lors ils avoueront que des agens puissants, des animaux vigoureux peuvent, à l'aide d'une machine, lui être substitué avec avantage. Ainsi l'intérêt particulier des colons se concilie avec

les principes de justice et d'humanité, pour favoriser l'industrie sur leur habitation. Ce nouvel ordre de choses doit sans doute éteindre progressivement la servitude; mais cette révolution sera sage, mesurée, et telle enfin qu'on peut la désirer. Tout autre moyen peut entraîner une subversion totale.

Parmi les différentes machines qu'on doit chercher à introduire dans les Colonies, on peut distinguer les machines à vapeur.

Les machines à vapeur, telles qu'elles sont encore en usage dans la plûpart des mines, consistent dans une chaudière que l'on peut échauffer par toutes sortes de combustibles. La vapeur de l'eau bouillante qui sort de la chaudiere s'introduit sous le piston de la pompe, et s'élève par le pouvoir de sa force expansive; lorsque le piston est à son plus haut degré d'élévation, c'est alors que la communication entre la vapeur qui s'élève de la chaudière, et le cylindre ou corps de pompe, se ferme; mais en même tems une injection d'eau froide opère le vuide, en condensant subitement la vapeur qui remplit la capacité du cylindre;

et c'est à cet instant que le poids de l'air extérieur oblige le piston de descendre. On sait que le jeu des soupapes et robinets qui ouvrent et ferment la communication à la vapeur et à l'eau d'injection, est toujours donné par le mouvement du piston. Le Marquis de Worcester fut le premier qui annonça en 1663, qu'on pouvoit, par le moyen de la vapeur de l'eau bouillante, élever l'eau à une hauteur très grande, en tournant alternativement deux robinets. D'après cette annonce, Savery publia, en 1700, une machine à vapeur dont il se prétendit l'inventeur. On en trouve la description dans le traité de physique du docteur *Desagrulliers*. Papin présenta, à-peu-dans le même temps, une machine d'un effet semblable; mais Neucomen et Cawlei, le premier ferronnier, et le second vîtrier, ajouterent à l'invention de Savery de nouveaux dégres de perfection. La machine de Neucomen, car elle prit le nom de cette habile artiste, fut employée dans plusieurs mines pour l'épuisement des eaux, et elle l'est encore. Le célébre mécanicien Walt est parvenu dans ces derniers tems à porter la machine à vapeur, au plus haut degré de perfection.

Le corps de sa machine est formé d'un cylindre de fonte de fer; une enveloppe de laine recouvre la partie extérieure du cylindre : ce cylindre est hermétiquement fermé dans la partie supérieure, par un couvercle percé, pour laisser passer la tige du piston.

Cette tige se meut dans un collet garni de tresse de chanvre, serré par des vis, et environné d'un anneau de vapeur, afin que l'air extérieur ne puisse pas s'introduire dans le corps de pompe.

Lorsque la vapeur qui s'éléve de la chaudière remplit la capacité du cylindre, et presse également sur la partie supérieure et inférieure du piston, dans cet état d'équilibre de la force expansive de la vapeur, le piston se tient à son repos d'élévation; mais ce fluide élastique perd successivement son ressort, soit dans la partie supérieure du piston soit dans sa partie inférieure, dans le plus court espace de tems. Dans cette excellente construction, l'action de la vapeur et son écoulement sont continues : car dès que l'interception de la vapeur a lieu sous la partie inférieure du piston, et que l'injection de l'eau froide opère le vuide sous le piston, la force expansive de la vapeur, pressant sur le piston,

le fait descendre, et parce qu'on intercepte ensuite la communication de la vapeur avec la partie supérieure, et qu'on rétablit l'inférieure, le piston ne peut manquer de remonter avec la même force, si l'on fait le vuide par l'injection de l'eau froide dans la partie supérieure du piston. Tel est le perfectionnement tout-à fait récent, donné aux machines à feu par MM. Walt et Bolton; celles que nous avons en France, d'après le premier perfectionnement de ces habiles Méchaniciens, n'opèrent le vuide que dans la partie inférieure du piston, et point dans la partie supérieure. Dans cette construction, MM. Walt et Bolton ont eu principalement pour objet d'empêcher le corps de pompe qui reçoit la vapeur, de se refroidir : c'est pourquoi ils ont préféré l'action de la vapeur à celle de la pesanteur de l'air extérieur, et afin que l'eau d'injection ne pût pas refroidir le cylindre en opérant le vuide, ils ont employé un tuyau particulier, qui communique avec le cylindre, et ils ont nommé ce tuyau, condenseur : c'est dans cette partie que se porte l'eau d'injection. Afin de faciliter encore la réduction de la vapeur, au moment

de l'injection, ils y ont ajouté une petite pompe, qui est uniquement destinée à faire le vuide dans le condenseur.

C'est encore par un méchanisme bien simple et bien connu que l'on parvient à régler l'effet de la machine à feu, et à donner par son moyen le mouvement circulaire. On se sert à cet effet, d'une roue d'un grand diamêtre et d'un poids considérable, à laquelle le piston de la machine à feu communique par des leviers coudés et brisés le mouvement circulaire, d'une manière tout-à-fait semblable à celle qui fait tourner, au moyen du pied, une roue à filer. Dans les usines ordinaires, la roue qui sert de régulateur doit avoir vingt pieds de diamêtre, et pese quatre ou cinq milliers. La majeure partie de cet énorme poids est portée à la circonférence, afin que l'action du balancier soit plus uniforme.

Si j'entre dans tous ces détails, c'est qu'il importe de faire connoître les derniers perfectionnemens donnés à cette utile machine, afin d'en répandre l'usage, non seulement parmi nous, mais encore dans les colonies. Si cette force mo-

trice étoit adoptée par les Colons dans les moulins qui servent à pressurer la canne à sucre, combien de milliers d'esclaves, voués à des fatigues extrêmes, seroient soulagés par ce moyen.

La canne à sucre est une espèce de roseau, qui s'elève à dix pieds de haut ; sa grosseur la plus ordinaire est de trois pouces ; elle est couverte d'une écorce qui renferme une substance spongieuse : des nœuds la coupent par intervalle de cinq pouces, sa tige est couronnée de fleurs pareilles à celles d'un roseau ordinaire.

Cette plante est cultivée dans plusieurs contrées de l'Afrique et de l'Asie : toutes les terres ne lui conviennent pas également ; elle se plaît sur un sol léger et profond.

Les plantations de cannes à sucre n'exigent pas un travail bien pénible ; il suffit de former des sillons distants l'un de l'autre de trois pieds, ces sillons ne doivent avoir que six pouces de profondeur, sur un pied de largeur. On couche les cannes dans leur longeur, on les recouvre de terre ; et à chaque nœud, il pousse des rejet-

tons ; ce n'est qu'au bout de dix-huit mois que ces rejettons parviennent à maturité et qu'on doit les couper. Dans les premiers mois de la pousse du rejetton, on arrache les mauvaises herbes : mais ce travail cesse aussi-tôt que la canne est formée.

Dès que les cannes ont été coupées, il sort de nouveaux rejettons qui offrent au bout de quinze mois, une seconde coupe, dont le produit n'est que la moitié de celui de la première coupe. Il n'y a que le défaut de bras pour re-planter son champ qui puisse engager le cultivateur à exiger de sa plantation plus de deux récoltes.

Après la coupe de la canne à sucre vient immédiatement le pressurage. Cette dernière opération exige de longs travaux de nuit ; car le suc de la canne s'aigrit, si elle reste plus de vingt-quatre heures dans le réservoir qui sert à la porter dans la première chaudière d'évaporation : de cette première chaudière, on la transvase successivement dans d'autres chaudières, en procédant, sans perte de tems, à son entière cuisson. On parvient à purifier

le sucre du suc mielleux qui lui ôte sa blancheur et sa solidité, en versant dans la derniere chaudière une forte lessive de cendres de bois et de chaux vive. Il est aisé de sentir que ce qui contribue le plus à soulager les esclaves destinés à cette fabrication, tient principalement au produit du moulin. Plus le suc sera extrait promptement, moins les travaux de nuit, si préjudiciables à leur santé, auront de durée. Ainsi on ne doit rien négliger pour donner aux moulins à sucre toute la force et l'activité quil est possible de leur donner; et ce n'est certainement pas par des mulets ou par de foibles chûtes deau qu'on peut atteindre à un but aussi désirable. Ici, les vues d'intérêt se concilient avec les principes d'humanité pour engager les Colons à introduire dans leurs moulins l'usage de la machine à feu.

La partie ligneuse de la canne à sucre, connue sous le nom de *bagasse*, est plus que suffisante pour entretenir l'ébullition de la chaudière de la machine a feu, et de toutes les chaudières qui servent aux opérations de la sucrerie.

Afin de convaincre encore plus complette-

ment le Colon sur l'utilité de la machine à feu, je vais lui montrer qu'elle est, même à Paris, dans les travaux les plus communs, d'une grande économie. Lorsque, dans cette Capitale, le prix de la voye de charbon de terre, du poids de vingt-sept quintaux, est à cinquante-quatre livres, M. Perrier, de l'Académie des Sciences, dont les calculs nous servent de base, n'évalue qu'à six sols la consommation de charbon nécessaire pour produire une force motrice équivalente à celle d'un cheval travaillant pendant huit heures, et faisant un effort constant d'environ soixante-quinze livres. Or le travail de l'homme n'étant que la septième partie de celui du cheval, il en résulte que son travail journalier est représenté par la consommation de dix deniers de charbon : mais dans la plupart des colonies où le bois et les autres combustibles, telle par exemple que la bagasse, sont absolument sans valeur ; pourquoi négligeroit on d'employer une machine d'une si haute importance, qui économise une multitude de bras ? La machine à feu, lorsqu'elle est solidement construite, n'est point susceptible de se déranger ; on peut la trans-

porter avec la plus grande facilité par-tout où le besoin l'exige; on peut l'établir à peu de frais; elle n'exige dans ceux qui l'emploient qu'un dégré d'intelligence fort ordinaire. Elle n'est point exposée à des chômages qui entraînent dans les usines importantes de longues suspensions de travaux, et par conséquent des pertes considérables.

Elle peut encore, dans les lieux où les eaux sont insalubres, avoir un usage utile, en procurant abondamment, pour la boisson des hommes, de l'eau distillée, qu'on sait être toujours saine et potable, quand elle est impreignée d'air.

Lorsqu'on s'est un peu occupé du produit et des avantages de la machine à feu, l'on cesse d'être surpris, que dans ces derniers tems, d'habiles Mécaniciens aient préféré malgré le haut prix des combustibles, sa force motrice à celle souvent si variable et si funeste des courants et des chûtes d'eau. En effet la plupart des courans d'eau éprouve des variations continuelles par la sécheresse et par les pluies. Les chûtes d'eau nécessitent des magazins et des écluses, qui encombrent des rivières susceptibles d'être navigables, et innondent

encore des terreins infiniment précieux à la culture; les retenues d'eau portent en même tems dans les campagnes, par les eaux stagnantes, le germe des maladies pestilencielles, qui les désolent dans l'été et dans l'automne.

Si à tous ces inconvénients on ajoute encore les réparations fréquentes et dispendieuses des chaussées, des écluses et des travaux sous l'eau, et qu'on y comprenne le danger toujours éminent de voir détruire en un instant, par une innondation subite, ou par une débacle de glace, des usines d'un très grand prix, l'on sentira tous les motifs qui ont pu porter MM. Walt et Bolton, les plus célèbres Mécaniciens de l'Europe, à substituer la force motrice de la machine à feu à celle de courants et des chûtes d'eau, même pour la mouture des grains. C'est sur les bords de la Tamise que l'on voit, auprès du pont de Black-Friars, cette grande usine, qu'ils ont nommé *The Albion mils*, où deux machines à feu mettent nuit et jour en mouvement seize paires de meules de six pieds de diamêtre. Mille sacs de farine sont le produit de ces moulins; produit

énorme qui peut suffire à nourrir un tiers de la ville de Londres. Quatre autre paires de meules ne chôment que pour être piquées, réparées et toujours prêtes à remplacer celles qui sont usées, sans que le mouvement de l'usine soit interrompu. Certes, si cette grande entreprise à tout le succès qu'on en doit attendre, elle sera pour l'humanité un grand bienfait, en nous invitant à abandonner successivement par intérêt ces moulins à eau, qui portent la maladie et la désolation dans les campagnes. M. Perier s'est empressé de suivre en France l'exemple de MM. Walt et Bolton, en construisant à Paris, auprès de l'Arsenal un moulin de même genre. A peine ce moulin a-t-il été achevé, qu'il a été d'une grande ressource pour la ville de Paris; mais ce qui en fait sur-tout sentir l'utilité, c'est le chômage de la plupart des moulins, occasionné par les glaces et la longue durée du froid excessif qui a terminé l'année 1788. On a bien regretté que cet habile Mécanicien se soit borné dans son entreprise au jeu d'une seule meule: mais il ne pouvoit pas prévoir alors les avantages inapré-

ciables qui devoient résulter par la nature des circonstances de l'établissement d'une usine, dont l'objet étoit simplement de connoître et de vérifier le degré d'utilité de l'entreprise de MM. Walt et Bolton. Ne pouvant pas donner, par défaut de tems, plus d'extension à son entreprise, il s'est vu borné au produit journalier de soixante septiers de mouture, mesure de Paris.

C'est dans les momens de détresse que les hommes superficiels sentent enfin le mérite de l'industrie ; dans tout autre tems, les objets les plus importants sont le plus souvent sacrifiés à des goûts frivoles : il faut qu'un besoin impérieux leur commande pour ainsi dire d'y porter leur attention. Mais pourquoi ces mêmes hommes, qui ont cependant sur l'opinion une si grande influence, ont-ils un secret penchant à louer indistinctement et sans connoissance de cause tout ce qui vient de l'étranger, et à porter par des éloges indiscrets, le découragement parmi ces Artistes habiles et capables de soutenir avec avantage la rivalité et la concurence avec les Artistes étrangers ? N'avons-nous donc aucune manufacture,



aucun genre d'industrie qui soit recommandable ? mais les tapisseries des Gobelins, les tapis de la Savonerie, les riches étoffes de Lyon, les draps fins de Louviers, l'éclat et la solidité de nos teintures, les dessins, le goût exquis qui caractérise les ouvrages de nos Artistes; les belles porcelaines de Seves, les grandes glaces de Saint-Gobin, et une infinité d'autres manufactures plus ou moins importantes, prouvent, ce me semble, d'une maniere péremptoire, que la France n'est pas totalement dépourvue d'industrie. Veut-on réduire au silence ces impitoyables dépréciateurs de nos arts, qu'on leur demande quels en devroient être les progrès, s'ils étoient libres et encouragés, et si un absurde préjugé ne défendoit pas, pour ainsi dire, de s'y livrer, à ceux qui, par leur éducation, y sont peut-être les plus propres.

L'homme éclairé ne méprise ou ne dédaigne que ce qui est nuisible ou inutile : il vénère toute profession avantageuse à la société ; il sait que l'oisivité est l'unique source du vice et de la misère ; il gémit de voir une multitude de bras retenus dans l'inaction, par ce ridicule préjugé, qui s'oppose à

ce que des hommes d'une certaine classe puissent trouver dans leurs facultés personnelles, le moyen de subsister et d'enrichir leur patrie. Mais ce préjugé qui, dans la plupart des nations policées, enlève au commerce la plus grande partie de son activité, et qui est, sans qu'on paroisse s'en douter, la vraie cause de nos maux et de nos misères, n'existe heureusement pas dans les colonies : c'est pourquoi on doit s'attendre à des avantages prodigieux, si on parvient à transporter nos connoissances dans ces climats éloignés. Le sol fertile de Madagascar, les productions infiniment précieuses renfermées dans le sein de cette île célèbre, ne pourroient manquer d'offrir à l'industrie des moyens de fonder un commerce dont l'activité et l'étendue n'ont point de limites. C'est, ce me semble, sous cet aspect qu'il faut désormais considérer les établissements que l'on voudroit former à Madagascar. Quoique M. de Modave se soit plus rapproché de ce but que ceux qui l'ont précedé, on voit par son Mémoire, que ses vues ne portoient pas sur des bases solides et susceptibles de rendre heureux et long-

tems florissant l'établissement qu'il étoit chargé de former. C'étoit l'avis de M. Poivre : cet homme justement célèbre avoit administré avec sagesse, pendant plusieurs années, les établissemens Français au-delà du cap de Bonne-Espérance ; il avoit fait un long séjour à Madagascar, pour en étudier les plus utiles productions. M. Poivre étoit Intendant des îles de France et de Bourbon à l'époque de la formation de l'établissement de M. de Modave ; et l'on sent de quel poids doit être l'opiuion de cet homme distingué par ses lumières et ses vertus. C'est à son zèle infatigable que la France va bientôt être redevable de partager avec la Hollande le riche commerce des épiceries. Si ce bienfait n'est pas oublié des générations futures, les tribulations que ce vertueux citoyen a éprouvées ne feront que de rendre sa mémoire plus recommandable. Toujours passionné pour le progrès des connaissances et des recherches utiles, il n'a jamais laissé échapper l'occasion de répandre l'instruction : il regardoit comme un des principaux devoirs d'un Administrateur, d'employer et d'exciter l'émulation

de tous ceux auxquels il reconnoissoit des talens vraiment utiles. Il mit sur-tout à profit ceux du célèbre Commerson. Ce savant Naturaliste avoit accompagné M. de Bougainville dans son voyage autour du monde ; il avoit recueilli une immense collection de plantes et de tous les objets d'histoire naturelle des pays qu'il avoit parcouru. La relation de son voyage offroit une multitude de travaux intéressans. M. de Commerson étoit très assuré qu'en se rendant directement en France, ses utiles et pénibles travaux ne resteroient pas sans récompense. Mais tous ces avantages cessèrent de le toucher, dès qu'il sut que M. Poivre desiroit de l'employer à acquérir de nouvelles connoissances. Après avoir épuisé l'histoire naturelle des isles de France et de Bourbon, il passa à Madagascar, en en 1769 M. de Modave, qui étoit Gouverneur du fort Dauphin, lui procura de grands moyens de rendre aux sciences de nouvaux services. Combien ne doit-on pas regretter que des travaux aussi précieux ayent été perdus ou dispersés après la mort de cet homme infatiguable, qui a été enlevé aux sciences dans le moment où il alloit jouir en

paix du fruit de ses utiles recherches! J'ai été témoin oculaire de la prodigieuse activité de ce Savant, qui passoit presque toutes les nuits à décrire et à préparer les plantes ou les autres productions qu'il avoit recueillies sous un soleil brûlant. Je doute qu'aucun Naturaliste ait montré plus de zèle et des connoissances plus étendues. Mais que nous reste-t-il aujourd'hui de cette immense collection qu'il nous montroit à l'île de France, avec dautant plus de satisfaction qu'elle lui avoit plus coûté de peine? rien, ou presque rien. J'en appelle au témoignage de M. de Jussieu qui a eu la bonté de me communiquer ce qu'on a pu se procurer des débris de ces immenses recherches. Ces tristes restes des pénibles travaux d'un Savant distigué ne renferment que des commentaires de peu d'importance, sur quelques plantes décrites par Flacourt, dans son Histoire de Madagascar. La seule note de quelqu'intérêt concerne les Quimosses. Je vais la transcrire, et y joindre un petit mémoire de M. de Modave sur le même sujet:

» Les amateurs du merveilleux, qui nous au-
» roient sans doute su mauvais gré d'avoir réduit

» à six pieds de haut, la taille prétendue gigan-
» tesque des Patagons, accepteront peut-être en
» dédommagement une race de Pigmées qui
» donne dans l'excès opposés. Je veux parler de
» ces demi-hommes de l'intérieur de la grande
» île de Madagascar, et qui y forment un corps
» de nation considérable, appellé *Quimos* ou *Ki-*
» *mos*, en langue madécasse. Le caractère natu-
» rel et distinctif de ces petits hommes, est d'ê-
» tre blancs, ou du moins plus pâles en couleur
» que tous les noirs connus; d'avoir les bras très
» allongés, de façon que la main atteint au des-
» sous du genou sans plier le corps; et pour les
» femmes, de marquer à peine leur sexe par les
» mamelles, excepté dans le tems qu'elles nour-
» rissent; encore veut-on assurer que la plupart
» sont forcées de recourir au lait de vaches pour
» nourrir leurs nouvaux-nés. Quant aux facultés
» intellectuelles, ces Quimos le disputent aux
» autres Madécasses, que l'on sait être fort spi-
» rituels et fort adroits, quoique livrés à la plus
» grande paresse; mais on assure que les Qui-
» mos, beaucoup plus actifs, sont aussi plus bel-
liqueux;

» liqueux; de façon que leur courage étant, si » je puis m'exprimer ainsi, en raison double de » leur taille, ils n'ont jamais pu être opprimés » par leurs voisins, qui ont souvent maille à par- » tie avec eux. Quoiqu'attaqués avec des forces » et des armes inégales (car ils n'ont pas l'u- » sage de la poudre et des fusils comme leurs » ennemis) ils se sont toujours battus courageu- » sement, et maintenus libres dans leurs rochers, » leur difficile accès contribuant sans doute » beaucoup à leur conservation. Ils y vivent de » riz, de différents fruits, légumes et racines, » et y élèvent un grand nombre de bestiaux » (bœufs à bosse et moutons à grosse queue) dont » ils empruntent aussi en partie leur subsistance. » Ils ne communiquent pas avec les différentes » castes madécasses dont ils sont environnés, ni » par commerce, ni de quelqu'autre manière » que ce soit; tirant tous leurs besoins du sol » qu'ils possedent. Comme l'objet de toutes les » petites gueres qui se font entr'eux et les au- » tres habitans de cette île, est de s'enlever ré- » ciproquement quelque bétail ou quelques es-

» claves, la petitesse de nos Quimos les mettent » à l'abri de cette dernière injure : ils savent, « par amour de la paix, se résoudre à souffrir » la première jusqu'à un certain point, c'est-à-» dire, quand ils voyent, du haut de leurs » montagnes, quelque formidable appareil de » guerre qui s'avance dans la plaine, ils prennent » d'eux mêmes le parti d'attacher à l'entrée des » défilés par où il faudroit passer pour aller à « eux, quelque superflu de leurs troupeaux, dont » ils font, disent-ils, volontairement le sa-» crifice à l'indigence de leurs frères aînés ; mais « avec protestation en même tems de se battre » à outrance, si l'on passe à main armée plus » avant sur leur terrein ; preuve que ce n'est » pas par sentiment de foiblesse, encore moins par » lâcheté qu'ils font précéder leur présens. Leurs » armes sont la sagaye et le trait, qu'ils lancent « on ne peut pas plus juste : on prétend que s'ils « pouvoient, comme ils en ont grande envie, » s'aboucher avec les Européens, et en tirer des » fusils et des munitions de guerre, ils passeroient » volontiers de la défensive à l'offensive, contre

» leurs voisins, qui seroient peut-être alors trop
» heureux de pouvoir entretenir la paix.

» A trois ou quatre journées du fort Dauphin,
» les gens du pays montrent avec beaucoup de
» complaisance une suite de petits mondrains,
» ou tertres de terre en forme de tombeaux,
» qu'ils assurent devoir leur origine à un grand
» massacre de Quimos, défaits, en pleins champs
» par leurs ancêtres (1). Quoi qu'il en soit, cette
» tradition constante dans ces cantons, ainsi qu'une
» notion généralement répandue par-tout Madagascar,
» de l'existence encore actuelle des Quimos,
» ne permettent pas de douter qu'une partie
» au moins de ce qu'on raconte ne soit véritable.
» Il est étonnant que tout ce qu'on sait
» de cette nation ne soit que recueilli des témoignages
» de celles qui l'avoisinent; qu'on
» n'ait encore aucunes observations de faites sur
» les lieux, et que, soit le Gouverneur des îles
» de France et de Bourbon, soit les Comman-

(1) Je suis surpris que M. de Commerson n'ait pas cherché à vérifier ce fait en faisant une fouille un peu profonde au dessous de ces Mondrains.

» dans particuliers des différens postes que nous
» avons tenu sur les côtes de Madagascar, n'aient
» pas entrepris de faire pénétrer dans l'intérieur
» des terres, à dessein de joindre cette décou-
» verte à tant d'autres, qu'on auroit pu faire en
» même tems. La chose a été tentée dernière-
» ment, mais sans succès.

« Pour revenir à nos Quimos, j'attesterai,
» comme témoin oculaire, que dans le voyage
» que je viens de faire au fort Dauphin (sur la
» fin de 1770) M. le Comte de Modave, der-
» nier Gouverneur, qui m'avoit déja communi-
» qué une partie de ces observations, me pro-
» cura enfin la satisfaction de me faire voir parmi
» ses esclaves, une femme Quimose, âgée d'en-
» viron trente ans, haute de trois pieds sept
» pouces, dont la couleur étoit en effet de la
» nuance la plus éclaircie que j'aie vu parmi les
» habitans de cette île : je remarquai qu'elle étoit
» bien membrue dans sa petite stature, ne ressem-
» blant point aux petites personnes fluettes mais
» plutôt à une femme de proportion ordinaire
» dans le détail, mais seulement racourcie dans sa

» hauteur; que les bras en étoient effectivement
» très longs, et atteignans, sans qu'elle se cour-
» bât, à la rotule du genou; que ses cheveux
» étoient court et laineux; la physionomie assez
» bonne, se rapprochant plus de l'Européenne
» que de la Madécasse; qu'elle avoit habituelle-
» ment l'air riant, l'humeur douce et complai-
» sante et du bon sens, à en juger par sa con-
» duite. Quant aux mamelles, il ne s'en trouva
» que le bouton; mais cette observation seule
» est bien loin de suffire pour établir une excep-
» tion à la loi commune de la nature.

» Enfin peu avant notre départ de Madagas-
» car, l'envie de recouvrer sa liberté, autant que
» la crainte d'un embarquement prochain, portè-
» rent la petite esclave à s'enfuir dans les bois.

» Tout consideré, je conclus (c'est toujours
» M. de Commerson que je transcris) par croire
» assez fermement à cette nouvelle dégradation
» de l'espèce humaine, qui a son signalement
» caractéristique comme ses mœurs propres.

» La diminution de taille, par rapport à
» celle du Lapon, est à-peu-près graduée comme

» du Lapon au Quimos : l'un et l'autre habitent
» des zones plus froides et les montagnes les plus
» élevées de la terre. Celles de Madagascar, où
» habitent les Quimos, ont seize à dix-huit cent
» toises de hauteur au dessus du niveau de la
» mer. Les végétaux qui croissent naturellement
» sur ces grandes hauteurs, ne semblent être que
» des avortons, comme le pin et le bouleau,
» et tant d'autres qui, de la classe des arbres,
» passent à celle des plus humbles arbustes, par
» la seule raison qu'ils sont devenus alpicoles,
» c'est-à-dire, habitans des plus hautes mon-
» tagnes ».

Je vais donner à la suite de cet extrait du mémoire de M. Commerson sur les Quimos, un petit écrit de M. de Modave, sur le même sujet :

Lorsque j'arrivai au fort Dauphin, en Septembre 1768, on me remit un mémoire assez mal rédigé, qui contenoit quelques particularités sur un peuple singulier, nommé, en langue Madécasse, *Quimos*, qui habite le milieu de l'île de Madagascar, par la latitude de vingt-deux

dégrés. J'en avois déja entendu parler plusieurs fois, mais avec tant de confusion, que je n'avois presque donné aucune attention à un fait qui mérite d'être éclairci.

Il s'agit d'un peuple de Nains, vivant en société, gouverné par un Chef, protégé par des loix civiles.

J'avois bien trouvé, dans la relation de Flacourt, un passage qui se rapporte à cette nation; mais ce passage ne m'avoit fait aucune impression, parce que Flacourt rejette l'histoire de ce peuple nain, comme une fable inventée par les joueurs d'herraou : ces joueurs d'herraou sont des histrions et de vrais charlatans, qui passent leur vie à chanter des histoires absurdes et à faire des contes ridicules.

Flacourt nomme ces petits hommes des *Pigmées*, et mêle leur histoire à celle d'une prétendue race de géants, que l'ancienne tradition de Madagascar assure avoir fait autrefois dans cette île de grands ravages. Flacourt rapporte, d'après les joueurs d'herraou, que les Pigmées firent jadis une invasion dans le pays d'Anossy,

d'où ils furent repoussés par les Étanos, qui sont les peuples indigennes. Les Étanos enveloppèrent les Pigmées sur le bord de la rivière d'Itapère, et les massacrèrent tous : ils dressèrent ensuite dans cet endroit une multitude de pierres pour servir de sépulture à leurs ennemis, et de monumens à la victoire qu'ils avoient remportée sur eux.

Après avoir pris au fort Dauphin et aux environs toutes les informations possibles, je résolus, il y a deux mois, d'envoyer à la découverte du pays des Pigmées. Le détail de cette entreprise est consigné dans mon journal : elle n'eut aucun succès, par l'infidélité et le peu de courage des guides.

Mais j'en ai tiré du moins l'avantage de m'assurer qu'il y a réellement une nation de nain qui habite une contrée de cette île.

Ce peuple se nomme *Quimos* ou *Kimos* : la taille moyenne des hommes est de trois pieds cinq pouces ; ils portent une barbe longue et arrondie : la taille des femmes est de quelques pouces plus petite que celle des hommes. Les Quimos sont gros et trapus ; la couleur de leur peau est moins ba-

zanée que celle des autres insulaires, et leurs cheveux sont courts et cotonés. Ils forgent le fer et l'acier, dont ils font des lances et des sagayes. Ce sont les seules armes dont ils se servent pour se défendre contre leurs ennemis, qui tentent quelquefois de leur enlever des bestiaux. Dès qu'ils apperçoivent des troupes de voyageurs qui se disposent à traverser leur pays, ils attachent des bœufs à des arbres, et y joignent d'autres provisions, afin que ces étrangers trouvent sur leurs frontières des moyens de subsistances. Mais lorsque ces étrangers n'ont pas la prudence de les laisser en paix, et de se contenter du présent usité en pareilles circonstances, les petits Quimos savent se défendre vigoureusement, et repousser par la force ceux qui ont la témérité de vouloir, malgré eux, pénétrer dans la vallée qu'ils habitent et dont l'accès est difficile.

Remouzai qui avoit suivi, en qualité de Capitaine, le pere du Chef Maimbou, dans les deux malheureuses expéditions qu'il entreprit contre ses peuples, pour leur enlever une partie de

leurs troupeaux, et les vendre ensuite au fort Dauphin, m'a dit qu'il ne dut son salut qu'à la connoissance particulière qu'il avoit des montagnes élevées et escarpées qui cernent leur vallée. Remouzai avoit été plusieurs fois chez les Quimos : le père de Maimbou l'avoit pris pour guide, lorsqu'il se hasarda de les attaquer. La première incursion n'eut aucun succès ; mais la seconde fut bien plus funeste. Le frère de Maimbou fut tué ; sa petite armée mise en déroute, et le nombre de ceux qui échappèrent à la poursuite de ces Pigmées fut peu considérable. Quelque recherche que j'aie pu faire, je n'ai connu que Remouzai qui ait pu me donner des détails précis sur ces deux incursions.

Maimbou, avec lequel j'ai eu de grandes relations pour l'approvisionnement du fort Dauphin, n'étoit pas en âge d'accompagner son père à cette expédition, mais il avoit conservé contre les Quimos une aversion telle qu'il devenoit furieux lorsque je lui en parlois. Il vouloit m'engager à exterminer cette race de singes (car il ne leur donnoit jamais que cette injurieuse dénomination)

un Chef des Mahafalles, pays voisins de la baye Saint-Augustin, qui venoit chez un Chef voisin du fort, pour y échanger de la soie et d'autres marchandises contre des bœufs, dit devant un de mes Officiers, qu'il avoit été plusieurs fois dans le pays des Quimos, et que même il leur avoit fait la guerre. Ce Chef ajouta, que depuis quelques années, cette nation étoit fort tourmentée par les peuples voisins, et qu'on leur avoit brûlé plusieurs villages. Ce Chef se vantoit d'avoir chez lui un Quimos et une Quimose à-peu-près de même âge; il leur donnoit de 20 à 25 ans, et j'ai lieu d'espérer qu'il tiendra la promesse qu'il fit à mes Officiers de me les envoyer.

D'après les relations de ce Chef et celle de Remouzai, je dois croire la vallée des Quimos très riche en troupeaux et en toutes sortes de subsistances. Ces petits hommes sont laborieux et bons cultivateurs. Le Chef des Quimos jouit d'une autorité plus absolue et plus respectée que celle des autres Chefs des différentes contrées de Madagascar. Je n'ai pas pu connoître l'étendue de la vallée qu'ils habitent; je sais seulement qu'elle

est entourée de très hautes moutagnes, et que sa situation, par rapport au fort Dauphin, est au Nord-Ouest, à soixante lieues de distance. Le pays des Matatanes la borne dans la partie de l'Ouest. Leurs villages sont assis sur de petits mondrains dont l'escarpement est d'autant moins facile à gravir, qu'ils ont encore multiplié les obstacles qui en défendent les approches.

Le Chef des Mahaffalles et Remouzai, ne sont point d'accord sur deux faits qui méritent singulièrement d'être éclaircis. L'opinion générale des Madécasses est que les femmes Quimoses n'ont point de mammelles, et qu'elles nourrissent leurs enfans avec du lait de vaches. On ajoute qu'elles ne sont point sujettes au flux menstruel, mais, qu'à cette époque, la peau de leur corps devient d'un rouge sanguin. Remouzai m'a certifié que cette opinion étoit fondée; mais le Chef des Mahafalles la conteste : ainsi l'on doit au moins suspendre son jugement, et être fort circonspect sur la foi à donner à des phénomènes qui paroissent autant s'écarter des règles générales, lorsqu'elles s'étendent sur un certain nombre d'indi-

vidus. Je me suis procuré une femme Quimose, qui a été prise à la guerre, il y a quelques années, par un Chef de la province de Mandrarei : cette femme est d'une haute stature, comparativement à celle que l'on suppose aux autres femmes de sa nation ; cependant elle n'a que trois pieds sept pouces : son âge est de 30 à 32 ans ; ses bras sont fort longs, et ses mains ressemblent assez à la patte d'un singe : le mammellon de son sein est aussi adhérent à sa poitrine que celui des hommes les plus maigres, sans vestige de mamelles. Ma petite Quimose étoit d'une maigreur effrayante à son arrivée au fort Dauphin ; mais depuis qu'elle peut se livrer à son appétit dévorant, elle prend de l'embonpoint, et je crois que lorsqu'elle sera dans son état naturel, les traits de son visage mériteront d'être soigneusement observés. Le Chef qui m'a vendu cette Quimose m'a dit qu'un de ses amis avoit chez lui un Quimos, et qu'il feroit son possible pour me l'envoyer.

Si l'entreprise que j'ai faite il y a deux mois avoit mieux réussi, je n'aurois certainement pas

de vertige a causé le moins de désordres; lorsque la superstition se joint aux vices multipliés des grandes associations, son venin n'en acquère que plus d'activité. Laissons à Flacourt le stérile soin de présenter l'affligeant tableau des pratiques superstitieuses des Madécasses: ce sujet n'offre au lecteur aucune leçon utile. Faut-il être étonné qu'un être foible et sensible, assailli dès le berceau d'un grand nombre d'infirmités, s'égare pendant la courte durée de son inconcevable existence, sur les causes des calamités qui l'accablent? faut-il être surpris que dans le délire d'une imagination troublée, le Sauvage ait recours à toutes sortes de chymeres pour se soustraire aux dangers dont-il se sent menacé? Les ouragans ravagent le champ qu'il cultive; la foudre frappe l'asyle qu'il s'est créé; la terre s'ouvre sous ses pas; et par des mouvements convulsifs et terribles, engloutit en un instant de vastes contrées. Au milieu de tant de désastres, le Madécasse restera-t-il témoin impassible et spectateur stupide de ces calamités? Non sans doute; moins il sera éclairé, et plus son imagination sera frappée de terreur: il attribuera les

grande

grandes catastrophes, qui semblent menacer la terre d'une entière destruction, à la colère de l'être invisible qui la gouverne ; il cherchera à l'appaiser par des prières et par des sacrifices, et se trompant sur la nature du culte qu'il doit à la divinité, il inventera dans son délire toutes sortes de pratiques absurdes, puériles et souvent sanguinaires. C'est uniquement par l'effet de cet esprit de vertige dont aucun peuple n'est exempt, que les Malegaches nous paroissent plus criminels que les Cannibales, lorsque, par la plus coupable superstition, ils livrent à la dent des bêtes féroces les enfans nouveaux-nés, d'après la décision des Ombiasses. Ces fourbes observent l'aspect des planètes, et condamnent les nouveaux-nés, à perdre la vie, lorsque l'instant de leur naissance est jugé un jour malheureux. Les mois de Mars et d'Avril, la dernière semaine de chaque mois, tous les Mercredi et Vendredi de l'année, sont des jours de proscription ; ainsi pendant près de la moitié de l'année, la population de Madagascar est attaquée dans sa source. L'arrêt inhumain des Ombiasses n'est

pas toujours exécuté ; des pères moins superstitieux et plus tendres font souvent enlever, par des serviteurs fidèles, ces malheureuses et innocentes victimes publiquement abandonnées dans les forêts ; ils les font élever dans le secret, et chassent par des sacrifices la malignité de l'astre qui a présidé à leur naissance.

Mais tirons le rideau sur une horreur qui révolte la nature : que ne pouvois-je, pour l'honneur de l'humanité, voiler une coutume aussi criminelle ! De quel travers l'homme ignorant et crédule, n'est-il pas capable ? la mesure de nos erreurs est, si j'ose m'exprimer ainsi, celle de nos misères ; l'ignorance les aggrave, la lumiere les dissipe ; ou l'homme est bien nouveau sur la terre qu'il habite, ou cette terre a éprouvé de bien grandes révolutions ; car pour peu qu'on réfléchisse sur le peu de lumière qui luit sur les nations les plus éclairées, pouvons-nous dissimuler notre profonde ignorance, et ne pas reconnaître que nous sommes à peine sortis du cahos ? Ce que l'homme le plus habile sait, est si peu de chose, qu'en vérité, il n'est permis qu'aux esprits légers et

superficiels de s'en glorifier. Il ne faut cependant pas que la crainte d'exagérer nos progrès dans l'étude des sciences morales et physiques, nous rende injuste envers notre siècle. Les droits de l'homme sont désormais mieux connus, les causes des phénomènes les plus allarmants ne sont plus un mystère; nos progrès dans les sciences exactes nous ont dévoilé des secrets, que la nature sembloit avoir mis au dessus de la portée de notre foible intelligence. Désormais la marche à suivre dans les recherches est prescrite; celui qui voudra l'observer ne craindra plus de s'égarer: les limites du probable, du douteux, du certain, reposent sur des bases inébranlables. La vérité n'est pas, comme l'erreur, susceptible d'une multitude de forme, elle n'est qu'une, et elle n'échappe point à quiconque la cherche avec un cœur droit et un esprit juste; mais elle fuit ces hommes frivoles, qui ne mettent de prix qu'aux choses qui n'en ont pas. Ces esprits dégradés n'estiment que ces superfluités, qui servent d'aliment au luxe et à la vanité; aussi ne doivent-ils estimer et rechercher que les

sophismes destinés à dérober aux yeux de la multitude les suites funestes de leurs goûts dangereux. Ces hommes corrompus, pleins des préjugés dont l'absurdité n'est cachée que par le faux éclat qui les entoure, substituent le mépris à l'amour de l'humanité. La raison délaissée n'a aucun empire sur leurs actions : avec des dehors trompeurs, des manières aisées, une apparente affabilité, une attention scrupuleuse à suivre les modes, les usages, les opinions, on peut tout oser dans la société ; on peut attaquer avec succès ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes ; on peut préconiser le luxe, la crapule et l'esclavage. Qui de nous n'a pas été fréquemment témoins de ces coupables sophismes, qui changent, pour ainsi dire, en vertu les vices et les préjugés les plus désastreux. Certes! des cœurs aussi corrompus, des esprits aussi faux, sont pour toujours bannis du sanctuaire des sciences exactes. Le Sauvage en est moins éloigné. Celui qui avoue franchement qu'il ne sait rien, est plus près de l'instruction que la plupart de ces esprits présomptueux qui, connoissant à peine la superficie des

choses, parlent, décident sur les sujets les plus difficiles, sur les sujets les plus compliqués, sans être arrêtés par le sentiment de leur insuffisance. Pendant le séjour que j'ai fait à Madagascar, je n'ai cessé de faire sur les insulaires des expériences, dont le résultat m'a prouvé combien il est peu difficile de leur donner des notions justes de nos sciences. J'ai eu lieu d'être surpris de l'étonnante facilité avec laquelle ils saisissoient les causes générales des principaux phénomènes qui devoient le plus les alarmer ou les surprendre. Pour peu qu'on soit versé dans l'étude des connoissances exactes, on sait la marche qu'il faut suivre pour les répandre : n'est-ce pas en l'observant que l'Europe a sorti presque subitement d'un état pire que l'ignorance ? C'est à cette marche salutaire qu'est due la chûte de cette vaine instruction, qui n'enseigne que des erreurs et des futilités ? Mais afin d'en retirer plus d'avantages, il faut que la crainte, fille de l'ignorance et source inépuisable d'illusion, soit bannie de la surface de la terre ; il faut qu'elle rentre dans le néant, d'où elle n'est sortie que pour le malheur de l'espè-

ce humaine. A-t-elle donc jetté dans tous les esprits de si profondes racines, qu'il soit impossible de les arracher? croit-on si difficile de persuader à des Sauvages, que les grands désastres sont une suite nécessaire des loix du mouvement? Le Physicien dirigera-t-il à son gré, par le moyen des conducteurs, le feu du ciel? puisera-t-il dans les nuages, par le secours de ces cerfs-volans, la manière électrique qui y est concentré, sans que les témoins de ces expériences décisives reconnoissent l'utilité de l'étude de la nature? Dès lors le Sauvage cessera d'être troublé par le bruit imposant du tonnerre; dès lors, quand il en méconnoîtroit la cause, il jugera qu'elle n'est point ignorée du Physicien qui a su s'en rendre le maître; et cette considération suffit pour le délivrer de ses inquiétudes. Il en sera de même de l'effet des volcans, des tremblemens de terre, si on lui montre dans les substances qui lui sont familières des embrasemens spontanés, des mouvemens convulsifs et des effets en tout point analogues. Il ne faut pas croire l'homme si borné, qu'il ne puisse suivre des rai-

sonnemens même assez compliqués, lorsqu'ils sont fondés sur l'expérience. Je sens que dans les pays civilisés, une multitude innombrable, uniquement occupée du soin de sa subsistance par un travail continu et par un exercice forcé, n'a pas le loisir de repousser les opinions erronées qu'on lui inculpe dès l'âge le plus tendre : mais les peuples Sauvages, habitants des contrées fertiles, ne sont pas dans ce cas ; ils sont avides de s'instruire, ils en ont le loisir, et certes, cet avantage ne peut leur être contesté.

PARTIE DU NORD-EST

DE MADAGASCAR.

La partie du Nord-Est de l'île de Madagascar est le riche magasin des colonies des îles de France et de Bourbon. Les ports les plus fréquentés sont Foulepointe, Sainte-Marie et la baye d'Antongil. C'est dans ces trois lieux que les Français ont tenté de former des établissemens. Un soldat de la Compagnie des Indes, dont le surnom étoit la Bigorne, me donna des renseignemens utiles sur les

établissements des Forbans dans ces contrées. Cet homme s'étoit fait aimer des insulaires, et s'étoit acquis, par une longue résidence, une sorte d'influence sur ces peuples, dont l'administration des îles de France et de Bourbon a longtems retiré de grands avantages. Ce fut auprès de lui que je pus prendre quelques foibles notions du caractère, des mœurs et des productions de la partie de Nord-Est de Madagascar.

Les habitans de cette côte sont encore meilleurs et plus humains que ceux de la province de Carcanossy: ces bonnes gens ne se servent ni de verroux ni de serrures, et se contentent de fermer la porte de leurs maisons avec des épines et des branchages: ils les laisseroient remplies de richesses, qu'ils n'auroient aucune crainte d'être volés; leurs maisons ne sont cependant qu'un assemblage de feuilles et de nates, que l'on peut enfoncer sans effort. Les pirates qui désoloient les mers de l'Inde, alarmés des préparatifs considérables que l'on avoit fait pour mettre fin à leur brigandage, se réfugièrent à la côte du Nord-Est de Madagascar. Il paroît qu'ils formèrent leur premier établisse-

ment à l'île de Nossy Hibrahim, nommée par les Français, Sainte-Marie. Une des extrémités de cette île est à onze lieues de Foulepointe; l'autre extrémité s'étend dans le Nord jusqu'à l'ouverture de la baye d'Antongil.

Les Pirates parvinrent à gagner la confiance et l'amitié des Insulaires, en contractant avec eux des alliances. On est peut-être surpris que des hommes d'une profession si infâme n'ayent pas laissé une mémoire plus avilie; cette terre étrangère étoit devenue pour eux et leur enfants une nouvelle patrie; ils en avoient pris les mœurs et adoptés les usages. D'ailleurs dans ces contrées fertiles et riches en toute sorte de subsistances, il est presque impossible de trouver de l'avantage à attenter à la propriété, puisque la seule richesse de ces peuples est celle du sol, et que le sol appartient presqu'indistinctement à tous les Insulaires. Il n'est donc point étonnant que des Pirates, revenant perpétuellement dans ce lieu de refuge, pour réparer et ravitailler leurs vaisseaux, ne reçussent un accueil favorable des Malegaches, puisqu'ils partageoient leur opulence

sans se douter de leurs rapines. Ils comparoient la conduite de ces misérables à celle de plusieurs vaisseaux européens, et la comparaison n'étoit pas à l'avantage de ces derniers, qui s'étoient procuré plus d'une fois des raffraîchissemens par force, en exerçant des vexations inouies, en brûlant leurs villages, ou en les foudroyant par leur artillerie, lorsqu'ils ne trouvoient pas qu'on mît assez de célérité à leur procurer des bœufs, des poules et du riz. On sent qu'après de telles violences, la vue d'un vaisseau Européen étoit pour ces insulaires un signal de terreur et de calamité. Les gens de Foulepointe se rapellent et n'ont point oublié, qu'au commencement de ce siècle, un vaisseau Européen attira sous une grande tente une multitude d'insulaires, à l'instant qu'elle fut remplie, la charpente de la tente s'écroula; et par cette ruse exécrable, on put aisément s'emparer d'un grand nombre d'Insulaires dont on fit des esclaves. S'il nous étoit permis de passer sous silence de tels forfaits, nous croirions encore utile d'en faire mention, afin de montrer combien les Européens qui nous ont précédé ont laissé de maux et d'atrocité à réparer.

Les Pirates continuèrent leurs brigandages avec succès, jusqu'en 1721; mais à cette époque, plusieurs nations, alarmées des pertes énormes qu'éprouvoit le commerce, s'unirent pour délivrer la mer de l'Inde de l'oppression de ces redoutables tyrans, qui s'étoient emparé d'un gros vaisseau portugais, où étoient le Comte de Receira et l'Archevêque de Goa, et le même jour, d'un autre vaisseau, de trente pièces de canons. Ces deux riches captures furent faites devant l'île de Bourbon.

Les Pirates, aguéris et fiers de leurs succès, firent une longue et terrible résistance. Il fallut leur opposer des forces considérables, les effrayer par des châtimens sévères, les poursuivre malgré des dangers éminens, jusqu'au lieu de leur retraite, et les forcer d'y brûler leurs vaisseaux.

Tels furent les moyens de rigueur dont on usa pour purger la mer de l'Inde de ces brigands, qui l'infectoient depuis que Vasco de Gama avoit ouvert aux vaisseaux Européens la route de l'Inde. La perte absolue des forces maritimes des Pirates ne leur permit plus d'opprimer le com-

merce et de sortir du misérable établissement qu'ils avoient formé à Sainte-Marie, île voisine et dans la dépendance de celle de Madagascar. Ces scélérats, contraints de renoncer à une vie errante et vagabonde, se signalèrent par de nouveaux forfaits. Ne pouvant plus exercer avec avantage leur infâme métier dans des contrées fertiles, où toutes les propriétés sont confondues; trop inférieurs en nombre pour subjuger les Insulaires, on auroit cru qu'il ne pouvoit plus leur rester d'autre moyen de nuire que celui de porter parmi ces peuples le flambeau de la discorde; mais s'ils s'étoient simplement bornés à exciter des guerres et des divisions parmi les Malegaches, ce feu se seroit vraisemblablement éteint, et dès que le calme auroit éclairé les insulaires, ils n'auroient certainement pas manqué de s'en prendre aux Pirates et de se venger de leur perfidie. Il étoit donc nécessaire au succès de leurs pernicieux desseins, de rendre la guerre utile à ces peuples. La vente des prisonniers, c'est-à-dire, le commerce des esclaves, remplissoit pour eux le double objet d'entretenir et de perpétuer les

divisions parmi les Malegaches, et de se procurer de nouveaux moyens de s'enrichir, de se faire rechercher et protéger par les nations Européennes, qui favorisent ce détestable commerce. C'est par ce nouveau forfait, que les Pirates ont terminé leurs brigandages, forfait qui dépeuple et désole encore aujourd'hui l'île de Madagascar. Ce fléau destructeur, depuis le moment de sa naissance, n'a pas cessé un instant d'augmenter d'activité. Il n'est pas moins difficile d'en prévoir le terme, que d'en calculer les ravages. De tous les crimes, de tous les désordres causés par les Forbans, le plus grand sans doute est celui d'avoir introduit à Madagascar la traite des esclaves, et cependant je croirois souiller ma plume, si je me permettois de tracer l'effrayant tableau des violences atroces qu'ils ont exercées et des ruses infâmes qu'ils ont employées. La traite des esclaves est une institution d'autant plus abominable, que les maux qu'elle occasionne sont à peine sentis par ceux qui en profitent. Il semble qu'il faille une longue suite de méditation pour découvrir que la liberté tient à l'essence et à la di-

gnité de l'homme, et que c'est le comble de l'injustice que d'en avoir fait, si je puis m'exprimer ainsi, un effet commerçable. Si cette vérité ne fait pas assez d'impression sur les nations éclairées pour les forcer à proscrire la servitude, comment peut-on se flatter qu'elle puisse être apperçue par des Sauvages plongés dans les ténèbres de l'ignorance? On ne peut donc pas être surpris que les Malegaches, frappés des avantages qu'ils ne cessent de retirer de la vente des esclaves, conservent encor de la reconnaissance pour ces hommes infâmes, auxquels ils croyent devoir la plus grande partie de leurs richesses.

Avant que ces brigands se fussent établis parmi eux, les bêtes à corne et à laine étoient sans valeur; le riz et les autres approvisionnemens n'avoient de prix que celui qu'il plaisoit aux navigateurs de leur assigner : il paroît même que pendant le tems de leurs pirateries, ils dissipoient dans l'yvresse et dans la débauche, au retour de chaque expédition, le profit de leurs courses.

Le défaut de prévoyance n'est pas rare dans

des hommes accoutumés à une vie errante et dissipée ; l'extrême profusion de ces scélérats n'a rien qui surprend: mais, toujours plus dissimulés que prodigues, il ne faut pas être étonné qu'ils aient soigneusement observé de cacher aux insulaires la source impure où ils puisoient leur opulence. C'est peut-être l'unique point sur lequel ils étoient forcés d'être prudens, sous peine d'encourir la haîne de ces peuples, qu'ils avoient tant d'intérêt de ménager.

L'odieux et inutile récit de leurs honteux brigandages auroit porté l'effroi et l'alarme dans ces contrées, où le moindre de ces forfaits étoient punis de mort. N'en doutons pas, les Malegaches auroient exterminé des hôtes si dangereux, s'ils avoient connu leurs inclinations perverses: mais puisque leur mémoire n'est point en exécration, et n'a pas laissé dans l'esprit de ces peuples, des traces de leur infâmie, il faut que par une profonde dissimulation, et des dehors trompeurs d'affection et de confiance, ils les ayent séduits. Et comment des Sauvages auroient-ils été assez habiles pour connoître et dévoiler des

scélérats, exercés dès l'âge le plus tendre, au mensonge et à la ruse, dès qu'ils avoient intérêt de leur dérober ou de leur déguiser la plupart des vices dont ils étoient infectés?

Nous avouons que cette explication seule peut nous satisfaire, après les vains efforts que nous avons faits sur les lieux, dans le dessin de découvrir la vraie cause de l'espèce d'affection, j'ose dire même, de vénération des Malegaches pour la mémoire de ces infâmes brigands.

Ce n'est pas dans le tems que les Pirates étoient uniquement occupés de désoler et de ravager les mers de l'Inde, qu'ils ont pu causer de grands désordres à Madagascar; leur séjour dans cette île étoit toujours très court; d'ailleurs, ayant à réparer promptement leurs vaisseaux, et à se procurer des approvisionnemens, ils ne pouvoient songer à mettre le trouble et la division parmi ces peuples, qui pouvoient s'en venger pendant leur absence sur leurs femmes et leurs enfans, et ruiner leurs établissemens; et ce n'est que par moment qu'ils pouvoient se livrer à tous les excès de l'ivresse et de la débauche. Mais dès

dès qu'ils furent contraints de renoncer à leur infâme profession, ils suivirent un plan de vie tout différent : leur vue se porta sur les moyens de recouvrer une partie des richesses qu'ils avoient imprudemment dissipées, et de se ménager la protection des Européens, en leur ouvrant une branche de commerce dont ils connoissoient l'étendue et l'importance. Ce sont ces scélérats qui sont les premiers instituteurs de la vente des esclaves dans la partie du Nord-Est de Madagascar. Toutes les traditions du pays nous l'apprennent, et La Bigorne nous l'a confirmé. Ce ne fut qu'à force de troubles et de divisions, que ces brigands parvinrent, vers l'an 1722, à surmonter l'aversion des Malegaches pour cet affreux trafic. Plusieurs vaisseaux Européens avoient fait, avant cette époque, des efforts inutiles pour les engager à vendre leurs prisonniers et les malfaiteurs. Leurs négociations à cet égard, bien loin d'avoir du succès, avoient été repoussées avec indignation, et quelquefois punies d'une manière terrible, lorsqu'ils osoient y mettre de la ruse ou de la violence. Les Pirates con-

noissoient trop bien le caractère courageux des Malegaches pour user des mêmes moyens ; ils sentoient qu'ils étoient en trop petit nombre pour les subjuguer ou chercher à leur faire la loi sur un commerce qui leur répugnoit. La moindre violence à cet égard auroit entraîné leur perte, et plus sûrement encore, celle de leurs femmes et de leurs enfans. La voie la plus sûre pour parvenir à leur fin étoit d'allumer parmi ces peuples le flambeau de la discorde, et de profiter de leurs guerres intestines afin de les amener à se défaire des prisonniers qui, par leur nombre, ne pouvoient manquer de leur devenir à charge. Mais au milieu de tous ces désordres, il importoit infiniment à leurs vues et à leur sûreté, de conserver des relations avec les deux partis, et d'y jouer le rôle de conciliateurs. Il falloit encore attendre une occasion, ou du moins un prétexte plausible, pour mettre à exécution cet odieux complot. Leur attente ne fut pas longue.

Les Béthalimènes, peuples de l'intérieur des terres, avoient quitté leurs villages et avoient afflué en grand nombre vers le lieu de l'habita-

tion des Pirates, dans le dessein de se procurer divers objets de commerce dont ils sentoient l'utilité et la commodité. Ils recherchoient particulièrement les belles toiles des Indes, les mouchoirs de Mazulipatnam, les mousselines et quelques autres marchandises plus ou moins précieuses. Les habitans des bords de la mer, connus sous le nom d'Antavarres et de Manivoulois, les voyoient parmi eux avec un vrai plaisir: ils auroient cru manquer à-la-fois au devoir de l'hospitalité et à l'affection qu'ils portoient aux Pirates, s'ils avoient mis le moindre trouble dans le commerce de bestiaux et de vivres de toute espece, nécessaires à l'approvisionnement de leurs vaisseaux.

Les Béthalimènes sont des peuples plus économes et plus courageux que les Antavarres et les Manivoulois: dès qu'ils virent que la source des richesses des Pirates étoit tarie, par la destruction absolue de leur marine, ils se disposèrent à se retirer dans leurs villages, avec le riche butin qu'ils avoient amassé. Les Antavarres et les Manivoulois ne se seroient point opposés à leur départ, si les Pirates n'avoient

fait les derniers efforts pour soulever ces peuples, en leur faisant sentir que ces marchandises précieuses, fruit de leur peine et de leur attachement, étoient à jamais perdues pour eux, s'ils en souffroient la sortie et le versement dans l'intérieur des terres. C'est ainsi, qu'après une longue résistance, uniquement fondée sur le respect dû à l'hospitalité, les Antavarres et les Manivoulois se laissèrent vaincre et entraîner dans une guerre injuste. Cette guerre cruelle fut le germe de toutes celles qui ensanglantent encore aujourd'hui la partie du Nord-Est de Madagascar. Avant ce tems, ces peuples vivoient en paix, et les petites divisions, inséparables des associations, qui, peu considérables, n'étoient jamais de longue durée, et ne laissoient par la suite aucune trace d'animosité. Les Pirates eurent l'adresse d'éviter de paroître dans les armées des Antavarres et des Manivoulois, sans vouloir paroître garder la neutralité : car ils vendirent, à un très haut prix, des armes et des munitions de guerre à leurs amis les Antavarres et les Manivoulois ; mais en refusant les mêmes secours aux Béthalimènes,

ils leur donnèrent secrètement le conseil perfide d'échanger, avec un vaisseau européen, nouvellement arrivé à Foulepointe, leurs prisonniers pour des armes à feu et des munitions de guerre. Les Béthalimènes, irrités à l'excès des violences dont les Antavarres et les Manivoulois usoient à leur égard, suivirent avec empressement cet avis. Ils avoient fait, en se défendant bravement, un grand nombre de prisonniers : ces prisonniers leur étoient à charge, et en les vendant ils se procuroient par-là les armes nécessaires à leur défense.

Les Béthalimènes surent gré aux Pirates de leur avoir indiqué le moyen de faire repentir les Antavarres et les Manivoulois de leurs injustices, en leur procurant des munitions de guerre suffisantes et capables de leur en imposer ; ils s'en trouvèrent même beaucoup mieux pourvus que leurs ennemis qui, dès lors ne purent plus mettre d'obstacle à leur départ. Ces mêmes Madécasses, qui avoient toujours montré la plus invincible répugnance à la vente des prisonniers, changèrent subitement de principes à cet égard.

Cependant ces peuples nous croyoient antropofages. Les efforts que les Européens n'avoient cessé de faire pour se procurer, par ruse, ou par force, des esclaves, n'avoient pas peu contribué à les confirmer dans cette outrageante opinion. Les ennemis des blancs, dont le nombre n'étoit pas petit, se plaisoient à accréditer cette odieuse calomnie, et l'on ose assurer qu'elle s'est tellement perpétuée de génération en génération, qu'elle subsiste encore aujourd'hui. Certes, s'il est des moyens de détruire cette avilissante accusation, c'est de faire élever parmi nous avec un soin tout particulier quelques jeunes Madécasses, et les renvoyer dans leur pays. Lorsqu'ils connoîtront nos mœurs, nos arts et notre industrie, nous leur inspirerons des sentimens bien opposés. D'ailleurs, c'est le plus grand bienfait que l'on puisse rendre à ces contrées. Pour peu que l'on réfléchisse sur les salutaires conséquences d'un pareil moyen, l'on aura lieu d'être surpris qu'on ait négligé d'en faire usage.

Si nous nous permettons de passer sous silence cette longue suite de guerre, qui, depuis

cette époque, n'a cessé de désoler la partie du nord de Madagascar, nous ne pouvons pas nous dispenser d'observer que les Pirates seuls ont allumé parmi ces peuples le flambeau de la discorde, en conciliant en même tems l'affection des Antavarres, des Manivoulois et celle des Béthalimènes.

Dès lors les Européens ne dédaignèrent plus de rechercher leur protection. La vente publique des prisonniers servit d'aliment au feu de la haîne et de la vengeance, ces deux fléaux réunis n'offrent de bornes à leurs ravages que l'entière dépopulation d'une île célèbre par son étendue et sa prodigieuse fertilité. Que de victimes immolées à l'insatiable cupidité de quelques brigands !

Hommes justes et compatissants, voyez ce qu'il en a coûté de sang et de crimes, pour amener vos colonies à cette espèce de prospérité dont vous entendez tous les jours exagérer la plupart des avantages, comme si cette prospérité toujours précaire n'étoit pas plus apparente que réelle, puisque l'opulence du petit nombre n'est

fondée que sur la servitude et la misère de la multitude.

Le commerce des esclaves, après avoir servi à établir la puissance des Pirates, ne fut pas inutile à leurs enfants.

Tamsimalo dont la mère étoit fille d'un Chef puissant, et le père un vieux corsaire célèbre par sa ruse et son brigandage, s'empara après la mort de son père, de la souveraine puissance : aucun événement extraordinaire n'a signalé son règne ; cependant sa mémoire est encore vénérée de ces peuples, et ses cendres respectées reposent à Sainte-Marie depuis l'année 1745, époque de sa mort.

Son fils Jean Harre lui succeda; mais son pouvoir fut plus limité, et son inconduite le fit mépriser de ses sujets. Il fixa à Foulepointe le lieu de sa résidence, laissant le gouvernement de Sainte-Marie à sa mère et à sa sœur, connue sous le nom de Bétie. Peu de tems après la mort de Tamsimalo, la compagnie des Indes forma un établissement à Sainte-Marie. M. Gosse fut chargé de prendre possession de cette île, au nom de

la Compagnie. Cet employé se fit accompagner dans cette cérémonie par Betie, fille de Tamsimalo et veuve de Jean-Harre. Cet honneur appartenoit, selon les usages du pays, à la veuve de Tamsimalo dont la souveraineté étoit reconnue. Cette femme altière et impérieuse fut offensée à l'excès de l'espèce d'oubli et de dédain que Gosse affectoit dans cette circonstance pour sa qualité; elle jura de s'en venger. Gosse méprisa longtems la colère de cette femme : cette conduite n'étoit pas prudente et pouvoit attirer tôt ou tard de grands malheurs sur l'établissement qui lui étoit confié. Des maladies épidémiques et des fièvres opiniâtres, jettoient dans la langeur et dans l'affoiblissement, cette colonie pendant la durée de l'arrière saison. Il falloit que l'administration de l'île de France lui envoyât annuellement de nouvelles recrues pour réparer les pertes considérables occasionnées par l'insalubrité de cette île. La mortalité étoit si grande dans l'arrière saison, qu'on lui donne dès lors le nom de *Cimetiere des Français*. Il est vrai qu'on avoit le plus grand soin de n'envoyer dans ce lieu mal

sain que des sujets dont la perte ne pouvoit causer aucun regret.

Si Gosse manqua d'égards à la veuve de Tamsimalo, on assure qu'il ne négligea aucun moyen de plaire à Bétie. Cette charmante fille joignoit à une figure agréable, beaucoup d'aménité; les insulaires avoient pour elle beaucoup plus d'affection que pour sa mère. Bétie ne fut pas insensible à l'attachement de Gosse; elle fit plus d'une fois échouer les funestes projets de sa mère contre les Français : mais enfin son zèle eut des bornes qu'il n'étoit pas en son pouvoir de franchir. La veuve de Tamsimalo accusa Gosse d'avoir osé troubler les cendres vénérées de son mari, et d'avoir enlevé les richesses enfermées dans son tombeau.

Cette accusation, vraie ou fausse, excita une telle fermentation, qu'à l'instant la perte des Français fut irrévocablement arrêtée. Les insulaires fondirent sur l'établissement, y mirent le feu et massacrèrent généralement tous les Français. Dès que ce funeste évenement, arrivé la veille de Noël 1754, fut connu à l'île de France, un vais-

seau armé en guerre reçut l'ordre de se rendre devant l'entrée du port de Sainte-Marie, et d'en punir sévèrement les habitans. Le châtiment fut terrible : on incendia quantité de villages, plusieurs grandes pirogues remplies d'insulaires furent submergées ; celle ou étoit la veuve de Tamsimalo fit d'inutiles efforts pour gagner la baye d'Antongil, et échapper par-là à la poursuite des chaloupes chargées de s'en emparer. Le feu de l'artillerie l'atteignit : la veuve de Tamsimalo fut tuée ; plusieurs de ceux qui l'accompagnoient éprouvèrent le même sort : les autres furent faits prisonniers, et Bétie se trouva du nombre de ces derniers. Bétie, amenée à l'île de France, se justifia devant le Conseil supérieur, en prouvant que sa mère étoit seule coupable du meurtre des Français : elle fit voir que ses liaisons avec Gosse avoient mis sa vie en danger, et qu'il n'y avoit plus pour elle de sûreté à Sainte-Marie, ayant perdue par son attachement pour les Français et les efforts qu'elle avoit faits pour les sauver, la confiance et l'affection des insulaires. Le conseil supérieur de l'île de France, convaincu de l'inno-

cence de cette fille, la renvoya à Foulepointe, auprès de Jean Harre son frère avec des presens considérables. On la chargea d'employer tous les moyens de rétablir le calme et la concorde entre les gens de Foulepointe et les Français. Ces peuples, effrayés des ravages exercés à Sainte-Marie, s'étoient retirés dans l'intérieur des terres. Tout commerce avoit cessé, et les besoins de l'île de France exigeoient qu'on cherchât par toutes sortes de voies à le rétablir. Betie, par le grand ascendant qu'elle avoit sur son frère, étoit plus propre que personne à remplir à cet égard les vues de l'administration. Elle s'associa la Bigorne, ancien soldat de la Compagnie des Indes, homme intelligent et actif.

La Bigorne apprit en peu de tems la langue malegache, et s'acquit par une conduite franche et soutenue l'affection des insulaires. Ce fut à ses soins, à son activité qu'on dut le rétablissement du commerce. A tous les témoignages honorables rendus unanimement à ses services, nous distinguerons celui de M. Poivre, qui fut témoin oculaire en 1758, de la bonne conduite de ce brave soldat.

Cet administrateur célèbre, dont le suffrage ne peut pas être suspect de prévention ou de partialité, m'a souvent fait l'éloge de cet homme, dont le souvenir est encore cher à ces peuples. L'empire qu'il avoit pris sur l'esprit des insulaires étoit moins dû à son éloquence, qu'à la bonté de son caractère.

Les discours qu'il prononçoit devant ces peuples dans ces grandes assemblées, nommées *palabres*, n'étoient pas à comparer à ceux des orateurs Malegaches. M. Poivre, qui avoit assisté à plusieurs de ces palabres, m'a souvent répété que l'éloquence naturelle des Malegaches l'avoit vraiment étonné. Il se plaisoit à raconter jusqu'aux moindres particularités d'un grand palabre, où tous les chefs circonvoisins s'y trouvoient entouré d'un peuple innombrable, pour arrêter un traité de commerce avec les commisaires de notre compagnie des Indes.

Voici en peu de mots la relation qu'il m'en a donnée :

L'orateur, après avoir salué les Chefs, s'avança vers les Français ; il leur fit une profonde révé-

rence ; et adressant ensuite la parole à la Bigorne, il dit : « Tu sais, la Bigorne, que depuis plus de » 80 ans, les blancs viennent traiter ici avec les » Malegaches ; diras-tu que jamais un blanc ait » été tué par un homme de notre nation ?

» Nous vous avons toujours reçu non seulement » comme nos frères, mais encore comme les maî- » tres du pays ?

» Quand les Français nous ont demandé des » bœufs et du riz, nous ne leur en avons jamais » refusé.

» Lorsqu'ils ont voulu planter des palissades et » construire des cases, n'avons-nous pas été dans » les forêts chercher les bois qui leur étoient né- » cessaires ?

» Ceux qui sont venus avant toi, la Bigorne, » et ceux qui sont ici, ont-ils eu quelque sujet de » plainte contre nous ? N'ont-ils pas puisé l'eau » de nos fontaines ? n'ont-ils pas abattu les bois » de nos forêts, sans qu'aucun homme de Foule- » pointe leur ait demandé, — Pourquoi fais-tu » cela ? Les peuples du Sud et ceux du Nord, et

» plus récemment encore ceux de Sainte-Marie,
» ont massacré des Français et leur ont fait la
» guerre; mais ceux de Foulepointe n'en ont ja-
» mais frappé aucun : ils leur ont donné au con-
» traire toutes sortes de secours; ils leur ont
» témoigné dans tous les tems bienveillance et
» amitié.

» Les Chefs de Foulepointe seroient-ils donc
» moins puissans que leurs voisins?

» La Bigorne, ils le sont davantage : craignent-
» ils d'avoir la guerre avec les blancs? *Non.* Qui
» oseroit faire la guerre à l'illustre fils de Tamsi-
» malo, à Jean-Hare, notre souverain et notre
» père?

» Quels sont les blancs assez téméraires pour
» attaquer ces Chefs redoutables et invincibles
» qui sont ici présens, *Marouat*, *Ramisi*, *Ra-
» matao*?

» Ne verserions-nous pas jusqu'à la dernière
» goutte de notre sang pour les soutenir?

» C'est donc uniquement à notre amitié, à no-
» tre bon cœur que les Français sont redevables
» des excellens traitemens qu'ils ont éprouvés à

» Foulepointe, depuis qu'ils en fréquentent le
» port.

» Examinons maintenant la conduite des Fran-
» çais à notre égard.

» Pourquoi, la Bigorne, as-tu planté une palis-
» sade de gros pieux, beaucoup plus étendue et
» beaucoup plus forte que celle qui avoit été faite
» précédemment, sans avoir daigné en demander
» la permission à Jean-Harre et aux autres Chefs?
» A-tu suivi en cela l'ancien usage? parle, ré-
» pond; leur a-tu fait le moindre présent? Mais
» tu gardes le silence, tu rougis; tu te sens cou-
» pable; tu les regarde; tu réclame leur indul-
» gence. Je demande ici pour toi à ces Chefs in-
» vincibles et généreux, à Jean-Harre notre sou-
» verain, qui préside cette auguste assemblée,
» le pardon de ton imprudence. Nous t'aimons,
» la Bigorne, mais n'abuse plus désormais de l'af-
» fection que nous avons pour toi; fais le serment
» de ne plus retomber dans de pareilles fautes.
» De tels écarts t'aliéneroient sans retour le cœur
» des habitans de Foulepointe, et pour le conser-
» ver, jure que désormais nos intérêts sont les
» tiens.

» tiens. Demande donc à tes Chefs ici assemblés, » pourquoi depuis l'arrivée de sept derniers gros » vaisseaux, les Capitaines ont constamment né- » gligé de faire les présens d'usage, qui servent à » cimenter le bon accord dans les échan- » ges que les blancs veulent faire avec les Male- » gaches ? Pourquoi ces vaisseaux n'ont-ils pas » apporté des effets pour payer les dettes contrac- » tées il y a plus d'un an par les Français ?

» Nous leur avons vendu dans la bonne foi tou- » sortes d'approvisionnemens, sans autre sûreté » que de petits morceaux de papier, qui renfer- » ment, à ce que tu nous a assuré, la promesse » d'être payés dans trois lunes. Pourquoi cette » promesse solemnelle est-elle restée jusqu'à ce » jour sans effet ? Certes, c'est vouloir nous for- » cer à rompre tout commerce avec les blancs, » ou du moins porter la plus cruelle atteinte à la » confiance sans bornes que nous donnions à leurs » paroles, à leurs sermens?

» Un gros vaisseau passa ici l'année dernière ; il » avoit un besoin urgent de vivre, sans avoir les » effets nécessaires pour s'en procurer. Les mar-

» chands de Foulepointe lui fournirent des bœufs
» et du riz, au même prix qu'il auroit pu l'acheter
» argent comptant ?

» Il avoit promis de nous faire payer par le pre-
» mier vaisseau qui viendroit de l'île de France:
» depuis cette époque, il en est venu douze; tous
» ont refusé de solder une dette aussi juste.

» Dira-tu maintenant, la Bigorne, que ce sont
» les gens de Foulepointe qui ont manqué de
» bonne foi envers les Français ?

» Dira-tu encore qu'en donnant un fusil de trai-
» te, en échange d'un bœuf, tu le paie trop cher ?

» Dira-tu qu'une brasse de toile bleue soit la
» juste valeur d'une gamelle de riz du poids de
» cinquante livres ? Ou tu nous crois bien igno-
» rans sur le prix de ces denrées à l'île de France,
» ou tu as le projet insensé de nous faire la loi,
» lorsque tu dois la recevoir ?

» N'est-il pas vrai » continue l'orateur, en
adressant la parole à l'assemblée » que vous vou-
» lez traiter désormais avec ces étrangers sur des
» principes plus justes et plus convenables? »

Alors l'assemblée témoigna par une acclama-

tion générale et tumultueuse, que tel étoit son vœu.

La Bigorne voulut élever la voix ; mais l'orateur lui imposa silence, et reprit le fil de son discours, par ordre de Jean-Harre et des autres Chefs.

« Voici, dit-il, les conditions prescrites par » les marchands de Foulepointe : La gamelle de » riz sera diminuée, lorsqu'en la mesurant, les » blancs chercheront à tasser le riz en frappant » par dessous la gamelle pour en augmenter le » contenu ; ils ne souffriront plus que la mesure » soit comble, comme par le passé ».

Cette observation fit sourire l'assemblée.

« On ne donnera plus un bœuf en échange d'un » mauvais fusil de traite : on exigera un bon fusil » de soldat.

» La brasse de toile bleue sera prise sur l'an» cienne mesure.

» Le bambou de poudre sera augmenté de telle » sorte, que trois bambou contiendront la charge » de cent coups de fusil.

» Les gens de Foulepointe attachés aux blancs » en qualité de *marmites*, c'est-à-dire, de domes-

» tiques, recevront un fusil de traite pour le sa-
» laire de trente jours de service ».

L'orateur s'adressant aux Chefs et à l'assemblée, leur dit : « Ne sont-ce pas là vos dernières » volontés ? » Alors le oui retentit de toutes parts, mêlé de cris, d'éloges et d'approbations.

Dès que cette rumeur fut passée, l'orateur s'écria d'une voix de tonnerre : « Tu entends, la Bi-
» gorne, le vœu du Palabre ; c'est la loi des Chefs,
» c'est le vœu du peuple qui commerce avec les
» blancs. Explique bien à tes maîtres tout ce que
» je viens de te dire : s'ils acceptent ces condi-
» tions, nous allons confirmer le traité par un
» sacrifice solemnel ; s'ils ne l'acceptent pas, ils
» peuvent s'en aller, nous n'avons point de vivres
» à leur donner ».

La Bigorne traduisit à M. Poivre mot pour mot le discours que nous venons de rapporter. Il fallut que M. Poivre interposât son autorité pour l'empêcher de reprocher à l'orateur la véhémence de sa diatribe. Il n'étoit pas accoutumé à être traité avec si peu de ménagement par ces peuples. Cette leçon lui parut d'autant plus amère, qu'on la lui

donnoit devant des Officiers honorés de la confiance de la compagnie.

M. Poivre voyoit, au contraire, avec plaisir l'énergie de ces Sauvages : il étoit frappé de la force et de la solidité de leurs raisons ; mais, chargé des intérêts de la Compagnie, il n'étoit pas en son pouvoir de rien changer au prix usité des denrées. Il chargea la Bigorne d'en faire l'observation à l'assemblée, en l'assurant en même tems, que les marchands de Foulepointe seroient incessamment et généreusement payés de toutes leurs fournitures. Il accorda l'augmentation des salaires des domestiques attachés au service des blancs. Il accompagna toutes ses promesses de choses les plus obligeantes et les plus capables d'émouvoir la sensibilité des Chefs. Il leur prêcha la paix et la concorde, en les traitant de frères et d'amis : il leur fit entendre que tous les blancs qui n'auroient pas pour eux les mêmes sentimens et les mêmes égards, seroient généralement désapprouvés. Le discours de M. Poivre, prononcé en langue malegache par la Bigorne, parut faire plus d'impression sur l'orateur que sur l'assemblée, ce fut même uniquement d'après son conseil

que le traité fut arrêté par acclamation. La conclusion de ce traité n'étoit pas chose indifférente. Les besoins des vaisseaux étoient urgens; il leur falloit par jour trois bœufs et du riz pour la nourriture de six cent hommes. Ce traité se fit avec solemnité. L'orateur égorgea la victime, recueillit le sang dans un vase de terre, y mêla de l'eau de mer, du piment, de la pierre à fusil concassée et réduite en poussière, une pincée de terre et de poudre à canon, arrosée de tafia, ou eau-de-vie de cannes à sucre. Deux balles de plomb lui servirent à broyer ces différentes drogues, et en composer un breuvage, qu'il pria le diable de changer en poison pour quiconque en ayant bu, manqueroit à son serment. Il prit ensuite deux lances, ou sagaies, dont il plongea le fer dans cette liqueur, tandis que Jean-Harre en répandoit quelques gouttes sur la terre.

L'orateur tenoit de la main droite un couteau, et invoquant d'abord le dieu des blancs, et puis celui des noirs, il les supplia à haute voix de mettre dans le cœur des uns et des autres, la paix, l'amitié, la concorde et la bonne foi.

Frappant tout-à-coup de son couteau, le fer des deux sagaies plongé dans le breuvage, il prononça des malédictions et des imprécations effroyables contre les infracteurs du traité.

« Si les blancs manquent à leur serment, que » ce breuvage leur serve de poison, que les oura» gans qui sortent avec fureur des quatre coins de » l'air, tombent sur leurs vaisseaux ; qu'ils soient » engloutis par les flots ; que les corps de ces hom» mes méchans soient déchirés par les monstres » redoutables, habitant les abîmes des mers.

» Écoute, Jean-Harre, écoute bien la voix du » génie puissant qui m'inspire ; si les gens de Fou» lepointe sont assez lâches, assez méchans pour » violer ce traité solemnel, que ce breuvage leur » serve de poison ; qu'ils périssent par le fer de » leur ennemi ; qu'ils crèvent par le ventre, et » que leurs corps immonde soient la pâture des » crocodiles.

» Ne faut-il pas que l'esprit invisible qui pré» side à cette assemblée, soit vengé ? ne faut-il » pas qu'il punisse les parjures, puisqu'il reçoit » leurs sermens ? Tous les hommes, blancs ou

» noirs, sont égaux devant lui ; tous sont soumis
» à sa volonté suprême ; il exige de nous tous la
» même fidélité, la même bonne foi, sous des
» peines également rigoureuses et terribles ».

Rabefin, c'est le nom de l'orateur, prononça par trois fois ces horribles imprécations avec tant de véhémence dans les gestes et dans les paroles, qu'elles firent sur l'assemblée une impression impossible à rendre.

C'est dans cet état d'effroi et de trouble, que Jean-Harre et les autres Chefs prirent d'une main tremblante et dans une feuille de raven, la valeur d'une bonne cueillerée de cette liqueur dégoûtante, et l'avalèrent en faisant d'horribles grimaces. Leur exemple fût suivi par la plus grande partie de ceux qui assistoient à cette assemblée. Il n'y eut que quelques Français qui se contentèrent du simulacre, malgré les vives instances de la Bigorne, qui sans doute croyoit cette ridicule et déplaisante facétie nécessaire, si-non au succès, du moins à la solidité du traité.

Rabefin procéda ensuite au sacrifice des victimes ; un grand festin, suivi de danses, de musique

et de jeu, termina d'une manière un peu bruyante mais fort gaie ce palabre célèbre. Je l'ai décrit de préférence à ceux même où j'ai assisté, par cela seul qu'on y avoit agité de plus grands intérêts. C'est, je pense, avoir rempli l'unique but que j'ai dû me proposer, que d'avoir tracé par cette description succinte une légère esquisse du caractère et des usages bizarres de ces peuples.

Cette esquisse suffit au lecteur qui cherche plus à s'instruire qu'à s'amuser de toutes les puérilités misérables dont les affaires les plus graves sont le plus souvent accompagnées, non-seulement à Madagascar, mais encore dans les pays les mieux policés.

Rabefin avoit le talent d'altérer à volonté les traits de son visage; ses discours, toujours d'accord avec ses gestes, portoient les apparences de la conviction; l'art d'émouvoir les esprits les moins susceptibles d'enthousiasme, et d'enflâmer les moins irrascibles, ne lui étoit pas étranger.

N'est-il pas surprenant qu'un sauvage ait possédé à un degré éminent cet art mensonger dont les orateurs des nations civilisées font souvent un

dangereux abus? Comment Rabelais avoit-il sçu que pour faire illusion, le langage du cœur est toujours préférable à celui de la raison? Comment avoit-il appris à profiter de ce penchant secret, qui nous fait aimer les prestiges et les chymères? Quel empire n'exerce pas sur la multitude ces perfides déclamateurs ou charlatans adroits, qui, soit intérêt, soit fureur de se distinguer, s'étudient à parer de brillantes couleurs les erreurs les plus funestes. Le faux, susceptible par sa nature, d'une infinité de combinaisons, peut se déguiser sous toutes sortes de formes; mais la vérité n'a pas ce dangereux avantage; elle n'a qu'une manière d'être, et c'est la dégrader, lui ôter sa force, que de chercher à l'embellir. Caton vouloit qu'on chassât de Rome ces rheteurs célèbres, ces sophistes adroits! Nous sommes bien de l'avis de ce grand homme; la raison n'a pas d'ennemi plus redoutable; toute effervescence, toute exaltation n'est jamais sans danger, lors même qu'elle a pour but des vues d'utilité: mais si l'exaltation porte sur des objets nuisibles, les maux qu'elle peut produire deviennent incalculables. Cette sentence ne peut cependant re-

garder que ceux qui, cherchant à en imposer à la multitude, ne dédaignent aucun moyen de séduction pour parvenir à ce but. L'arrêt seroit trop sévère, s'il ne respectoit pas la véritable éloquence, c'est-à-dire, ce talent sublime, qui porte à-la-fois la conviction et la persuasion dans le cœur des hommes éclairés. La véritable éloquence est le charme des bons esprits, et un des mobiles les plus puissans du bonheur. La clarté, la précision, l'élégance et la force sont ses principaux attributs. L'homme vraiment éloquent n'emprunte point de secours étranger; il sait que tout ce qui n'est pas vivement et profondément senti, ne peut jamais être fortement exprimé: il dédaigne et rejette ces brillans accessoires, artificieusement amenés, qui ne servent qu'à donner à l'erreur, sinon le poids, du moins l'apparence et quelquefois l'éclat de la vérité.

Rabelin jouissoit d'une grande réputation: le moral ne répondoit pas chez lui au talent; corrompu dès l'âge le plus tendre, par ses relations avec les Européens, il passoit pour le fourbe le plus rusé et le plus dangereux. La Bigorne, qui connoissoit mieux que personne ses vices et son

commerce et à l'approvisionnement des vaisseaux. On eut lieu de s'applaudir de ce choix. La Bigorne se conduisit avec sagesse et intelligence, jusqu'en 1762, année où il fut rappellé à l'île de France pour avoir fait la guerre à Jean-Harre. On assure qu'il avoit donné tous ses soins pour entretenir la paix à Foulepointe; mais qu'il n'avoit pu se dispenser de soutenir hautement plusieurs Chefs puissans, alliés des Français, qui avoient à se plaindre des déprédations et des violences de Jean-Harre, dont les inclinations aux vices et à la débauche faisoient de jour en jour de nouveaux progrès.

Les Chefs ennemis de Jean-Harre se réunirent pour engager la Bigorne à prendre le commandement de leurs armées. Ce brave soldat ne céda à leurs instances, qu'à une condition qui dut paroître un peu étrange à des sauvages : il déclara hautement, qu'en se chargeant du commandement de l'armée, il prendroit la prudente précaution de ne jamais s'exposer au feu de l'ennemi, parce que sa perte entraîneroit immanquablement celle des braves guerriers qui combattroient sous ses éten-

dards. Un général qui, n'écoutant que son courage, se laisse entraîner dans la mêlée et prend part au combat, n'est plus le maître de disposer de ses forces de la manière la plus avantageuse ; dès lors l'armée est absolument sans Chef ; le désordre s'empare nécessairement des combattans, et le hasard décide seul de la victoire.

Je ne sais si les Madecasses furent frappés des raisons de la Bigorne. Des peuples indisciplinés, et qui ne soupçonnent pas même les avantages qui résultent toujours d'un ordre et d'un accord parfait, dûrent croire que le Général la Bigorne avoit plus de talent que d'intrépidité : cependant, après avoir montré quelque sentiment de surprise et d'étonnement, ils se rangèrent sous ses drapeaux. La Bigorne leur fit exécuter quelques manœuvres infiniment simples, et les trouvant soumis et déterminés à suivre ponctuellement ses ordres, il marcha à l'ennemi ; lorsque les deux armées furent en présence, il renouvella la défense de commencer le combat avant qu'il en eût fait le signal.

L'armée de Jean-Harre étoit beaucoup plus nombreuse et plus forte que la sienne, mais la po-

sition de la Bigorne lui assuroit la victoire la plus complette, si Jean-Harre osoit entreprendre de l'attaquer. Jean-Harre n'étoit pas assez habile pour juger du désavantage de sa position; il chargea l'armée ennemie avec vigueur; mais il fut repoussé d'une si terrible manière, qu'il ne put trouver son salut que dans la fuite. Ainsi Jean-Harre, jusqu'alors surnommé l'invincible, fut vaincu par les seules dispositions d'un homme qui ne parut pas dans la mêlée, et qui étoit même à quelques distances du lieu du combat.

Jean-Harre ayant su depuis que la Bigorne avoit dirigé les mouvemens de l'armée qui l'avoit vaincu, dit: Comment pouvois-je me défendre contre l'esprit invisible d'un blanc qui m'attaquoit? mais pour m'en venger, je vais quitter Foulepointe, et me retirer à la baie d'Antongil. Mon éloignement de ce port alarmera les marchands de Foulepointe; les marchés ne seront plus garnis; le commerce s'en plaindra; les Chefs de la Bigorne le rappelleront à l'île de France; ainsi mon éloignement de Foule-

pointe

Foulepointe me promet d'être bientôt délivré de mon ennemi le plus redoutable.

Ce que Jean-Harre avoit prédit ne tarda pas à s'effectuer. Sa défaite avoit rempli de deuil Foulepointe; son éloignement suspendit absolument tout commerce. Quelques Chefs, amis de la Bigorne, firent d'inutiles efforts pour apporter aux marchés des approvisionnemens, les marchands de Foulepointe s'y opposèrent de tout leur pouvoir. Les vaisseaux français, qui venoient prendre dans ce port des rafraîchissemens, après avoir inutilement cherché à rétablir la paix et la concorde parmi ces peuples, furent obligés de se rendre à l'île de France dans l'état le plus déplorable, manquant des choses de première nécessité. Sur leurs communes plaintes, la Bigorne fut rappellé et disgracié; cependant on assure qu'il n'étoit pas coupable, et que peu d'hommes, à sa place, auroient souffert aussi longtems les excessives vexations de Jean-Harre. Je voudrois le croire; mais sa conduite paroîtra toujours répréhensible à ceux qui ne pensent qu'on puisse prescrire des règles et donner des loix sur une terre étrangère.

Quoi qu'il en soit, le départ de la Bigorne ramena Jean-Harre à Foulepointe ; on lui fit même infiniment plus d'accueil qu'il n'auroit dû espérer, et le commerce reprit subitement son ancienne activité. Cette joie immodérée ne fut pas de durée. Le flambeau de la discorde n'étoit point éteint, les haines et les divisions l'alimentoient : enfin après une longue suite de guerre, l'île de Madagascar fut enfin délivrée de ce tyran redoutable et turbulent, qui ne pouvoit vivre en paix ni avec ses alliés, ni avec ses sujets. Jean-Harre fut tué en 1767, par les Manivoulois ; et ses dépouilles servirent à enrichir ses ennemis et à augmenter leur puissance.

Son fils *Yavi* n'hérita que d'une foible partie des possessions de son père : il étoit trop jeune pour ne pas se contenter de ce qu'on daignoit encore lui laisser. Nous ne parlerons pas du règne d'Yavi, quoique nous ayons eu l'occasion de le connoître assez particulièrement ; mais ce Chef, sans énergie et sans esprit naturel, n'a rien fait d'assez important pour mériter que nous nous en occupions.

A la mort de Jean-Harre, les îles de France et de Bourbon n'étoient plus à la Compagnie des Indes. Le Roi les avoit repris, et avoit nommé à l'intendance de cette colonie M. Poivre. Dès lors la Bigorne ne trouva plus d'obstable pour repasser à Foulepointe, où sa présence devenoit par les circontances infiniment utile. A son arrivée, il reçut de ces peuples les témoignages les plus flatteurs d'estime et d'amitié. La haute réputation de talent et d'intégrité, dont il avoit joui précédemment parmi les insulaires, le rendit l'arbitre de tous leurs différends; il rétablit la paix dans la partie du Nord de Madagascar, et M. Poivre n'eut que des éloges à donner à sa bonne conduite. Je puis certifier qu'il les méritoit : je l'ai connu assez particulièrement, dans un voyage que je fis à Madagascar en 1768. M. Poivre vouloit se procurer, pour son célèbre jardin de Montplaisir, connu aujourd'hui sous le nom de *Jardin botanique du Roi, à l'île de France*, les plantes les plus rares et les plus utiles de Madagascar. M. Poivre, qui m'honoroit de son amitié et de sa confiance, jetta les yeux sur moi pour

lui procurer cette précieuse collection; sans doute qu'il ne pouvoit pas faire un plus riche présent à la colonie confiée à ses soins. Cet habile Administrateur ne laissà jamais partir un vaisseau, sans charger le Capitaine, ou quelques Officiers instruits, de lui apporter les différentes productions des contrées qu'ils devoient parcourir. Sa demande étoit toujours accompagnée d'une instruction. C'est ainsi que le jardin de Montplaisir est devenu sous ses mains la plus riche pépinière que l'on connoisse, puisqu'elle renferme les plantes les plus précieuses des quatre parties du monde.

A mon arrivée à Foulepointe, je n'y trouvai pas la Bigorne; j'en fus d'autant plus fâché, qu'il étoit spécialement chargé de me procurer les moyens de remplir l'objet de ma mission. Cependant ce n'est qu'après avoir visité les environs de Foulepointe, que je partis pour aller le joindre à Mananharre, village situé à l'entrée de la grande baie d'Antongil. En m'y rendant, je parcourus l'île de Sainte-Marie, où je restai encore le tems nécessaire pour en étudier les diverses productions. Je

n'arrivai à Mananharre que le 8ᵉ jour de mon départ de Foulepointe. La Bigorne me fit l'accueil le plus gracieux : il me communiqua différens renseignemens, dont je n'ai pu faire ici que des extraits bien succincts ; c'est avec lui que j'ai visité les lieux les plus intéressans qui avoisinent la grande baie d'Antongil ; c'est avec lui que j'ai vu ces étonnantes carrières de crystaux de roche, dont les masses énormes tiennent presque du fabuleux. Mais ne nous écartons point de notre but ; et achevons de rendre compte des établissemens formés par les Français dans la partie du Nord de Madagascar.

C'est par celui confié aux soins du comte de Benyouski que nous allons terminer ce qui nous a paru de plus remarquable à ce sujet. Ce grand établissement, fait sous le ministère de M. de Boynes, coûta énormément, n'eut aucun succès, et finit d'une manière fort tragique.

Benyousky a eu trop de célébrité, pour qu'il soit inutile de faire connoître ses principales aventures. Mais afin de ne rien hasarder à ce sujet, nous allons transcrire ici le Mémoire qu'il remit, à l'île de France, à MM. les

Administrateurs. Ce Mémoire fut répandu dans cette colonie avec assez de profusion ; pour qu'il me fût facile de me le procurer. Je ne me suis pas permis d'y faire la plus légère correction, parce que je crois très important de faire connoître sous tous les rapports cet homme audacieux, dont la scandaleuse célébrité a coûté à la France des millions, et attiré sur Madagascar de nouvelles calamités.

LETTRE

DU BARON D'ALADAR, *connu aujourd'hui sous le nom de Benyouski, au Gouverneur de l'île de France.*

« C'est avec le plus grand plaisir, et l'empressement que m'inspirent le zèle et l'affection que j'ai de vous servir, que je vais satisfaire à ce que vous exigez de moi.

» Né Hongrois, de l'illustre Maison des Barons de Benyousky, je sers en qualité de Général dans les armées de l'Impératrice notre Souveraine. Mon père étoit de la Maison d'Aladar XIII, et ma mère, de celle des Comtes de Reray je suis par conséquent d'origine Polonoise.

» En 1765, le Roi de Pologne, Électeur de
» Saxe, étant mort, et son royaume envahi, je
» me retirai à Warsovie, pour y prendre les inté-
» rêts d'un Prince au milieu des troubles et de la
» subversion des célèbres statuts et des premiers
» membres de l'État. Un ordre secret avoit fait
» arrêter les Grands du royaume : comme j'étois
» du parti du Prince-Evêque de Cracovie et des
» autres Magnats, on demanda que je fusse ar-
» rêté par Prince de Repnin, Ministre de Russie.
» Informé de ce dessein et ne sachant que faire,
» je me retirai au plus vîte chez un ami du Prince
» de Radziwil dont je sollicitai la protection. J'y
» demeurai jusqu'à la déclaration générale de la
» confédération de Bar, à laquelle ayant été in-
» vité par le Maréchal Pulawsky, j'entrai aussi-
» tôt dans celle de Cracovie, sous le commande-
» ment du Maréchal de Czarnowsky. Reçu, en
» qualité d'Officier, dans le régiment de Castres,
» je fus fait prisonnier par les Moscovites, qui
» avoient pris Cracovie. Je me rachetai, pour la
» somme de 2000 ducats; ensuite je rentrai dans
» la confédération de Bar, où ayant obtenu le

» grade de Colonel et de Général, je pris les ar-
» mes contre les Moscovites, sous le comman-
» dement de Fortality-Svaniecz, et combattis les
» ennemis (comme le prouvent les actes de la
» confédération). Les ennemis ayant été chassés,
» je reçus ordre d'aller en Turquie, avec M. Pu-
» lausky. Le Bacha de Natolie et de Chotyn me
» reçut avec bonté, et me donna des secours de
» troupes et d'argent; avec lesquels passant aussi-
» tôt dans le royaume de Pologne, je soutins con-
» tre les Moscovites, près de la Pruth, un combat
» où je fus pris et blessé. On me transporta à
» Kiovie, où je trouvai le Maréchal Czarnozky,
» le Comte Potosky et le jeune Pularsrky, avec
» 3000 hommes. Transféré enfin à Cazan, je
» passai par Nezin et Tuta; et par le moyen d'un
» Chirurgien allemand, je fis passer à son Émi-
» nence le Prince-Évêque de Cracovie, qui étoit
» à Kaluga, une lettre, dans laquelle je lui fai-
» sois part de mon malheur. Le Gouverneur de
» Cazan, M. Guasnin Samarini, me laissa, comme
» tous les autres, jouir de la liberté dans la ville.
» Le 15 Août 1769, je vis venir chez moi un

» Officier russe, qui me remit en secret des lettres
» de la part des Princes prisonniers, avec ordre de
» les porter à Kaluga. Après en avoir conféré
» avec les principaux, et pris leur avis à ce sujet,
» je m'évadai de Cazan, en prétextant au Gou-
» verneur un desir ardent de voir les mines de
» cuivre, et j'arrivai heureusement à Kaluga,
» aidé du Colonel Bachemétriew, Commandant
» de Fortality, qui étoit du parti des prisonniers.
» J'avois été nommé pour traiter personnellement
» avec les Princes et les Magnats. Il fut arrêté,
» que me bornant à quelques expéditions, je par-
» tirois pour Pétersbourg. Je me rendis même
» sans aucun délai à Quorsum; et prenant quar-
» tier dans la maison du Colonel Soacsek, j'ache-
» vai l'expédition selon mes engagemens. Sur le
» point de revenir à Cazan, je fus arrêté par l'or-
» dre de l'Impératrice de Russie; et comme on
» n'avoit rien de certain sur ma fuite secrette, on
» m'envoya prisonnier à Kaluga, où je venois
» d'être remis avec les Princes. ....

» Ayant lié amitié avec le Commandant, nous
» fîmes entre nous un traité, par lequel, aidés de

» Tuga, nous devions nous retirer en Pologne :
» et déja ce Commandant avoit tout disposé pour
» faciliter notre évasion, lorsque le 18 Octobre
» 1769, un Officier de la garde arriva de Pétes-
» bourg avec ordre d'arrêter le Commandant,
» mais celui-ci prévint l'Officier en le tuant et
» chercha son salut dans la fuite, nous laissant
» tous prisoniers. Ce jour même nous fûmes char-
» gés de chaînes et conduits à Pétesbourg, d'où
» il me fut dès lors impossible d'avoir aucune nou-
» velle de mes autres compagnons d'infortune.
» On me ressera dans la prison secrête de For-
» tality. Enfin le quatrième jour, forcé de com-
» paroître devant Orlow et Czernichew, je fus
» interrogé sur différens point. N'ayant pu rien
» tirer de mes réponses, encore moins de leurs
» menaces; ils me promirent ma grace au nom
» de l'Impératrice, si je voulois lui jurer fidé-
» lité et découvrir les secrets dont j'étois chargé.
» Comme je n'en voulus rien faire, on me re-
» mit en prison, d'où, par le moyen d'un Offi-
» cier, j'écrivis au Prince Lobkowitz, Lieute-
» nant pour sa Majesté: mais je n'en reçus point

» de réponse. Peu de jours après, ayant comparu devant la commission, on usa de violence pour me faire écrire et signer ce qui suit :

« *Je soussigné reconnois que non seulement j'ai voulu rompre mes liens, mais encore que j'ai commis un assassinat, et me suis rendu coupable de blasphêmes contre sa majesté impériale, et si ma sentence doit être adoucie por un effet de la bonté naturelle à sa Majesté; je m'engage par les présentes, après avoir recouvré ma liberté, de ne jamais mettre le pied sur les terres soumises à sa Majesté, et encore moins de porter les armes contre elle....*

A Pétesbourg le 22 Novembre 1769.

Le Baron Maurice-Auguste Aladar de Benyowsky, Général de la première Confédération.

» Après avoir fait cet écrit, je fus remis aux arrêts, et enfin le 24 Novembre à minuit, je vis paroître un Officier qui, à la tête de 18 hommes, m'ayant fait mettre les fers aux pieds, me jetta dans un chariot. Nous prîmes la route

» de Moscou. J'eus aussi pour compagnon d'in-
» fortune le Major Vynblat. Réduits au pain et
» à l'eau pour toute nourriture, nous passames
» par Nizney, Kuzmodem Jansko'y et Solichan-
» szky, où nous séjournames quelques jours, à
» cause d'une indisposition survenue à l'Officier
» chargé de nous conduire. Le 28 Décembre
» de la même année, un soldat me dit qu'à cinq
» poste de là, des archers avoient conduit des
» gens qui s'étoient arrêtés à une certaine dis-
» tance. Comme ils étoient dans notre voisinage,
» ils désiroient ardemment de voir des gens mal-
» heureux comme eux, et ils persuadèrent à leur
» Officier de les mener à nous pendant la nuit.
» Je reconnus alors le sérénissime Prince-Évê-
» que de Cracovie; ses larmes l'empêcherent de
» parler, on ne permit pas de nous voir long-
» tems, et on nous sépara. Nous fîmes route
» ensemble, mais dans des voitures différentes
» jusqu'à Tobolsk, capitale de la Sibérie. Nous
» n'y fîmes qu'un très court séjour. Nous tra-
» versames les déserts de la Tartarie traînés par
» des chiens, sans avoir de nouvelles du reste

» du monde. Nous souffrîmes beaucoup de la » faim, et après avoir traversé la Sibérie, nous » trouvâmes des Officiers exilés de différentes » nations. Enfin le 2 Mai 1770, nous arrivâmes » au port d'Ochozk. Plénistère qui en étoit Com- » mandant nous reçut avec bonté. Il arriva peu » de tems après deux Officiers Russes, qui se » disoient gardes de leurs Altesses les Princes » détenus à Caluga. Je liai amitié avec eux. Le 3 » Septembre de la même année on nous embar- » qua, et nous allames au port de Bolsao. Le » 24 Décembre, je reçus une lettre de l'Evêque » de Cracovie par un marchand qui me la remit. » Elle m'apprenoit la translation des Princes dans » le nord de la Tartarie, vers l'Anadyo, et qu'une » troupe de soldat Russes se disposoit à une ré- » volte pour les mettre en liberté. J'écrivis au » Major Vynblat pour l'informer de ce qu'il avoit » à faire, pour nous remettre l'un et l'autre en » liberté. De mon côté je me rendis l'ami de » l'Officier Guresinim qui ne me quittoit pas, » non seulement il me facilita tous les moyens » de m'évader, mais il m'ouvrit même sa bourse.

» Nos affaires étoient en cet état, lorsque nous
» fûmes joints par deux Officiers Russes exilés,
» qui me dirent que tout près de nous il y avoit
» un prisonnier étroitement gardé, qu'on croyoit
» être d'une grande distinction, et qu'il étoit
» dans les fers depuis sept ans. Personne ne put
» nous donner des renseignemens satisfaisans sur
» son compte, seulement on nous dit qu'il avoit
» dix à onze ans: qu'il étoit confié à la garde
» d'un vieux Officier qui désiroit beaucoup sa
» délivrance. Je conçus dès lors le projet de ga-
» gner l'amitié de cet Officier, qui prêta volon-
» tiers l'oreille à mes propositions. Il me révela
» le nom du prisonnier, qui étoit en effet d'une
» naissance illustre: nous concertâmes ensem-
» ble le plan de notre évasion, et nous
» nous obligeames par serment à tout entrepren-
» dre pour le faire réussir. C'étoit le 25 Mars
» qu'avec le secours de Dieu, nous devions nous
» procurer notre liberté au prix de notre sang.
» Comme j'étois le seul qui m'entendisse à la
» manœuvre d'un vaisseau, je fus nommé Chef
» de l'entreprise. La conspiration fut découverte

» le 21 Avril le Commandant me fit enlever
» la nuit pour la seconde fois et vouloit me faire
» conduire dans un autre endroit. Mes confrères,
» effrayés de ce coups me vinrent trouver le 26,
» et me supplierent de les sécourir. La chose
» m'étoit facile. Le Lieutenant qui étoit de garde
» auprès de moi, ayant fait porter secrètement
» des armes dans sa demeure, en fournit à tous
» mes compagnons, à la tête desquels je m'em-
» parai du fort la nuit du 27. Dans cette action,
» et des le commencement de l'attaque, le Com-
» mandant fut tué avec quelques autres. Il n'y
» eut qu'un petit nombre des miens qui fut lé-
» gerement blessé. Le lendemain matin les sol-
» dats et les Cosaques vouloient entrer les armes
» à la main dans la ville de Bolsao, dont les habi-
» tans effrayés dès la seconde et la troisieme dé-
» charge de notre mousqueterie, se rendirent le
» 29 d'Avril. J'entrai triomphant dans la ville de
» Kamschatka, et il ne se présenta personne à
» ma rencontre. J'envoyai aussi-tôt des gens pour
» s'emparer des vaisseaux qui étoient dans le port;
» et me rendis avec les autres à Zamicka, où

» j'arrêtai le secretaire du sénat, arrivé de Pé-
» tesbourg, et le forçai de me remettre toutes
» les lettres de la chancellerie. Après avoir pris
» tout ce qui m'appartenoit et 200 habitans de
» Kamschatka, je descendis au port, où je m'em-
» parai de trois vaisseaux, je choisis pour moi
» le plus fort, laissant les autres démâtés : je
» fis débarrasser des glaces le vaisseau appelé
» Gaillot Saint-Pierre, et m'y étant embarqué
» avec toutes les choses nécessaires, je mis à
» la voile le 12 Mai 1771. J'avois soixante-
» sept personnes sur mon bord ; savoir : huit
» Officiers, huit femmes mariées et une jeune
» fille connue sous le nom de Princesse. Le
» reste composoit l'équipage. Je partis de cette
» manière du port de Kamschatka. Je passai
» sous le cinquante-deuxième degré cinquante-
» deux minutes. Je descendis le canal des îles
» Curilles, connues sous le nom de *Jedso*. En
» faisant route vers la partie septentrionale de
» l'Orient, je pris terre à l'île Bernighiana, si-
» tuée à l'Orient sous le 55e degré de latitude
» et sous le neuvième méridien du port d'où
j'étois

» d'où j'étois parti. J'y trouvai M. Ochoryn, avec
» 80 hommes. Cet Officier Polonois, suivant ce
» qu'il me raconta, s'étoit sauvé à-peu-près
» comme moi, et s'étoit établi avec son équipage
» dans les îles de l'Amérique, appellées *Alentis*.
» Il avoit fait alliance avec les habitans du pays,
» et contracté des mariages parmi eux. Je lui lais-
» sai dans cette île trois de mes hommes, et il
» me donna des lettres pour produire par-tout où
» il seroit nécessaire. Le 26 Mai, poursuivant ma
» route loin de cette île, je trouvai une mer cou-
» verte de glaces; ce qui m'obligea d'aborder, le
» 2 Juin, à l'île Aladar, située sous le 61e degré
» de latitude, et le 22e méridien de Kamschatka.
» J'en partis le 9 Juin, faisant voile vers la partie
» méridionale de l'Orient. Je rencontrai, d'après
» mon estime, la pointe du continent d'Améri-
» que, sous le 60e degré de latitude et le 26e mé-
» ridien de Kamschatka; et faisant voile vers le
» 51e degré de latitude, à cause de la violence du
» vent, je changeai de direction, et allai vers la
» partie méridionale de l'Occident. Le 20 de Juin,
» j'arrivai à la hauteur d'une île, connue des [illegible]

» ses, sous le nom de *Urum-Sir*, ou l'île de *Xti*,
» située sous le 53e degré 45 minutes de latitude,
» et distante de 15 degrés 38 minutes de longitude
» de Kamschatka. Je me liai d'amitié avec les
» Américains, qui m'engagèrent à rester avec
» eux. Enfin le 27 Juin, je mis à la voile vers la
» partie occidentale du Sud, et tins la mer jus-
» qu'au 30 du même mois, et je découvris, sous
» le 46e degré 6 minutes de latitude, et 10 degrés
» de longitude de Kamschatka, une terre pareille-
» ment occupée par les Russes, à laquelle je ne
» pus aborder, à cause des vents contraires, et
» qui, malgré mes efforts, m'emportèrent loin
» d'elle. Ainsi, ayant formé le dessein de re-
» prendre mon ancienne route, après avoir long-
» tems souffert de l'inconstance des vents, avoir
» vu manquer notre provision d'eau, et avoir été
» contraints de boire de l'eau de mer, rendue po-
» table avec de l'huile de baleine et de la farine,
» nous prîmes terre le 15 Juillet, dans une île
» qui se trouve sous le 32e degré 45 minutes de
» latitude, et 354 degrés 45 minutes de longitude
» de Kamschatka. La beauté de son site, jointe à

» d'autres agrémens, m'engagèrent à lui donner
» le nom de *Liquoris*. Elle est inhabitée. Je la
» quittai le 22 ; et dirigeant à l'Occident, j'arri-
» vai le 28 à *Kilingur*, port Japonois, situé à
» 34 degrés de latitude, et à 343 degrés de lon-
» gitude de Kamschatka. Ce port tient à une ville
» et à une citadelle, où nous fûmes fort honnê-
» tement reçus par les Japonois, qui renouvellè-
» rent toutes nos provisions. Le 1er Août je sortis
» de ce port, et abordai, le 3, à *Meako*, où je
» trouvai des Japonnois fort peu traitables, et
» qui nous insultèrent. De là, voulant chercher
» les îles Philippines, je continuai ma route vers
» le Midi, et côtoyant pendant quelques jours les
» autres îles, je descendis à l'île *Usma*, sous le
» 27e degré 28 minutes de latitude, et 335 de-
» grés de longitude.

» Parfaitement bien accueilli des peuples de
» cette île, je passai quelques jours avec eux. J'en
» reçus d'abondantes provisions, et après un traité
» mutuel, je fis voile pour l'île *Formose*. J'y arri-
» vai heureusement, et entrai dans le port situé
» du côté de l'Orient, sous le 23e degré 15 mi-

» nutes de latitude, et 223 degrés de longitude.
» Je me vis attaqué par les habitans, j'eus trois
» hommes de tués. Après avoir vengé leur mort,
» les vents toujours contraires me forcèrent de
» gagner le continent de la Chine, en côtoyant
» de petites îles, connues sous le nom de *Piscatoria*, et la disette d'eau me força d'entrer à
» main armée dans *Tanasoa*, pour repousser les
» Chinois, qui vouloient nous empêcher d'y faire
» aiguade. Je fis voile ensuite vers *Macao*, ville
» de sa Majesté très fidèle, où je pris terre le 22
» Septembre 1771. Je fus reçu amicalement par
» le Gouverneur de la place, le sieur Salema de
» Saldanha. J'obtins pour mon équipage et pour
» moi, la permission de débarquer, laissant nos
» armes dans le vaisseau pour écarter tout soupçon. J'appris dans cette ville, qu'il y avoit une
» ligue d'amitié avec nos augustes Souverains, et
» voulant garder un secret qui les intéressoit, je
» demandai qu'il me fût permis d'arborer le pavillon du Roi très chrétien, et j'en obtins la
» permission.

« Que dirai-je de plus à votre Excellence, que

» les siens ne puissent lui apprendre? Ayant trans-
» porté mes équipages chez M. de Robien, Prési-
» dent du Conseil, actuellement en Chine, je m'em-
» barquai le 17 Janvier avec mes gens, dans des
» vaisseaux marchands, avec lesquels j'arrivai sain
» et sauf à l'Isle-de-France, où j'ai tracé la pré-
» sente relation. Je vous supplie donc de vouloir
» ordonner mon prompt retour en Europe.

» Je publierai par-tout cette grace de votre
» amitié, en vous conservant un dévouement
» éternel. »

De votre Excellence,

Le très humble serviteur, le Baron Maurice-Auguste d'Alladar de Benyousky, Général de la première Confédération.

Fait à l'isle de France,
le 21 Mars 1772.

On ne peut se défendre de quelques mouvemens de surprise, en voyant que Benyouski a négligé tout ce qui auroit pu servir à éclairer le Navigateur sur la route du Kamschatka, en Chine, par le Japon. Il ne falloit que les premiers élé-

mens de la science nautique pour rapporter les sondes et les mouillages, indiquer la force et la direction des vents, déterminer les variations de l'aiguille aimantée, fixer la position respective des écueils et des principaux caps, et donner enfin, sinon la longitude, du moins la latitude des principaux points.

Le journal du Pilote chargé du soin de veiller à la direction de la route du vaisseau, auroit dû lui procurer ces divers renseignemens.

Un voyageur instruit ou seulement animé du desir de se rendre utile, visitant des contrées éloignées, parcourant des passages peu fréquentés par les vaisseaux Européens, ne se seroit pas permis de négliger des détails indispensables à la sûreté et au perfectionnement de la navigation. Cependant Benyouski se glorifioit de l'étendue de ses connoissances, et d'avoir découvert une route nouvelle pour se rendre du Kamschatka en Chine; le précis de son voyage, en prouvant qu'il ignoroit jusqu'aux termes techniques les plus communs et les plus usités sur les vaisseaux, ne laisse encore aucun document, aucune trace certaine de la direction de la route qu'il di-

Ceci n'est point une accusation équivoque : j'en appelle à ceux qui l'ont vu, comme moi, arriver de Kanton à l'île de France. Tous certifieront, que dans la vue de rendre le récit de ses avantures plus romanesques, il a publiquement assuré, que sur un petit bâtiment mal armé, mal équipé, dépourvu d'approvisionnemens, ou plutôt n'ayant pour subsisten que de la farine de poisson, il a abandonné à son départ du Kamtchatka les côtes d'Asie pour se porter sur celles de l'Amérique. Bien plus, cet intrépide avanturier n'a pas craint d'affirmer devant des marins expérimentés, qu'il avoit abordé à des terres inconnues, situées au Nord de la Californie. Cette étrange assertion éprouva une foule d'objections. L'état de détresse de son vaisseau rendoit sa narration peu vraisemblable : d'ailleurs le précis du journal qu'il avait eu l'imprudence de publier, ne faisoit aucune mention de ces terres situées au Nord de la Californie, encore moins de leurs productions. C'etoit sur-tout à ce dernier article, que l'embarras de Bényouski paroissoit extrême. Il ne trouva de moyen de se délivrer des questions importu-

ces qu'[illegible] faites à ce sujet, qu'en annonçant qu'il [illegible] uniquement à sa Cour l'hommage de ses précieuses découvertes.

Cette [illegible] n'eut aucun succès : on lui présenta une carte générale du globe ; on le pria d'y faire le tracé de son voyage, en l'assurant que cet aperçu ne pouvoit pas le compromettre. Mais Benyowski s'y refusa. M. Poivre, alors Intendant des îles de France et de Bourbon, fut fort aise des offres qui furent faites en sa présence, pour découvrir [illegible] de cet étranger. Cet Administrateur éclairé évita prudemment d'y prendre une part directe ; mais il se servit de cette attaque vigoureuse pour inspirer à M. de [illegible] une salutaire et juste méfiance sur les prétendues découvertes de Benyowski. Si, comme nous le verrons par la suite, sa dépêche ne produisit pas le bon effet qu'il en attendoit, [illegible] de lui faire [illegible] le plus léger reproche : quoi qu'il en soit, le seul récit des aventures romanesques données par Benyowski, suffisoit pour perdre dans l'opinion publique, cet homme qui n'a pas craint de

produire devant une nation généreuse, une honteuse déclaration, où il s'avoue coupable d'un exécrable forfait. Cet étranger, disoit-on, n'est pas un insensé, et il veut nous persuader qu'on a usé envers lui de moyens de force et de rigueur pour le priver de son innocence, et lui faire signer un acte qui le dégrade, l'avilit, le rend odieux et suspect. Quelle est dans notre langue l'expression assez forte pour caractériser le degré inoui d'impudence d'un inconnu, qui s'est ainsi permis de répandre une accusation, plus flétrissante encore pour lui, qu'outrageante pour ses ennemis?

Est-il donc un pays sur la terre où l'aveu authentique d'un assassinat soit un moyen de recouvrer la liberté? Quel peut être le but de cette scandaleuse déclaration? n'est-il pas impossible d'en soupçonner le motif?

Je ne suis dans ce moment que l'interprête fidèle du sentiment universel d'indignation dont la colonie de l'île de France fut frappée à la lecture de cette invraisemblable relation; elle fut l'objet de la censure de tous les gens éclairés; et si je me suis

permis de la transcrire correctement, c'est qu'elle m'a paru propre à faire connoître le caractère moral de notre avanturier. On me pardonnera sans doute de lui donner souvent cette offensante dénomination ; ce ne sont pas seulement les écrits de Benyouski qui le condamnent ; nous avons encore contre lui de bien plus grands griefs.

Benyouski, échappé des prisons du Kamschatka, se rend en Chine avec trente ou quarante prisonniers. A peine arrivé à Kanton, cet étranger trouve dans la nation française des hommes sensibles à ses malheurs. C'est un fait, et Benyouski ne la jamais contesté : il obtient des Négocians et des Officiers de la Compagnie des Indes, des secours considérables, pour lui et les gens dont il se dit le Chef. On fait encore plus pour lui, on engage, on invite M. de Saint-Hylaire de s'en charger sur son vaisseau, et de conduire ceChef avec toute sa suite à l'île de France, M. de Saint-Hylaire ayant à sa garde une riche cargaison, appartenant à des particuliers, fait d'abord quelque difficulté ; il témoigne quelque crainte de donner sur son bord l'hospitalité à un si grand

nombre d'étrangers, échappés des prisons du Kamschatka ; mais le sentiment de compassion surmonte en lui tout autre sentiment. Dès que ce Capitaine est en plaine mer, ses inquiétudes renaissent avec plus de force et de raison : on lui donne lieu de se repentir de son imprudente générosité. Ces avanturiers avoient, au moment de l'embarquement, caché soigneusement leurs armes; M. de Saint-Hylaire, instruit de cette ruse, fut fort affligé d'avoir sur son vaisseau des hommes peut-être plus en état de lui faire la loi, que de la recevoir. Trente ou quarante prisonniers, armés d'une manière redoutable, étoient bien capables de l'allarmer sur le sort d'une cargaison de plusieurs millions. Dans une position aussi délicate, aussi difficille, quel parti prendra-t-il? Fera-t-il usage de son autorité pour désarmer ces étrangers? mais son équipage est foible, son vaisseau mal armé; devoit-il en pareil cas compromettre la fortune de ses commettants, risquer sa vie et sa liberté vis-à-vis d'hommes robustes, déterminés, entreprenants, ayant tout à gagner et rien à perdre? le plus léger prétexte peut faire naître une que-

relle, une insurrection qu'il est prudent d'éviter. M. de Saint-Hylaire, en homme sage, pèse, calcule, prévoit le danger, et se détermine à faire surveiller en secret les démarches de ces passagers. Il fait plus, il affecte de rendre de grands honneurs, de montrer beaucoup de déférence et d'égards au Comte de Benyouski. Dès lors notre avanturier devient un homme important; il épuise toutes les ressources de la plus impudente jonglerie pour se donner encore plus de relief; et par les plus ridicules bravades, il en impose même à ses compagnons d'infortune. Il se déclare hautement leur Chef; ses ordres sont exécutés à la rigueur; c'est désormais un maître qui commande, ce sont des esclaves qui obéissent. Il falloit être Gentilhomme pour oser lui adresser la parole. Ce fait est encore certain; je le tiens de M. de Saint-Hylaire et de ses Officiers.

Les honneurs adroitement rendus à Benyouski, en flattant son orgueil, mirent le calme et l'ordre dans le vaisseau. La subordination si nécessaire au salut du navigateur ne fut plus troublée par ces hommes dangereux. Ils débarquèrent enfin à l'île

de France après une heureuse et courte traversée. On doit sans doute des éloges à la conduite sage et mesurée de M. de Saint-Hylaire, et l'on peut assurer qu'il s'est habilement tiré d'une position fort épineuse et très difficille.

Benyouski entouré d'un nombreux cortége, descend à terre, se rend chez le Gouverneur de la colonie. Ce ne sont plus de malheureux prisonniers, mais un Général d'armée décoré de plusieurs cordons, suivi d'un brillant Etat-Major, dont les riches uniformes annoncent des Officiers de grade supérieur. Quelle étonnante métamorphose! ou plutôt quelle ridicule farce! si je n'en n'avois pas été témoin oculaire je craindrois de la rapporter. Dès qu'on sçut à l'île de France l'histoire véritable de ces avanturiers, le Général et son brillant cortége, devint la fable et le sujet, de la risée de tous les gens sensés de la colonie. Les gens de mer ne sont pas enthousiastes; il faut du sang froid pour maîtriser les éléments, et de l'instruction pour conduire d'une extrémité à l'autre, ces grandes citadelles ambulantes qui assurent et protégent le

le gouvernement de Benyouski, Madagascar n'alimentera plus cette colonie ; nous ne pouvons plus avoir dans nos malheurs que des secours précaires et éloignés. J'étois bien accoutumé aux succès des charlatans et des avanturiers ; mais celui de Benyousk me confond, sur-tout d'après la lettre que j'ai écrite à son sujet à M. de Boynes. Je sçais bien que ce qui est bizarre plaît, amuse et porte la multitude à tous les excès de la crédulité : mais comment imaginer qu'un étranger, récemment échappé des prisons du Kamschatka, et flétri par ses propres écrits, obtiendroit sans mon aveu une place importante ? Étroitement lié par ma place à la prospérité de la colonie, j'aurois dû, lorsqu'il m'a parlé pour la première fois de Madagascar, lui inspirer l'envie de détroner le Mogol : sa demande auroit sans doute été accueillie ; et nous en serions délivrés.

On permit à Benyouski de lever une compagnie de volontaires ; il voulut que sa troupe fût habillée et armée de manière à porter l'effroi et la terreur parmi les Malégaches. Il prouvoit par là qu'il connoissoit bien peu l'esprit et le caractère

de

de ces peuples. Il choisit ensuite pour le lieu de son principal établissement, la baye d'Antongil; mais depuis le mois d'Octobre jusqu'au commencement de Mai, des fièvres pestilencielles ravagent et désolent cette contrée; les marins nomment cette fatale saison, l'hyvernage. Il n'est pas douteux que les vapeurs meurtrières qui s'élèvent des marécages et des bois, ne soieut la vraie cause de cette cruelle épidémie: l'air inflammable et les miasmes putrides, qui se dégagent abondamment des eaux stagnantes et corrompues par des débris de végétaux, altèrent dans le tems des calmes et des grandes chaleurs la bonté de l'air atmosphérique. Dans cette saison, cet air est rarement renouvellé par les brises du large; les vents de Nord portent ces exhalaisons le long des côtes, et la sécheresse et le calme achèvent de rendre leur effet plus funeste. Les Malegaches sçavent un peu s'en préserver, en restant dans leurs cases, ou maisons, au milieu d'une épaisse fumée: cependant les insulaires les plus robustes et les plus sobres ne résistent pas toujours à la violence de la maladie; ainsi il n'est

pas surprenant que les Européens, contraints d'hyverner à cette côte, succombent à des maladies qui attaquent jusqu'aux hommes les plus acclimatés.

J'ai été témoin de la destruction absolue d'un petit établissement Français, à la fin de l'année 1768. Les secours prompts et multipliés que l'on donna à ces infortunés n'en purent arracher aucun à la mort. Robustes ou foibles, tous succombèrent, dans un espace de tems bien court. Si nous fûmes les témoins de cette épidémie meurtrière sans en être les victimes, c'est parce que l'air marin et salubre dont notre vaisseau étoit entouré, corrigea, jusqu'à un certain point, les funestes effets des exhalaisons putrides. D'ailleurs dès que les premiers symptômes de la maladie se manifestèrent dans le village de Foulepointe, toute communication avec la terre, qui n'étoit pas indispensable, fut rigoureusement interdite. Il ne fut plus permis aux gens de l'équipage de commercer avec les Insulaires et de laisser approcher leurs pirogues du bord du vaisseau; sans cette précaution l'épidémie se seroit introduite dans no-

tre vaisseau: nul moyen connu n'auroit été capable d'en arrêter les progrès. Ceux qui se destinent à fréquenter ces dangereux parages, ne doivent point dédaigner ces observations. Une multitude d'exemples en constate la solidité. En deux mots, il faut périr, ou fuir ces contrées malsaines, dès que l'épidémie se déclare. Aucun lieu de la partie du Nord n'est à l'abri des fièvres putrides et malignes. Ces cruelles maladies n'exercent pas tous les ans les mêmes ravages; leur violence et leur durée paroissent dépendre plus particulièrement de la direction du vent. Lorsqu'il souffle long-tems de la partie du Nord, le mal est à son comble. Il est peu d'homme assez fort, assez robuste pour résister à l'influence de ce vent dangereux, qui n'est connu dans ces parages que depuis la fin d'Octobre jusqu'au mois de Mai.

Benyouski pouvoit sans doute n'avoir pas des notions bien justes, des renseignemens bien précis sur le dégré d'insalubrité de Madagascar: cependant il est à présumer que l'insalubrité de cette isle ne lui étoit pas totalement inconnue, puisqu'il avoit fait quelque séjour à l'île de France;

nous avons même vu que dès-lors il projettoit d'en solliciter le gouvernement. Mais cet homme, accoutumé à braver toute espèce de danger, n'a pas dû croire cet obstacle capable de s'opposer au succès d'un établissement permanent.

Quoi qu'il en soit, Benyouski arrive à la baie d'Antongil, environné d'un appareil militaire capable d'en imposer aux insulairess Les soldats de sa légion portoient d'énormes sabres; leurs ceintures étoient garnies de pistolets: il sembloit que leurs armes, leurs casques et leurs uniformes avoient été inventés pour jetter l'épouvante et la terreur parmi ces peuples. Dès qu'il est descendu à terre, il prend possession solemnelle de l'île; il s'en fait reconnoître Gouverneur-Général: il trace ensuite les plans de plusieurs forteresses, et il se propose de se rendre redoutable aux Malegaches; il veut les conquérir et les subjuguer. Ses projets n'ont ni la justice pour base, ni des connoissances locales pour guide. Bientôt il devient le tiran exécré de ces contrées; il fait la guerre aux Malegaches; il exerce toutes sortes de cruautés. Les insulaires épou-

vantés fuient dans l'intérieur des terres ; tout commerce cesse ; Benyouski est délaissé, et on lui donne dans toutes l'étendue de Madagascar, le surnom de *mauvais blanc*. Il étoit sans doute bien facile de prévoir que l'établissement de Benyouski n'auroit aucun succès, mais un pareil début auroit lieu de surprendre, si l'inconduite et l'immoralité de cet avanturier avoit pu être ignorées. Benyouski, accueilli en France ; Benyouski, revêtu d'un pouvoir sans borne, voilà ce qui confond les gens sensés qui l'ont connu ; voilà ce qui renverse toutes les idées : c'est dans un siècle de lumière que l'on se confie ainsi, et que l'on employe un étranger dont les actions sont plus que suspectes ; c'est ainsi que plusieurs millions ont été sacrifiés pour une fausse et imprudente spéculation. Qu'en pouvoit-il résulter ? de grands maux pour l'île de France, des maux encor plus grands pour Madagascar.

La simple exposition des faits est la censure la plus sévère de l'imprudente confiance accordée à cet avanturier. Certes M. Poivre n'en est pas coupable ; il n'est pas d'effort qu'il n'ait fait pour prémunir contre le danger de la séduction.

Écoutons un Officier distingué, qui jouit, à toutes sortes de titres, de la plus haute célébrité. Si je ne me permets pas de le nommer, c'est que son absence me prive de lui en demander la permission. Cet Officier avoit accompagné MM. de Belcombe et Chevreau, dans leurs inspections des établissemens de Benyouski à Madagascar.

« J'arrivai à Foulepointe le 17 Septembre 1776. (C'est cet Officier qui parle.) La population des villages qui avoisinent le port avoit » diminuée de moitié ; des guerres sanglantes » avoient désolé tout le pays : les récoltes avoient » été détruites, et l'agriculture étoit délaissée, » au point que nous pûmes à peine nous pro- » curer trois cent livres de riz. La disette des » autres approvisionnemens se faisoit également » sentir. Ma surprise fut extrême. J'étois venu » dans le même lieu trois ans auparavant ; le » commerce et la culture étoient alors florissans ; » et les marchés abondamment pourvus : dix » grands bâtimens trouvèrent un chargement » complet de riz, sans que cette denrée de pre- » mière nécessité augmentât de prix et de va-

» leur. Ces énormes approvisionnemens étoient
» uniquement destinés pour l'île de France, que
» trois ouragans consécutifs avoient mis dans un
» état de détresse véritablement alarmant. Toutes
» les récoltes étoient perdues ; une affreuse di-
» sette, suite inévitable de pareils fléaux, me-
» naçoit cette colonie ; on commençoit même à
» en éprouver les rigueurs, lorsque la prompte
» arrivée des dix vaisseaux chargés de riz, cal-
» mèrent les inquiétudes dès les premiers instans
» du besoin. Si dans cette circonstance, comme
» dans beaucoup d'autres, Foulepointe a sauvé
» l'île de France, on ne pouvoit plus désormais
» espérer les mêmes secours. Les terres étoient
» en friche, le commerce étoit anéanti. Le des-
» potisme de Benyouski avoit répandu l'alarme
» dans toute l'île. Les Malegaches consternés
» fuyoient les bords de la mer, et se retiroient
» dans l'intérieur des terres.

« M. de Belcombe assembla Yavi, Souverain
» de Foulepointe, et plusieurs Chefs des envi-
» rons : il leur demanda s'ils avoient à se plaindre
» des Français, et sur-tout des quinze soldats de

» la légion de Benyouski, qui gardoit le port de
» Foulepointe. Leur réponse ne fut pas franche; ces
» chefs craignirent sans doute que leur plainte servît
» de prétexte à de nouvelles persécutions. Ils se bor-
» nèrent à demander la liberté de commerce. M. de
» Belcombe assura Yavi et les autres chefs que les
» soldats français n'étoient à Madagascar que pour
» protéger et assurer la liberté des Madecasses; il
» les exhorta à travailler leurs terres et à vivre
» en paix avec leurs voisins. M. Chevreau fit le
» recensement des effets du Roi, et M. de Bel-
» combe, avant son départ pour la baie d'An-
» tongil, donna à l'Officier qui commandoit le
» détachement l'ordre le plus sévère et le plus
» précis pour maintenir la discipline dans sa
» troupe, et de faire cesser promptement les
» inquiétudes et les alarmes de ces peuples.

» MM. de Belcombe et Chevreau firent un
» séjour très court à Foulepointe. L'objet capital
» de leur mission regardoit l'établissement de
» Benyouski à la baie d'Antongil. Ils s'y ren-
» dirent. M. de Belcombe se fit reconnoître,
» à la tête des troupes, en qualité d'Inspec-

» teur des établissemens français à Madagascar.

» Je suivis MM. de Belcombe et Chevreau.
» J'avois mission et j'étois chargé de la part du
» Gouverneur de l'île de France, de suivre tous
» les détails de leur inspection.

» L'audace de Benyouski m'étonna à un de-
» gré que je ne puis rendre. Il reçut d'abord avec
» fierté, et j'ose dire avec impudence M. Che-
» vreau.

» M. de Belcombe parut satisfait de la posi-
» tion militaire du lieu choisi par Benyouski,
» pour y former son principal établissement, au-
» quel il a fait prendre le nom de *Louisbourg*.
» Mais si ce lieu est aisément susceptible de dé-
» fense, je n'en connois pas de plus humide,
» de plus mal-sain.

» Louisbourg est situé sur une langue de terre
» qui avance de trois cent toises dans la mer ; le
» sol des magasins et des maisons est à peine
» élevé de quatre pieds au-dessus du niveau des
» eaux, dans le tems des grandes marées. C'est
» encore par des comblemens qu'on est parvenu

» à leur donner cette élévation. Tout le terrein
» adjacent est un marais que la haute mer re-
» couvre ; le fort qui défend et protège Louis-
» bourg est formé de trois bastions ; chaque bas-
» tion porte une pièce de canon. Ce fort est en
» bois, et bâti sur pilotis. J'ose assurer que déja
» les magasins, le fort et les maisons sont à re-
» construire; presque tous les bois sont pourris
» par l'humidité. La langue de terre sur laquelle
» est bâtie Louisbourg tient d'un côté au port
» Choiseuil. Ce port est bon, et peut recevoir
» plusieurs gros vaisseaux. Une grande et belle
» rivière, nommée par les Malegaches, *Lingue-*
» *bate*, achève de donner à cette langue de
» terre la forme d'une péninsule. La rivière de
» Linguebate a cent-quatre-vingt toises de lar-
» geur à son embouchure ; elle est naviguable ;
» j'en ai suivi le cours dans ma chaloupe l'espace
» de plus de sept lieues. A cette distance, elle
» a encore cent-cinquante toises de largeur.
» C'est sur les bords de cette rivière que Benyous-
» ki a construit plusieurs forts, dont le plus con-
» sidérable est au plus égal en force à celui qui

» protège Louisbourg. La rivière de Linguebate » n'a que quatre pieds d'encaissement à son em» bouchure; mais plus on approche de sa source, » et plus l'encaissement augmente. En suivant le » cours de cette rivière, j'ai contemplé avec ra» vissement ces campagnes riantes, dont l'aspect » varié offre un spectacle plein d'intérêt.

» J'arrivai enfin avec MM. de Belcombe et » Chevreau à un lieu, nommé par Benyouski » *Plaine de Santé*. Nous avions visité, depuis » Louisbourg jusqu'à cet endroit, plusieurs petits » forts et quinze villages. Benyouski nous avoit » beaucoup vanté l'heureuse situation de ce lieu » véritablement très agreste, mais nous trouvâ» mes que sa dénomination n'étoit pas convena» ble. La Plaine de Santé nous parut un lieu » mal-sain, entouré de montagnes dont la grande » élevation arrête les nuages et les condense en » pluie. M. de Belcombe fit observer à Be» nyouski les désavantages de ce poste. Quoi» qu'ils fussent évidents, Benyouski refusa d'en » convenir. Ce fut inutilement qu'on lui montra » les différentes gorges de montagnes dont tous

» les défilés étoient impossibles à garder: il s'obs-
» tina à regarder ce poste moins susceptible d'être
» attaqué que celui de Louisbourg. Il vouloit
» qu'une petite baterie, qu'il à nommé le fort
» Auguste situé sur la sommité d'une petite mon-
» tagne en pain de sucre, placé au milieu de
» la Plaine de Santé, servit à protéger et à dé-
» fendre son établissement, de manière à en écar-
» ter les ennemis, quelque fût leur force, je
» montai à cette belle forteresse par un mauvais
» escalier qui a 150 marches; c'est un carré de
» huit toises, entourée de palissades absolument
» pourries; quatre canons de trois livres de bales
» étoient l'artillerie formidable qui devoit d'une
» part protéger la navigation de la riviere de
» Linguebate, et de l'autre faire respecter le
» grand établissement qu'il se proposoit de faire
» au pied de ce fort; établissement auquel il
» avoit déja donné le nom de *Ville de Plaine*
» *de Santé*.

» Cette ville consistoit, lorsque nous l'avons
» vue, en un magazin de 50 pieds sur 30, et en
» deux autres cases plus petites, destinées, l'une

» pour un hopital, et l'autre pour une cazerne,
» M. de Belcombe demanda en ma présence à
» Benyouski, s'il n'avoit rien de plus à lui mon-
» trer. Benyouski, sans se déconcerter, lui ré-
» pondit; mes forts protègent la navigation de
» l'importante rivière de Linguebate; le libre cours
» de cette rivière me rend absolument maître
» des pays circonvoisins. N'est-ce pas avoir rendu
» à la France un bien grand service? pouvoit-
» on espérer rien de mieux, avec les fonds et
» les forces qui étoient à ma disposition? tout au-
» tre à ma place auroit il fait plus? auroit-il
» fait autant? M. de Belcombe sourit et lui dit:
» M. le Gouverneur, vous avez mandé au mi-
» nistre de la Marine, que vous aviez jetté les
» fondements d'une ville considérable dans ce
» lieu, que vous avez nommée *Plaine de Santé.*
» Où est cette ville? qu'est-elle devenue? à-t-elle
» disparu car je ne vois ici que quelques misé-
» rables cases.

» La réponse de Benyouski à cette question
» embarassante, fut que les fonds lui avoient
» manqué. Ma citadelle, ajouta-t-il, a coûté plus

» que je ne croyois; j'ai dû m'occuper d'abord
» de la sûreté de la ville, dont je vais vous
» montrer le plan. Ce projet n'est point une
» chymère; il aura son exécution dès que j'au-
» rai des fonds suffisants pour l'entrepren-
» dre.

» Mais votre citadelle, dit M. de Belcombe,
» est une misérable petite baterie, commandée
» de toute part par les hautes montagnes, qui
» l'entourent; cette baterie de quatre canons de
» trois livres de balles, placée sur le sommet d'un
» morne, ne peut remplir le but que vous vous
» proposez. Au reste, je suis venu de France, par
» ordre du Ministre, inspecter vos travaux, et
» je ne puis me dispenser de vous faire part
» de mes réflexions; permettez-moi de vous
» faire encor une autre question non moins in-
» teressante: où est ce grand chemin de Louis-
» bourg à Bombetoc? je vous prie de me mettre
» à portée d'en rendre compte au Ministre. Vous
» lui en avez exposé les avantages dans le plus
» grand détail; vous lui avez fait voir que cette
» communication de la côte de l'Est à celle de

» l'Ouest doit pour ainsi dire vous faire régner » sur la côte d'Afrique, parceque le port de Bombetoc n'est séparé de la côte d'Afrique que » par la largeur du canal de Mozambique. Ces » pays sauvages, coupés de hautes montagnes, de » forêts, de rivières, n'ont point mis d'obstacles à ce projet : voilà ce qui m'étonne, voilà » ce qui me surprend.

» Cette route est tracée, répond Benyouski; » on ne peut rien me contester à cet égard. » Je vais vous montrer l'itinéraire et la direction à suivre pour traverser cette chaîne de » montagnes qui sépare la côte de l'Est de celle » de l'Ouest : il faut laisser au Sud la haute montagne de Vigagora, et suivre, à quelque changement près, la route fréquentée par les insulaires lorsqu'ils viennent de la côte de Bombetoc à la baye d'Antongil. Il est sans doute » nécessaire de faire quelque travaux pour rendre plus praticable ce chemin; la saison actuelle, » et plus encore, la position ou je me trouve » vis-à-vis des insulaires ne me permettent de » m'occuper de ces travaux dans ce moment;

» mais si vous voulez suivre cette route, je vous
» accompagnerai, et vous jugerez par vous-même
» du peu de difficultés que j'éprouverai pour sur-
» monter les obstacles.

» M. de Belcombe n'avoit ni le tems ni le
» désir d'entreprendre un voyage long et diffi-
» cile, en traversant l'île de Madagascar; il ju-
» geoit bien que Benyouski ne lui en faisoit la
» proposition que par la certitude d'un refus.
» M. de Belcombe crut devoir lui observer qu'il
» n'étoit chargé que de l'inspection des travaux
» faits et non pas des travaux projettés. Passant
» tout de suite à une nouvelle question, il lui
» demanda pourquoi il avoit cessé d'envoyer du
» riz et des bœufs à l'île de France. Les guerres
» que j'ai eu à soutenir contre les insulaires,
» dit Benyouski, m'ont privé et me privent en-
» core des approvisionnemens de première né-
» cessité. Comment aurois-je pu dans une pareille
» position, faire des envoys de subsistance à l'île
» de France ? vous en sentez l'impossibilité. Il
» m'est également facile de justifier les guerres
» que j'ai entreprises. J'assemble un Palabre, je

» propose

» propose aux insulaires des dispositions qui leur » sont avantageuses; non seulement ils s'y re» fusent, mais encore des Chefs insolents me me» nacent: ils font plus, le signal de me tuer est » donné; plusieurs coups de fusils partent à-la-fois. » J'échappe comme par miracle à ce danger émi» nent; vigoureusement secondé par mes soldats, » je disperse cette multitude, et je l'épouvante » par quelques coups de canons, que je fais ti» rer du fort. Je demande hautement la tête des » Chefs qui ont osé attenter à ma viea ù milieu » d'une assemblée solemnelle; on me la refuse. » J'appelle à mon secours les Sambarives, In» sulaires qui peuplent les bords de la rivière de » Manaharre: cinq-cent de leurs guerriers se ral» lient sous mes étendarts, et m'aident à punir » et à subjuguer mes dangereux voisins. Forcé à » demander la paix, les conventions du traité » ont été solemnellement arrêtées et sanction» nées dans un grand cabar autrement *palabre*. » Les cérémonies d'usage ont été observées; j'ai » récompensé les Sambarives en les congédiant; » je leur ai promis de les protéger, de les défen-

» dre contre les entreprises de leurs ennemis ;
» je les ai exhorté à cultiver leurs terres et à
» réparer par-là promptement les maux que nos
» dissentions ont occasionnées. Ces maux sont
» grands ; le pays est dévasté ; la plupart des
» villages n'offrent à la vue que des monceaux
» de cendre ; les terres ont resté en friche et
» la famine a été la conséquence nécessaire de
» tous ces désordres. Mais désormais le calme
» et la tranquillité vont renaître ; les insulaires,
» plus craintifs et plus soumis, vont s'occuper
» de la culture de la terre ; ils vont réparer les
» malheurs qu'ils se sont attiré par leur odieux
» et coupable complôt, contre un homme qui
» sait se faire craindre et respecter. L'autorité dont
» je suis revêtu ne sera jamais vacillante dans
» mes mains ; elle ne sera point compromise ;
» je serai obéi. Tout homme de guerre doit approu-
» ver m'a conduite et adopter mes principes :
» les blancs ne doivent jamais compter sur la
» bienveillance des noirs ; ils ne doivent pas même
» s'abaisser jusqu'à la rechercher ; je suis étran-
» ger, et c'est une raison de plus pour m'en-

» gager à faire respecter le pavillon Français.
» Mon administration lui rendra le dégré de pré-
» pondérance que la foiblesse de mes prédéces-
» seurs lui a fait perdre. Tel fut à-peu-près le
» sens du discours de Benyouski. Il y joignit
» toutes sortes d'invectives contre ses peuples;
» Il nous peignit leur caractère sous les couleurs
» les plus noires et les plus fausses.

» Nous jugeâmes que le besoin absolu de vi-
» vres étoit l'unique motif qui l'avoit déterminé
» à la paix. La haîne et le ressentiment de cet
» homme vindicatif n'avoient cédé qu'à des cir-
» constances impérieuses. M. de Belcombe en
» fut extrêmement allarmé; il chercha à inspi-
» rer à Benyouski des sentiments plus justes et
» plus humains; et quoiqu'il fut convaincu de
» l'inutilité de ses exhortations et de ses efforts
» pour rendre la paix durable, il imagina à son
» retour à Louisbourg, de faire un nouveau traité,
» afin de convaincre les habitants de Madagascar
» des sentiments pacifiques dont il étoit véri-
» tablement pénétré.

» Benyouski combattit fortement le projet

» hommes il en périssoit cinq. Il me dit que
» des défrichements considérables, faits dans la
» saison favorable, les mettroient à l'abri des
» maladies : d'ailleurs la Plaine de Santé est un
» lieu salubre, quoi qu'en puisse dire M. de
» Belcombe. Si j'ai déja perdu beaucoup de
» monde, et si les quatre-vingt hommes qui me
» restent sont ou malades ou convalescents,
» c'est à la guerre que j'ai été forcé de faire
» aux insulaires, et plus encore à ma résidence
» à Louisbourg, qu'il faut attribuer l'état vrai-
» ment déplorable dans lequel vous me trouvez.
» D'ailleurs il est toujours plus facile de con-
» quérir sur les ennemis une colonie, que d'en
» former une. Je tombai d'accord avec lui de
» ce principe, et je le quittai bien étonné du
» degré de confiance qu'on avoit accordé en
» France aux projets de cet étranger.

» A notre arrivée à l'île de France cette co-
» lonie commençoit à manquer d'approvisionne-
» ment. La ressource de Madagascar lui man-
» quoit absolument. Il fallut envoyer des vais-
» seaux au cap de Bonne-Espérance, et des plaintes

» graves partiront de toute part pour éclairer
» le ministère sur l'inconduite de Benyouski. »

Le journal dont je viens de donner l'extrait, prouve que l'établissement formé à la baye d'Antongil n'étoit pas susceptible d'être conservé.

Lors de l'inspection de M. de Belcombe, M. de Boynes n'étoit plus Ministre de la Marine. M. Turgot lui avoit succédé. Sous le ministère d'un sage, un établissement ne pouvoit pas se soutenir. On fit de vains efforts pour détourner l'orage (car les charlatans trouvent par-tout des protecteurs); l'arrêt fut prononcé, et s'il n'eut pas son éxécution que sous son successeur, c'est que M. Turgot ne resta pas assez de tems à la marine pour s'occuper particulièremeut de cette partie de son administration. Cet homme illustre, au dessus de son siècle par la réunion des plus éminentes qualités, savoit, par M. Poivre, que Benyouski étoit un avanturier dangereux, qui s'étoit rendu le tyran et le fléau des insulaires de Madagascar. J'étois alors de retour de mes voyages. J'apprend que Benyouski a fait la conquête de l'île de Madagascar. J'entends célébrer son

courage et son habileté. On m'assure qu'il a bâti des villes et des citadelles, et qu'il a construit un grand chemin pour se rendre de Louis bourg à Bombetoque ; et tous ces rêves se débitent gravement, et s'accréditent au point de devenir l'objet de l'entretien et de l'étonnement de la Capitale. On permet à peine d'en attaquer la réalité; M. Poivre est lui-même forcé d'entreprendre de détruire ces ridicules fables. Sur ces entrefaites Benyouski disgracié arrive à Paris; il confirme tous ces bruits qui se sont répandus sur ses brillants exploits à Madagascar ; il se plaint de l'injustice de l'administration de l'île de France; il parvient enfin, sinon à se justifier, du moins à obtenir de nouvelles récompenses. Il s'insinue auprès de M. Franklin; il se fait accueillir et rechercher par cet homme célèbre. Ce fait est incontestable, j'en ai été le témoin oculaire; je n'ai pas à me reprocher d'avoir laissé ignorer à M. Francklin ce que je savois sur cet avanturier. Benyouski passe en Amérique; à peine y est-il arrivé, qu'il projette de nouveau de s'emparer de Madagascar. Son projet s'exécute; il se

rend à la baye d'Antongil, sur un vaisseau Américain. L'objet de cette expédition ne m'est pas connu, mais je sais que M. de Souillac, Gouverneur de l'île de France, envoya, le 9 Mai 1786, le bâtiment *la Louise*, commandé par M. le Vicomte de La Croix, pour s'opposer aux entreprises de Benyouski. Il fit embarquer un détachement de soixante hommes du régiment de Pondichéry, sous les ordres de M. Larcher, Capitaine d'infanterie.

La Louise jetta l'ancre devant Foule-pointe, le 17 du même mois. M. Mayeur, Chef de traite, s'embarque sur ce bâtiment afin de donner à M. Larcher tous les renseignements dont il avoit besoin pour s'opposer anx entreprises de Benyouski. On sut qu'il s'étoit emparé d'un magazin appartenant au Roi à Angoncy, village situé au nord de la baye d'Antongil.

Dès que M. le Vicomte de la Croix se fut procuré à Foule-pointe les rafraîchissements dont il avoit besoin, il quitta ce port pour se rendre à Angoncy. Il arriva le 23 du même mois, mais au lieu de mouiller dans cette baye, dont

l'entrée est difficille, et le gissement absolument défectueux sur les cartes, il préféra de mouiller à une lieue et demie de la côte, dans la baye du cap de l'Est, voisine de celle d'Angoncy. Dès que le vaisseau fut en sûreté, M. Larcher se prépara à effectuer la descente. Des chaloupes bien armées, ayant deux pièces de canon à la rostaing, se portèrent vers une plage dont l'accès ne présentoit aucun obstacle; mais au moment du débarquement, une décharge de la part des troupes de Benyouski, ne laissa aucun doute sur les intentions hostiles de cet avanturier. Quelque coups de canons dispersèrent les ennemis. On les vit rentrer dans le bois; dès qu'ils eurent disparu, la descente s'opéra sans obstacle et sans désordre. M. Larcher, à la tête de sa troupe, voulut marcher directement à l'établissement de Benyouski; il ne voulut s'engager dans des bois touffus, où il lui auroit été impossible de faire usage de son artillerie. Les insulaires qui lui servoient de guide le conduisirent par un chemin plus découvert, mais qui auroit eu des obstacles insurmontables, s'il avoit été gardé et défendu.

Il eut cinq marais à traverser et un mauvais pont de 90 pieds de long, avant d'arriver à l'établissement de Benyouski. On conçoit aisément que M. Larcher n'auroit pas suivi cette route s'il en avoit connu le danger; mais Benyouski lui-même craignoit si peu qu'on parvînt à lui par ce chemin difficile, qu'il avait négligé de faire rompre le pont qui en rendoit l'accès possible. Cette négligence est, à la vérité, inconcevable de la part d'un homme qui s'attendoit à une attaque; car on sut depuis qu'il avoit dit hautement: Les gens de Foulepointe viendront très incessament me demander la restitution du magazin dont je me suis emparé: ils me font plaisir; ils m'épargnent la peine d'aller les attaquer à Foulepointe.

Dès que M. Larcher eut passé le pont avec son artillerie, il entendit distinctement le bruit des travailleurs. Peu de tems après la patrouille de découverte annonça qu'elle voyoit un pavillon rouge; c'est le signal ordinaire de combat dans cette île. Aussi-tôt M. Larcher ordonna la visite des armes, et se disposa à marcher à l'ennemi

en ordre de bataille. On apperçut cinquante cases régulièrement alignées, dont une étoit plus considérable et plus élevée que les autres. On la jugea celle de Benyouski: on ne voyoit point encore le fort; la vue en étoit cachée par un petit bouquet de bois. Dès qu'on put la distinguer, on vit une centaine d'hommes qui s'y rendirent avec précipitation,

Ce fort, situé sur une éminence entourée de bonnes palissades, étoit défendu par deux pièces de canon de quatre livres de balles, et par quelques espingols. Benyouski commença à faire tirer sur les Français lorsqu'il les jugea à la distance de deux cent toises. Le premier coup de canon fut à boulet, le second à mitraille, et le troisième à balle: ces trois coups de canon furent soutenus d'un feu vif de mousqueterie. Malgré le feu de cette artillerie, le détachement du régiment de Pondichery avançoit toujours en bon ordre. Lorsque l'Officier commandant se jugea à distance convenable de l'ennemi, il ordonna de faire feu sur Benyouski. Cette seule décharge fut décisive. Benyouski, atteint et frappé d'une balle

à la poitrine, perdit la vie au moment où il mettoit le feu à un canon chargé à mitraille. Heureusement l'amorce ne prit pas. La décharge d'un canon rempli de mitraille n'auroit pas manqué à cette portée de causer un grand désordre ; si le coup avoit parti, il est fort douteux que les Français n'eussent pas échoué dans leurs expéditions. Ils étoient dans une position où il falloit vaincre ou périr; tout moyen d'être soutenus leur étoit ôté : on avoit rompu les communications; on s'y étoit pris de manière à rendre impossible tout espoir de regagner leur vaisseau. Immédiatement après la mort de Benyouski, le fort se rendit à discretion, La plus grande partie des insulaires se sauvèrent pardessus les palissades. On ne chercha pas à les arrêter. L'objet de la mission étoit rempli; M. Larcher avoit des ordres précis de traiter avec humanité les habitants de ces contrées. Quelques Malegaches se joignirent aux blancs, mirent bas les armes et se rendirent prisonniers. On leur donna à l'instant même une pleine et entière liberté. Ces procédés généreux engagèrent le chef d'An-

ils n'étoient plus que des vils esclaves dévoués aux caprices d'un maître féroce et intraitable. Sous lui, les terres ont resté incultes; l'agriculture délaissée, le commerce anéanti, avoient frappé de stérilité ces contrées jadis si fertiles. Cet homme rusé avoit jetté la division et des semences de haîne parmi les insulaires; sa démarche fière et dédaigneuse se joignoit à l'impudence et à la charlatanerie pour en imposer à la multitude. Sous les traits de l'orgueil et de la duplicité, on démêloit encore un regard féroce, capable d'intimider les plus intrépides. Les événements de sa vie n'ont été qu'un long enchaînement de crimes et de forfaits; et sa mort la plus juste punition d'une infâme trhaison. Il falloit, ou délivrer Madagascar du joug de ce tyran, ou renoncer aux colonies des îles de France et de Bourbon.

Ces peuples sauvages n'avoient ni l'instruction, ni l'énergie nécessaires pour recouvrer par eux-mêmes leur liberté perdue: et comment auroient-ils pu se soustraire et échapper aux piéges dont il avoit sçu adroitement les entourer? Cet ennemi commun avoit su l'art de les diviser. Dailleurs,

leurs, coupables par notre enthousiasme, des maux quils éprouvoient, la justice et l'équité nous obligeoient de venir à leur secours; lors même que l'intérêt de notre commerce ne nous en auroit pas imposé la loi. Mais nous avons déja prouvé que l'île de France est, pour les subsistances, dans une grande dépendance de la partie du Nord de Madagascar, et cette dépendance est absolue dans les tems de calamités. Alors le cap de Bonne-Espérance n'offre plus que des resssources éloignées, dispendieuses, incertaines, et sous tous les rapports, insuffisantes. Il seroit sans doute à désirer qu'on pût former, dans cette partie, des établissements fixes et permanens; mais nous avons montré que l'insalubrité de l'air y étoit un obstacle qu'on ne pourroit surmonter qu'en sacrifiant la vie d'un grand nombre d'hommes. D'ailleurs depuis le mois de Mai, jusqu'à la fin d'Octobre, on peut sans danger fréquenter ces parages; et c'est le tems le plus favorable au commerce; c'est celui de la récolte et des subsistances de toute espèce.

RÉFLEXIONS

Sur la partie du Nord de Madagascar.

La partie du Nord de Madagascar est infiniment plus fertile en toutes sortes de productions, que la partie du Sud. Elle est par cette raison plus fréquentée par les vaisseaux européens : cependant l'intérieur des terres n'a presque pas été visité, et j'ai inutilement cherché à l'île de France des renseignemens qui pussent me mettre à portée d'en faire la description. La Bigorne n'a pu me donner à ce sujet que des notions vagues et incertaines, dont il n'étoit pas facile de faire usage. C'est cependant sous sa dictée que je fis, à Manaharre, un petit mémoire qui a servi depuis de base à Benyouski pour proposer de former un établissement au fond de la baye d'Antongil ; dans ce mémoire, il s'y trouve l'itinéraire des insulaires qui se rendent de Bombetoque à la baye d'Antongil. Cet itinéraire n'a rien de remarquable que les obstacles sans nombre que l'on rencontre dans ce trajet. Si les Malegaches parviennent à les surmonter, c'est qu'ils sont beaucoup plus agiles

et plus exercés à la fatigue que la plupart des Européens. Les hautes montagnes de Vigagora qu'il faut traverser présentent à chaque pas des difficultés capables d'arrêter les hommes les plus accoutumés à braver ces sortes de dangers. Celui qui seroit forcé d'entreprendre une route si difficile, feroit prudemment de se prémunir de cordages et de piquets pour franchir les endroits les plus escarpés. Je sçais par expérience combien ces précautions sont utiles, et j'en ai fait usage plus d'une fois avec succès, en voyageant dans les montagnes. Lorsque je me trouvois entouré de précipices, une simple ficelle, tenue par mes guides, rassuroit mon imagination, et me facilitoit l'accès des lieux les plus escarpés. Les cordes de soye sont préférables à celles de chanvre, parcequ'elles sont plus fortes et plus légères. M. Francklin a proposé de faire usage du cerf-volant pour aider à traverser une rivière dont le courant est rapide. Ce moyen est sans doute utile, dans certaines circonstances, aux personnes qui sçavent bien nager, mais ceux qui n'ont pas cet utile talent peuvent, au moyen de grands bancs

boux attachés à une longue corde, traverser des rivières assez rapides, lorsqu'ils ont à leur service des insulaires vigoureux et bons nageurs qui les aident au moyen de cet appareil infiniment simple, à les tirer d'un bord à l'autre de la rivière. Avec de la prudence et de l'industrie, l'homme peut surmonter de grands obstacles : il en est peu au dessus de son génie, lorsqu'il a sçu de bonne heure l'exercer à vaincre ces sortes de difficultés.

Dans les forêts, la boussolle est son guide, par-tout ailleurs la mécanique lui fournit des moyens d'échapper aux dangers des positions les plus difficilles. Ces moyens varient selon les circonstances ; et ce n'est pas ici le lieu d'entrer à ce sujet dans plus de détails. Nous observerons, en finissant cet articles, qu'une espèce d'hamac, semblable à ceux en usage dans les colonies pour servir aux transports des femmes et des enfants, seroit infiniment utile à ceux qui voyagent dans des contrées sauvages. Mais il faut que cet hamac soit léger et impénétrable à l'eau. Ces deux conditions sont désormais faciles à remplir, en employant une toile très-forte, recouverte d'un ver-

nis de gomme élastique, dissoute dans l'huile de lin. C'est le vernis qui sert à retenir dans les ballons le gaze inflammable. Alors cet hamac peut servir non seulement de lit, en l'accrochant à un arbre, mais encore on peut en faire usage au moyen d'un bambou, pour se faire porter d'un lieu à un autre, si on se trouve incommodé, et parce que la toile devient par le vernis impénétrable à l'eau, le hamac devient par là une véritable pirogue, dont les avantages sont trop aisés à sentir pour que je doive m'attacher à en montrer l'utilité.

Dans la partie du Nord de Madagascar, le lieu le plus fréquenté par les Européens se nomme Foulepointe. Les insulaires lui ont donné le nom de *Vou-lou-Voulo*. Le port de Foulepointe est formé par des recifs qui rompent la mer et mettent les vaisseaux à l'abri des grosses lames. Les bancs qui forment le port sont très açores ; les fonds les plus élevés portent au moins 23 pieds d'eau à marée basse.

Le récif est de corail; il tient d'un côté à la grande terre, et se prolonge dans la direction du Nord-Nord-Est, tandis que la côte suit le Nord-Nord-Ouest.

animaux. Cet ombiasse les voyoit menacés des plus grands malheurs, s'ils ne cherchoient pas à détruire chez eux la race de ces animaux immondes; mais cet arrêt n'empêche pas que les Européens ne puissent s'en procuver dans les montagnes, où on les trouve par troupeaux. Il ne seroit peut-être pas difficile de détruire, chez ces insulaires, cette incommode superstition. Les villages qui composent la peuplade de Foulepointe sont peu considérables; des pallisades de pieux leur servent de défense: ces villages sont dispersés et pour la plupart bâtis sur le penchant des côteaux. Une foule d'arbres utiles les ombrage agréablement. Au milieu des cocotiers, des bamboux, des orangers, des citroniers, des vignes sauvages et des bannaniers, dont le fruit est si recherché des Européens, vous distinguez le raven, espèce de palmier qui n'est connu qu'à Madagascar.

Cet arbre s'élève à une grande hauteur; sa tige se prépare et se mange comme celle du choux palmiste; son écorce est dure, et son bois, filandreux et incorruptible, est destiné à la charpente

des maisons dont les parois et les cloisons sont formées par les côtes de sa feuille, liées et jointes artistement : ces côtes ont la solidité du bois et la flexibilité du cuir. La feuille sert à les couvrir ; cette couverture dure longtems et est préférable à notre chaume.

C'est encore des feuilles de raven que les Madecasses font leurs plats, leur assietes et leurs tasses. Cette espèce de vaisselle est toujours propre, mais elle ne sert jamais qu'une fois.

Sous les enveloppes membraneuses qui couvrent la fleur de ce palmier, on trouve une gomme d'un goût délicat, que l'on prendroit pour du miel.

Il n'est pas surprenant que les Madécasses cherchent à s'entourer d'un arbre qui leur est si utile ; on en fait d'excellentes planches très larges, en le fendant d'un côté danstoute sa longueur ; il faut redresser ces planches à l'instant de la coupe.

Les terres qui dépendent de Foulepointe sont riches en grâs pâturages et en bestiaux. Lorsqu'on suit les bords fertiles de la belle rivière d'Onglebey, on est surpris de la voir tout-à-coup

disparoître et se perdre dans les sables, à quatre cent toises de son embouchure. Cette rivière poissonneuse et couverte d'oiseaux aquatiques, est, dans certains endroits, profonde, et dans d'autres tres large. Les pirogues la remontent l'espace de plus de vingt lieues. Il est fâcheux que cette rivière soit, ainsi que toutes celles de Madagascar, remplie de crocodilles monstrueux: lorsqu'on suit le bord de l'eau, leur vue saisit d'effroi l'insulaire le plus intrépide: il faut des précautions pour éviter le péril d'être surpris par ces amphibies dangereux, qui s'élancent sur les hommes et sur les animaux. J'ai vu un bœuf entraîné et dévoré par un de ces monstres.

Ce qui fait le charme des rivières de Madagascar, en fait aussi le danger. Les arbres et les arbustes qui couvrent les bords servent d'asyle et de retraite à ces animaux redoutables.

Lorsqu'on s'éloigne de quelques lieues de Foulepointe, en avançant vers les hautes montagnes d'*Ambotismène*, le terrein prend du mouvement. Les côteaux mettent les plaines et les vallées à l'abri des vents. La chaleur n'est plus

incommode, parce que le pays est élevé et plus couvert de bois : la campagne, moins cultivée, devient plus agreste et plus sauvage. Ici les insulaires ne gardent plus leurs troupeaux ; ils les laissent errer sans guide et sans entrave.

Les prairies sont au fond des vallons. Une multitude de ruisseaux les arrosent, les fertilisent en suivant des sinuosités d'autant plus agréables, que la nature en a fait seule le dessein. L'émail des fleurs a plus d'éclat, leur couleur est plus brillante et plus variée que celle de nos prairies. Des bouquets d'arbres, semés sans art, sans symétrie, rendent le spectacle de ces lieux champêtres, plein de charmes et d'intérets. A quelques lieues plus loin la scène change, le pays devient montueux. Un peintre habile ne sçauroit se fixer sur le choix du paysage le plus pittoresque ; son imagination errante et indécise ne lui laisse plus le libre exercice de son talent ; il ne fait pas un pas sans qu'un changement subit et imprévu ne lui offre une perspective nouvelle et des points de vue du plus grand intérêt. Mais si, sans s'arrêter à saisir l'ensemble de ces

riantes contrées, vous vous attachez à en étudier les productions, c'est alors qu'une carrière immense et vraiment utile s'ouvre devant vous : une foule de végétaux, répandue avec profusion, s'offre à vos recherches.

Vous reconnoîtrez six espèces de riz bien distinctes ; vous verrez de l'orge d'une beauté supérieure ; vous distinguerez dix sortes d'ignames dont quelques-unes sont de la grosseur de la cuisse ; toutes sont propres à servir de nourriture aux hommes et aux bestiaux. Mais outre ces racines, qui exigent quelques soins, quelque culture, on en trouve d'absolument sauvages, que les insulaires nomment *fanghits*. Le fanghit est de la grosseur d'un homme : cette racine, d'un goût délicat, a une écorce rougeâtre. On assure qu'elle satisfait à-la-fois aux besoins réunis de la soif et de la faim ; elle est diuretique et de facile digestion.

Vous vous procurez encore différentes espèces de navets ; des féves et des poids d'un goût délicat.

Les varvattes ressemblent au caprier, fleu-

rissent comme lui. Chaque cosse renferme un petit poids de la grosseur d'une lentille. Cette plante légumeuse s'élève à la hauteur du cerisier : avec ses feuilles, on nourrit dans quelques provinces de l'intérieur, les vers à soye.

Lorsque vous quittez ces champs, lorsque vous abandonnez ces prairies, pour vous enfoncer dans ces forêts immenses, qui servent de retraite à une multitude d'espèce d'animaux sauvages, des beautés d'une autre genre s'emparent de votre imagination. Une solitude profonde, une fraîcheur qui vous surprend dans ces climats brûlants, un ombrage inacessible aux rayons du soleil; des échos qui retentissent de toute part du mugissement des animaux, vous procurent de nouvelles jouissances : mais ces sortes de jouissances ne plaissent pas également à tous; elles semblent convenir particulièrement aux caractères mélancoliques. Cependant, pour peu que l'on soit sensible aux beautés de la nature, on verra toujours, avec une sorte d'enthousiasme, cette multitude d'arbres d'une hauteur et d'une grosseur prodigieuse, parmi lesquels le Fotersbé se fera singulièrement remarquer.

une huile essentielle, plus estimée que celle que l'on retire du Gérofle. Les cuisiniers employent aux Indes ce parfum dans les ragoûts, de préférence aux autres épiceries. Le Ravend-sara est un arbre précieux. Il se plaît dans les lieux humides, sans que les terreins secs lui soyent absolument contraires : cet arbre devient gros et touffu; sa tête pyramidale est bien garnie de feuilles; le bois en est blanc, inodore, dur et pésant, mais l'écorce répand une odeur très forte. Le fruit du Ravend-sara est une vraie noix applatie par les deux extrémités. L'odeur de cette noix et celle de son Brou sont moins fortes et donnent moins de parfum que la feuille, mais, selon moi, ce parfum est un peu plus délicat.

Harame. L'Harame est l'arbre le plus élevé et le plus gros du pays de Foulepointe. C'est un bois blanc dont le cœur paroît rougeâtre. Lorsqu'il a acquis le dernier dégré d'accroissement, il se dépouille tous les ans de son écorce extérieure, laquelle est grise et épaisse: le tronc de cet arbre est uni et dégarni de branches jus-

qu'à son sommet, mais sa tête est bien pourvue de feuilles, et la touffe qui la couronne présente à la vue un aspect agréable.

La moindre incision faite à cet arbre procure en abondance, une resine blanche et très aromatique. Les femmes Malegaches en font une pâte dont elles se frottent le visage pour se conserver la peau dans toute sa fraîcheur.

Lorsqu'on brûle cette résine, il s'en exhale un parfum semblable à celui de l'encens. Le fruit de l'Harame est une noix dont le brou seul est aromatique.

Laben. Cet arbre croît au bord de la mer dans les terres sabloneuses; il s'élève à une très grande hauteur. Son bois, dur et rougeâtre, convient aux ouvrages de menuiserie. Le fruit du Laben a la forme et la grosseur d'une olive; l'amande qui y est renfermée est blanche, huileuse et d'un goût délicat.

Fouraha. Le Fouraha est un des beaux arbres et une des plus utiles productions des pays chauds; c'est, après le Tec, le meilleur bois qu'il y ait aux Indes pour la construction des vaisseaux. Je

ne puis le comparer qu'au Tacamaca des Isles de France et de Bourbon ; il fournit comme ce dernier un baume de couleur verte, très propre à la guérison des playes. Cet arbre est gros, touffus, chargé de grosses branches, et très remarquable par sa prodigieuse élévation.

Tevartna. Le Tevartna offre au milieu des forêts toute la simétrie de l'art; il semble avoir été taillé exprès en piramide, à sept étages; ses branches touffues, disposées horisontalement autour d'un tronc lisse et droit, lui donne une forme tout-à-fait singulière. C'est peut-être le plus bel arbre que l'on connoisse pour la décoration.

Hintchy. Cet arbre le plus commun de ceux qui se font remarquer dans les forêts voisines de Foulepointe, est singulièrement propre à faire des allées, parce que sa tête est bien garnie de feuilles ; il ressemble au prunier, s'élève à la même hauteur; son bois est rouge et propre à la menuiserie; l'écorce en est lisse et blanche, les feuilles sont larges et d'un beau verd.

Fotersbé. Le Fotersbé est un des plus grands arbres de Madagascar, mais son bois n'est bon qu'à brûler. Il y a une autre espèce de Fotert qui croît dans les marécages; c'est celui qui est décrit par Flacourt, sous le nom de Vouafoutra.

Tanguem. Cet arbre croît au bord de la mer. Son bois est dur et veiné, il est propre aux ouvrages de menuiserie et de marquéterie : les Malegaches ne se servent que trop du fruit de cet arbre dont ils connoissent les dangereuses propriétés ; car cet arbre est un véritable manchenillier qu'on sçait être un des plus redoutables poisons.

Antafara. L'Antafara est connu à l'île de France sous le nom de bois de laît ; sa fleur a la forme et l'odeur du Jasmin ; une légère incision fournit un suc laiteux très abondant et très caustique.

Assy. Cet arbre est un beau palmier ; il s'élève à la hauteur de dix pieds ; son tronc est gravé

de la marque des feuilles dont il se dépouille successivement : sa tête est couronnée de trois ou quatre rangs de feuilles de quatre ou cinq pieds de longueur sur un pouce et demi de largeur. Cette feuille ressemble à celle du lis, elle a la consistance de la palme et forme un beau parasol.

Tafoumouna. Cet arbre est grand et touffu, son écorce lisse, son bois blanc, son fruit un vrai gland comme celui du chêne ; l'amande a un goût un peu aromatique avec l'odeur de la therébentine.

Hounits. Le bois de l'Honnits offre une belle couleur jeaune ; l'écorce du bois est rouge, lorsqu'on y fait une incision il en sort un suc rouge comme le corail : c'est de l'écorce de la racine que les Malegaches retirent une belle teinture rouge à l'aide d'une lessive ordinaire. L'Hounit est d'ailleurs un grand et bel arbre.

Zavin-raven C'est un arbre de hauteur médiocre peu touffu, le tronc garni de noeud, l'écorce

grise, le bois blanc; il croît dans les marécages.

Lingo. Le Lingo est une liane ligneuse qui s'élève au sommet des plus grands arbres. Cette liane n'a pas plus de deux pouces de diamêtre; son bois est jeaune, ainsi que l'intérieur de son écorce.

Les Malegaches se servent de l'écorce et de la racine du Lingo, pour teindre le fil de leur pagne en jeaune et en rouge.

Harongan. Il se lève à la hauteur de quinze pieds; il croît dans le sable: on se sert de ses feuilles pour teindre en couleur rouge, les nattes et les paniers: la résine qu'on retire de cet arbre est une espèce de sang-dragon.

Tancasson. Le Tancasson est une vigne sauvage dont le fruit est âcre et un peu agréable au goût. Cette Liane s'attache et s'élève à la hauteur des plus grands arbres. Sa racine est diurétique: les insulaires estiment le fruit du Tancasson. Flacourt qui a décrit plusieurs espèces de vignes sauvages, n'en fait pas mention.

Taeo. Espèce de vigne sauvage comme le Tan-casson.

Voua-Lomba. Fruit d'une vigne que les Européens préfèrent à tous les autres, ils l'ont nommé raisin de Madagascar. Son goût est un peu âcre; cette plante meurt tous les ans; sa racine est une espèce d'Igname.

Anakuey. Grande Sensitive.

Afésou. Sureau.

Tougnounan. Bois propre aux manches de sagaye, fleurs en cloche.

Tafoumounan. Fruit en gland, petite fleur blanche.

Racoudrit. Fruit verd en grappe.

Uvang-biri. Liane à grosses gousses quarrées, dont la féve est anti-hémoroïdale.

Tevarte. Arbuste en pyramide, taillé naturellement par étages.

Azambou. Fruit en forme de bouquet rouge.

Uua-he-Taltchou. Fruit bon à manger.

Sompan-leva. Fruit en forme de chapelet jaune.

Tchinghit. Tchinghit, féve à fleur jaune. Espèce de Bagnaudier.

Lacca. Petit fruit comme le grain de poivre. Fleur en forme de chaton.

Vognindosong.

Fanpechourou. Espèce de lys en étoile. Annonce la pêche de la baleine.

Voua-hintchi.

Filao. Equisetum arborescens.

Voantlisan. Arbre épineux, n'ayant de feuilles qu'à son sommet.

Tchuvi-ovi. Espèce d'Ypécacuanha, seriploca.

Jacuan. Espèce d'amande, arbre sans feuilles; donne de la gomme.

Timbalave. Arbrisseau à fleur blanche gondolée.

Ampalt. A feuille ronde, qui lime le fer.

Anghivi. Espece de Brède, dont le fruit rouge sert à donner un goût amer, mais agréable aux boissons des Madécasses.

Azon-Ranou. Maglier d'eau douce, les gousses opposées pointe à pointe.

Farafer. Plante parasite, dont la fleur longue et rouge a la forme d'une main, ou d'une fourchette à cinq branches.

Vongo. Bel arbre, dont le fruit se nomme, Vaassou-voura. Il fournit par incision de la gomme jaune.

Vua-mitsa-voï. Aster.

Tongouna-lein-tein. Espèce de Menthe.

Sanoang - matan - nahanrou. Espèce d'Asperge grimpante.

Ranga-zaa. Fleur blanche, à oignon.

Tchilotou. Tulipe blanche.

Fifoutche. Arbre à feuilles de mauve, fleur autour du tronc.

Schira. Palmier dont on brûle l'écorce pour en tirer du sel à manger.

Raven-tongharts. Plante balsamique.

Tanroujou. Fruit bourgeonné. Espèce de Benjoin.

Azou-ranou. Arbustes Fruit rouge canellé.

Afatrahé. Arbuste dont l'écorce est odoriférante.

Vaing-bare. Liane; sa feuille est veluë, sa fleur est blanche.

Talate. Sa feuille est épaisse, son fruit rouge comme celui du Houx.

Jang. Arbre qui donne de gros bouquets de fleurs.

Vua-tani. Sa fleur est comme celle du Lilioa de la Chine.

Vua-montucung. Liane à feuille de Tamarin; son fruit ressemble à une féve.

Vua-toutouc. Arbuste à fruit rouge; ce fruit se mange, et à le goût de la fraise.

Moulton-rongou. Ressemble au Rara. Sa feuille est petite, son fruit est oblong et angulaire.

Vouang-titirang. Espèce de noix dont le brou est jaune et velu.

Voua-malim. Espèce de gousse d'Houate.

Voua-rougni. Espece de Manglier d'eau douce.

Voua-sourindi. Grand arbre qui porte une petite fleur rouge à grand bouquet.

Ampali. Fournit une longue feuille, qui polit le bois et dérouille le fer.

Joudi-fafal. Semper vivens.

Voua-sevarantou.

Vouang-taé, malum cidonium.

Voua-fatre. Espece de bouis, son fruit aromatique se mange.

Enghi-panza. Petit Indigo.

Enghi-bé. Grand Indigo, à grosse gousses.

Vua-macaliong. Espece de Taatin dont tire de l'huile.

Sacaviro-ambou. Gingembre de porc. Espece de Zedoaire.

Vun-fao. Espece de Palmier de Sagou.

Ouvi-rombé. Liane dont la feuille est petite et en cœur très aigue.

Chifontsui. Sa feuille est petite, par paire, comme celle du petit Harame ; sa fleur a quatre feuilles vertes en calice.

Vua-honda. Fruit de la forme du concombre, qui sent le coing.

Sangnamou-batou. Plante dont la feuille a l'effet de la coque du levant, pour le poisson, il faut la broyer.

Vaint-sombou. Herbe qui a la même vertu que celle-ci dessus.

Sanga-sanga. Jong triangulaire; vrai *Papyrus*.

Vua-toudinga. Fruit comme le Pipar de la Chine.

Vua-carabo. Espece de gros maron plat qui croît sur une Liane.

Vua-Nantoula. Contient une grosse amande, de la forme du pepin de la Sapotille, mais beaucoup plus épais.

Vouang-pin-léla. A feuilles de Canellier, sans odeur.

Vua-tingui-lé-pas. Fruit de couleur verte, dont

la chair feuillée s'ouvre comme des petules d'une fleur la graine paroît intérieurement dans une bourse à trois angles ronds.

Anja-oidy. Espece de Bruyere fort haute.

Vua-tchirié. Espece de Vacoua à feuilles étroites et longues.

Vua-khicason. Petit fruit comme le Rangoustan.

Tchouti-morou ou *Ranou.* Herbe à petite silique.

Vua-hia-vavé. Lianne à fleurs blanches femelles.

Vua-nambouavon. Fruit rouge en bouquet. Fleur violette, feuille blanchâtre par paires; utile pour les coupures et les ulcères.

Vua-rha. Espece de figuier, dont le fruit est bon à manger,

Vua-he-taïtsou.

Varou. Espece de Mauve.

Lindem. Espece de Palmier, à feuille de Scolopente.

Angnan-rambou-lahe.

Tongou-hintchi.

Harame. Dont la resine paroît être la matière de l'Ambre gris.

Chingolpont.

Chistala.

Alut-mandrout.

Vangoui-nangboua.

Bakrang. Liane à gros boutons.

Ardouranga. Petite plante, fleur légumineuse rouge silique, comme l'Indigo.

Vaguinang-boua. Arbuste, feuille velue, blanche, fleur blanche, sa racine guérit les blessures.

Cani-pouti. Gramen à feuille large, dont le *suc* est employé pour se faire des dessins sur *le* corps.

Thipoulou-pouli.

Adabou. Grand arbre.

Ouoi-randra. Plante aquatique, feuille en dentelle, fleur à deux cornes fleuries, racine bonne à manger.

Tottlas. Espece de Laurier, dont la feuille *et la* baye sont aromatiques.

Voua-honda. Gros fruit comme la Mangue oblong, cilindrique, de bonne odeur, noyau ramifié, feuilles exactement opposées.

Mounou-founace. Arbrisseau à fleur violette, feuilles par trois.

Azou-minti. Arbuste pyramidal très curieux.

Azou-minti-bé. Idem. A grandes feuilles, très bel arbre.

Tocam-boudi. Petit Palmier à grandes feuilles, divisées à l'extrémité.

Fouraugdra. Espece de vesicaire à trois angles, feuille de Persil; c'est une Liane.

Voua-mandroucou. Fleur en bouquet sortant du tronc, les Pétales tournées en spirael.

Voua-mena. Fruit rouge comme le corail, doux; le bois et les feuilles sont rouges.

Mang. Arbre dont la feuille est comme celle de la Mauve; mais plus grande et plus forte. Sa fleur est velue, comme celle du Ketmia, et de couleur rose.

Angua-malou. Espece de Brède aromatique, fleur et bouton d'or.

Volang-bondi-pouni. Bois rouge qui noircit en vieillissant: ce bois est propre à la teinture.

Tsimamasoo. Liane dont la fleur en jasmin est d'un rouge vif.

Manouquibonga, Arbuste a Sarmens comme la

Vigne, dont les fleurs rouges etbelles sont disposées en aigrette.

Maan. Espece de veloutier, à feuille de Mauve.

Sonmoutorang. Fleur velue à chatton.

Lalong.

Via-foutchi. Liane ligneuse; le fruit est emboîté dans un calice en étoile.

Diti-azou. Fruit ayant la forme d'une petite poire.

Tavoutala. Petite plante bulbeuse ; sa fleur est couleur gris de Lin; espèce d'Orchis.

Chetchia. Espece d'Hieracium, à fleur jaune.

Angnan-rambou. Autre Hieracium à fleur violette.

Catoubanda. Espece de Mourron qui sert à dissiper les enflures.

Nantou. Bois de natte de deux sortes, à grandes et à petite feuilles.

Amp elang-thi-fouhe. Gentianella, à fleur violettes.

Campoudi. Espece d'Alsiné,

Veloutier. Pithonia.

Onbavé.

DESCRIPTION DE LA COCHINCHINE.

LA *Cochinchine* est un royaume qui a environ cent-cinquante lieues de long, depuis les 11e dégrés, jusqu'aux 17e et demi de latitude septentrionale. Elle a au Nord le *Tonkin*, au Sud le *Ciancpa* et le *Camboge*, à l'Est la mer, à l'Ouest les Sauvages, nommés *Kemouy*, et le royaume de *Laos*. Dans sa plus grande largeur, ce royaume n'a que 12 à 15 lieués; il se divise en onze provinces, dont quatre sont au Nord; savoir: *Dinheat*, *Quambing*, *Dinhgnoé* et *Hué*. Hué est nommé province royale; la capitale de cette province porte le même nom. Les sept provinces au Sud sont: *Cham*, *Quangzhia*, *Quinhin*, *Fouyen*, *Fanriphanrang*; *Nanlang*, et *Boundy*. Cette dernière province a été nouvellement conquise sur les *Camboges*.

Hué, où est la ville royale, est la plus belle de ces onze provinces. C'est là que les rois de Cochinchine résident. Depuis environ 60 ans qu'ils

se sont séparés du Tonkin, la ville royale n'a pas d'autres édifices remarquables que le palais du roi et les Pagodes; le reste de la ville est mal bâti. Cette capitale est située près d'une belle et grande rivière, autrefois assés profonde pour pouvoir porter les plus grands vaisseaux. Mais depuis une affreuse inondation arrivée dans le pays il y a 5 ou 6 ans, il s'y est formé des bancs de sable qui ont fermé l'entrée de ce port aux grands bâtimens.

La ville d'Hué est coupée de canaux, à la façon Chinoise, pour faciliter le transport des marchandises, et pour la commodité d'un peuple assés nombreux, qui ne saurait supporter les chaleurs de l'été sans se baigner deux ou trois fois par jour. Le roi entretient, aux environs de son palais, 12 à 15 mille hommes, pour sa garde et pour son service, et près de 300 galères fort propres, qui servent, en tems de guerre, au transport des soldats, et en tems de paix, aux voyages du monarque, qui ne sort presque jamais de son palais que dans une galère. Les galères qu'il a coutume de monter sont très belles et même très richement dorées, sur-tout celles de ses fem-

mes dont une partie l'accompagne toutes les fois qu'il sort. Ce prince entretient en outre plus de 400 éléphans, dressés à faire la guerre ; c'est dans le nombre de ces animaux que consiste la force de son royaume.

Le gouvernement de la Cochinchine est monarchique ; le roi est seul maître. Il gouverne tout le royaume avec le secours de ses quatres premiers ministres, dont deux sont appellés sa main droite ou *Tha*, et deux sa main gauche ou *Huan*. Ce sont eux qui font tout ; ils nomment aux emplois civils et militaires.

Chaque province a son Gouverneur, qui est à-la-fois Chef de la milice et de la justice. Dans le *Phanriphanrang*, le Gouverneur a le titre de vice-roi. Toute la milice est divisée en deux corps, les soldats de marine et ceux de terre. Les uns et les autres sont divisés par régimens.

La maison du roi est composée de tout ce qu'il y a de plus beaux hommes dans le royaume. La plus belle compagnie est celle qui s'appelle : *sabres d'or*. Les hommes de cette compagnie sont choisis parmi ceux de toutes les autres compagnies ; ils

sont les plus forts et les plus braves; leur autorité est aussi beaucoup plus grande.

Le roi actuellement régnant, est le neuvième qui gouverne la *Cochinchine*, depuis la séparation du *Tonkin*. C'est un grand homme de bonne mine, âgé d'environ trente ans. Il n'avait que le titre de *Chua* où de Souverain; mais, à la quatrième lune, de cette année 1744, il s'est déclaré *Vua* ou roi. Ce qui l'a enhardi à faire cette nouvelle déclaration, c'est le triste état où il sait qu'est réduit le *Tonkin* par les guerres civiles qui ravagent ce royaume depuis près de six ans. Jusqu'à présent, il s'était contenté du titre modeste de *Chua*, dans la crainte de s'attirer une guerre de la part du Tonkin, dont le roi prétend être *Vua* de *Cochinchine*.

IMPOTS.

Le roi de *Cochinchine* est riche en or et en caches, dont il a toujours plusieurs bâtimens pleins. Sa grande richesse vient du tribut que tous ses sujets lui paient dès l'âge de 19 ans jusqu'à celui

de 60. Ce tribut est plus ou moins fort, suivant la fortune et la force de chaque individu. Tous les 3 ans, le Gouverneur de chaque province fait faire une nouvelle liste de ceux qui ont atteint l'âge nécessaire, suivant la loi, pour être sujets au tribut. Chaque Chef de village fait sa liste avec exactitude; il en porte copie chez le Gouverneur de province qui fait comparaître devant lui tous ceux dont les noms y sont inscrits; ceux-ci se rendent au jour fixé en sa présence, où ils se mettent nus depuis la tête jusqu'aux pieds. Le Mandarin les fait examiner par ses Officiers; ceux qui ont le moins de défauts, qui sont robustes, bien proportionnés, et qui paraissent avoir le plus de force pour travailler, sont taxés à un tribut plus fort que les autres, qui étant d'une santé plus faible, ne peuvent que difficilement gagner leur vie. Ce tribut, au profit du roi, se paie, suivant la fortune et la force de chaque homme ou en or, ou en caches, ou en ris, &c. Tous les ans, à la 7e lune, on transporte à la cour le tribut de toutes les provinces. Le roi s'avance avec toute sa cour pour le recevoir. Cette levée d'impôts se fait avec beaucoup de pompe

et de magnificence. Toute la cour est en *réjouissance* pendant près d'un mois ; ce temps se passe en festins, comédies, feux d'artifice et divertissemens de tous les genres.

MŒURS.

Les Cochinchinois, comparés avec les Indiens, sont braves, actifs et laborieux. Ils aiment la vérité et s'y attachent, dès qu'ils la connaissent ; ces peuples sont pauvres, ignorans, polis entr'eux et sur-tout avec les étrangers. Ils font grand cas des *Chinois*, à cause de leur belle doctrine ; ils appellent leur empire, le royaume de la clarté, (*Moé-daiminh*). Depuis que les missionnaires font des voyages chez eux, les Cochinchinois ont encore plus d'estime pour les Européens. Le roi les aime et souhaiterait les attirer dans ses ports afin de commercer avec eux. Les *Cochinchinois* sont fort adonnés aux femmes ; la poligamie est en usage parmi eux : ils ont pour l'ordinaire autant de femmes qu'ils en peuvent nourir, et les loix leur donnent beaucoup d'autorité sur elles, ainsi que sur

leurs enfans. Celles qui sont convaincues d'infidélité, sont condamnées à périr par les dents des Éléphans. Les femmes n'ont pas beaucoup de pudeur. Dans les tems de chaleur, elles sont toujours nues jusqu'à la ceinture; elles ne font même aucune façon de se baigner à la vue de tout le monde. Les *Cochinchinois* ressemblent assés pour la figure aux *Chinois*, excepté qu'ils sont un peu plus basannés; leurs femmes sont belles et fort blanches; leur vêtement est le même que celui qui étoit en usage à la *Chine* avant l'irruption des *Tartares*. Les Lettrés ont adopté l'habit *Japonnois*; ils conservent leurs cheveux, dont ils ont grand soin, sur-tout les femmes, dont plusieurs en ont qui traînent jusqu'à terre.

RELIGION.

La religion est la même qu'en *Chine*; le peuple va aux pagodes de *Foé* et de *Tchoua*; les Lettrés vont au temple de *Confucius*, qui est leur maître, ainsi que des *Chinois*. Aujourd'hui, la religion chrétienne est libre et fait beaucoup de pro-

grès; il y a des princes et des Mandarins du premier ordre qui sont chretiens. On peut compter dans le royaume environ soixante mille hommes qui ont embrassé la religion catholique.

LITTÊRATURE.

Toute la science des *Cochinchinois* consiste à savoir lire les livres *Chinois*, et à être instruits de la morale que ces livres renferment. C'est par cette science qu'on parvient aux grades qui rendent habiles à devenir Mandarins.

BOIS.

La *Cochinchine* n'est qu'une chaîne de montagnes, dont les valons et les plaines sont bien cultivés; les hauteurs sont abandonnées aux tigres, aux éléphans et aux autres animaux de toute espèce. Les montagnes quoiqu'incultes sont couvertes de bois, de forêts, qui sont d'un grand produit. Les *Cochinchinois* en tirent des bois de rose, d'ébenne, de fer, de sapan, de canelle;

de calembac, de sandal et généralement de tous les beaux bois qui se trouvent dans l'*Inde*, soit pour la construction de leurs maisons, de leurs barques et de leurs meubles, soit pour en extraire de la gomme, des parfums et des baumes. Jai même oui assurer par des gens du pays que l'on trouve dans les montagnes des arbres de gérofle.

MINES D'OR.

Les *Cochinchinois* tirent aussi de ces montatagnes beaucoup de fruits, comme du miel, de la cire, du rotin, de la gomme gutte. Ils y trouvent encore de l'ivoire, et même de l'or en assés grande quantité. Les mines de ce métal y sont très abondantes; les plus fameuses sont celles qui sont dans la province de *Cham*, dans un endroit nommé *Phunraé*, où les missionnaires *François* ont une église, et où il y a beaucoup de chrétiens. Cet endroit est éloigné de *Faiso* d'environ huit lieues. Il y a encore d'autres mines très fameuses dans la province de *Nanlang*. Il est permis à tout le monde, même aux étrangers, de

travailler et de faire travailler à ces mines. Elles rendroient considérablement si les gens du pays vouloient se donner la peine d'y fouiller; mais outre qu'il y a peu de monde qui veuille se prêter à ce travail, ceux qui le font ne savent pas s'y prendre comme il faut. Ils ne creusent jamais plus profond que la hauteur d'un homme. Dans l'endroit où j'ai vu travailler, on trouvait de tems en tems des morceaux d'or très pur, tout-à-fait sans mélange, qui pésaient jusqu'à deux onces. Cet or ramassé en poudre et par petits morceaux, est ensuite formé en pains, et se porte au marché, où il se vend comme toutes autres sortes de marchandises; son prix ordinaire est en valeur *Chinoise*, de 130 *quans*: (nous dirons ci-après ce que c'est qu'un *quan*). Cependant on l'a donné cette année sur le pied de 117. On trouve encore dans les montagnes beaucoup de mines de fer, lequel est à grand marché dans le pays.



PRODUCTIONS DU PAYS.

Le terrein cultivé est très fertile en *Cochinchine*. Tous les ans, on y recueille double moisson de ris, qui se donne presque pour rien. Les *Cochinchinois* ont dans la plus grande abondance tous les fruits de l'*Inde*, tels que les ananas, senchy, mangues, jacques, céros, oranges, citrons, Bananes et autres qui sont particuliers au pays. Ils ont beaucoup de poivre, d'aréque et de béthel. L'aréque fait la plus grande richesse de plusieurs provinces. Les Cochinchinois en vendent tous les ans une grande quantité aux *Chinois* qui vont la chercher chés eux. Ces peuples ont beaucoup de coton ; mais ils n'en savent pas faire de la belle toile ; ils cultivent les muriers et nourissent des vers à soie. Ils font de cette soye de mauvaises étoffes. Ils ne réussissent qu'à quelques satins. La soie écrue y est à grand marché ; le pied *Cochinchinois* s'y vend 200 *quans*, plus ou moins suivant les années ; ils ont sans contredit le plus beau sucre de l'*Inde* ; cet article seul y fait entrer d'im-

menses sommes de la *Chine*, dont les marchands viennent en charger à *Faiso* pour *Canton*, ou pour le *Japon*, où ils gagnent au moins 400 pour cent. Le sucre le plus beau se vend 4 *quans* le pied *Cochinchinois*; il se fait presque tout dans la province de *Cham*, près de *Faiso*. Ils n'attendent pas trois ans avans de couper les cannes. Chaque année, ils font leur récolte à la fin de l'automne. De tous les grains que nous avons en Europe, les *Cochinchinois* n'ont guères que le bled de *Turquie* ou Mahis; ils n'ont ni froment, ni seigle, ni orge : le pays est également très-pauvre en légumes, sans doute parce qu'ils sont mauvais jardiniers. Leur pays leur refuse presque tout ce qui fait la richesse de nos potagers.

CULTURE DES TERRES.

Les *Cochinchinois* ne se servent que de Bufle pour la culture de leurs terres. Cet animal est plus fort que le bœuf, et se soutient mieux dans la boue de leurs champs de ris. Ils ont beaucoup de bœufs, qui sont petits, maigres et presque

inutiles; ils n'ont point de moutons, et leurs boucheries sont assez mal fournies. En revanche, ils sont riches en volailles; les poules, canards et pigeons abondent et se vendent à bon marché; le gibier y est presque pour rien. Le peuple ne vit guères que de poisson, qui y est fort bon et très abondant. Les rivières, ainsi que les mers, y sont très poissoneuses.

COMMERCE.

Quant à ce qui regarde le commerce du pays; il est vrai de dire que les *Cochinchinois* ne sont ni riches, ni habiles commerçans. Ils n'ont eu de commerce au dehors qu'avec les *Chinois* et les *Japonnais*. Ceux-ci l'ont abandonné, il y a près de 25 ans, par ordre de leur prince, qui défendit à ses sujets de sortir de son royaume. La même défense a été faite en *Cochinchine*; c'est ce qui fait que les *Cochinchinois* sont réduits à se contenter dès marchandises que les *Chinois* veulent leur porter. Il s'en faut bien que les habitans de la *Cochinchine* soient aussi fins que les *Chinois*,

ces derniers n'ont pas beaucoup de peine à les tromper.

Les marchandises qui leur viennent de *Chine* sont ordinairement de la toutemague, du cuivre rouge, jaune et blanc; du thé, de la porcelaine, des pièces de soie brochées, des drogues et médécines de toute espèce, comme rhubarbe, aristoloche, gensin, grand échelidoine, épiceries, et je ne sais combien de racines, dont les *Chinois* trouvent beaucoup de débit. Ils portent en outre une grande quantité de papier, qui sert à la sépulture des morts, du papier coloré et doré, pour les pagodes et les sacrifices, un peu de nankin; outre cela toutes sortes de peintures, du vermillon, de l'azur, de l'orpin, des toiles de chanvre et de coton. Les *sommes* ou vaisseaux de d'*Hognam* viennent chargés de toutes sortes de vases de terre et d'ustencilles de cuissine, dont il se fait un prompt et avantageux débit. Les *sommes* qui viennent de la côte orientale de *Chine*, soit d'*Emoy*, soit de *Nienpo*, apportent quelquefois des marchandises du *Japon*: ces marchandises se vendent très bien, sur-tout le c[illegible] les âmes de sabre.

Les *sommes* qui viennent de la côte de *Camboge* et de *Siam*, apportent du calin, du cuivre travaillé ; des drogues, du cardamome, des pelleteries &c.

Les marchandises que les *Chinois* tirent de la *Cochinchine*, sont l'or, l'ivoire, le bois d'aigle, le sucre candi, l'aréque, le bois pour la teinture et pour le placage, le poivre, le musc, certaine espèce de poisson salé, les nids d'oiseaux, les drogues que les *Cochinchinois* tirent des montagnes, comme cornes de Rinocéros, gomme gutte, &c. Les *sommes* de *Siam* prennent en retour de l'or, du sucre, des chevaux, ces animaux sont à très bon marché en *Cochinchine*.

Voici comment les *Chinois* font le commerce en Cochinchine ; dès qu'ils arrivent à la vue du port, ils trouvent des pilotes *Cochinchinois* qui les introduisent ; ces pilotes sont les gens du Mandarin. Ils ont ordre de se tenir toujours prêts à faciliter aux étrangers l'entrée du port. Après avoir mouillé, le capitaine descend avec quelques Officiers et va à la cour porter une liste générale de toutes ses marchandises et en même tems les

présens qu'il doit faire au roi. Il faut remarquer que dans ce pays toutes sortes de contracts et d'affaires se commencent et se terminent par des présens; il est très essentiel d'en avoir qui puissent plaire au roi; parceque s'il est content, il exempte le vaisseau du droit d'ancrage; ce droit est assés considérable; il est plus ou moins fort, suivant la quantité et la qualité des marchandises qu'il porte. Les *Chinois* paient les 10 pour cent de toutes les cargaisons, suivant un ancien tarif qui détermine le prix de toutes les marchandises.

Le Capitaine de retour de la cour, vient décharger son vaisseau, et fait transporter dans sa factorerie toutes les marchandises. C'est là que les Mandarins chargés de la douane viennent en faire la visite, seulement pour voir s'il y a quelque chose de curieux et qui puisse être agréable au roi, ou aux premiers Mandarins du royaume: ces douaniers donnent une liste de ce qu'ils souhaiteroient acheter. S'il se trouve pami les marchandises quelques objets qui soyent sur la liste, ils les font séparer, et conviennent du prix avec le Capitaine,

Capitaine, qui, pour le moment, doit se contenter d'un billet, dont le payement n'a lieu que deux ou trois mois après. Avant cette visite, le marchand ne peut rien vendre; il doit être exact à ne rien oublier de tout ce qui est dans son vaisseau, sur la liste qu'il présente au roi à son arrivée, parce que si sur la visite du douanier, il se trouvoit quelque chose qui ne fut pas inscrit sur cet inventaire, les Mandarins pourraient lui susciter une affaire. Il doit encore faire quelques présens au ministre et au douanier, qui, en *Cochinchine*, est un grand et puissant Mandarin; on le nomme : *Onlaibotao*. Quant à la vente de leurs marchandises, les *Chinois* s'adressent aux Mandarins, qui sont volontiers marchands, lorqu'il y a quelque chose à gagner; ceux-ci achètent ce qu'il y a de plus considérable et de plus cher. Pour les objets de moindre valeur, il y a des femmes sûres, très entendues dans le commerce, qui se chargent chacune d'un ou de deux lots, moyennant une petite récompense. Un Capitaine Européen qui irait dans ce pays trouverait facilement de riches marchands chrétiens qui l'aideraient.

V.

MONNOIE

Et valeur de l'or et de l'argent.

Les marchandises vendues se paient en or ou en argent; mais plus souvent et plus communément en *caches*, la cache est l'unique monnoie du pays. On les enfile à la façon *Chinoise*; chaque fil ou cordon est composé de 600 caches, qui valent un *quan*; ce *quan* se divise en 10 *tienes* ou masses, qui ont chacune 60 *caches*. Ils n'ont ni sols ni *condouins* au dessous du *tiene*. On compte par *caches* au dessous du *quan*; on compte par *choue*, qui fait 10 *quans* ou 6000 *caches*; ainsi le *quan* ou *taël* de *Cochinchine* ne fait que 6 *masses de Chine*; la *masse* est la dixième partie du *taël*; par conséquent le *taël* de *Chine* fait un *quan*. 6 *tienes* et 40 *caches* de *Cochinchine*. L'or et l'argent sont marchandises chez eux; ils n'ont aucun prix fixe et y sont plus ou moins chers, suivant la quantité que les *Chinois* y en apportent tous les ans. Ils ne connaissent pas le prix de nos piastres; ils les fondent en pain, et le pain qui contient 15 piastres a valu longtems

22 à 23 *quans*. Aujourd'hui, elle ne sont plus que de 17 à 20, et les *Chinois* ne laissent pas toujours que d'en apporter. Il y a souvent un profit qu'ils n'auraient pas en *Chine*, où la piastre ne vaut que 700 *caches* environ, au lieu qu'ils en trouvent au moins 800 en *Cochinchine*. En conséquence, ils aiment quelquefois mieux apporter de l'argent que d'autres marchandises qu'il auroient de la peine à vendre, et sur lesquelles ils ne gagneroient rien, leur grand profit étant moins sur les marchandises qu'ils apportent en *Cochinchine* que sur celles qu'ils rapportent de ce pays. L'or hausse et baisse de même, suivant le nombre des acheteurs. Dans le tems de l'arrivée des *sommes Chinoises*, on ne saurait guères l'avoir au marché à moins de 130 *quans*; vers le départ des *sommes*, il monte à 150, mais si on l'achetait pendant l'hivernage, c'est-à-dire, depuis la première lune jusqu'à la fin de l'année *Cochinchinoise*, ce qui répond à nos mois d'Octobre, Novembre et Décembre, jusqu'en Mars de l'année suivante, alors on pourrait l'avoir à cent-dix et même à cent: et pour ceux qui connaissent le pays, il

y a des moyens de l'avoir encore à un moindre prix.

POIDS ET MESURES.

La mesure dont se servent les *Cochinchinois* pour acheter et pour vendre, contient environ deux de nos pieds de roi; ils l'appellent *thiàe*; elle est par conséquent plus courte que notre aune, de moitié moins un demi pouce, et plus grande que la *cove* des *Chinois* d'environ 6 *pontes* 4 *condorins*. Il n'y a point d'autre mesure, excepté pour le ris que les pauvres seuls achetent avec mesure, et qui contient environ six livres *Cochinchinoise*. Cette livre est plus grande que la nôtre de 14 onces; elle en contient 10 de plus que la *Chinoise*, qui en a près de 20 Françaises; ainsi elle a 30 onces.

Il y a certaines marchandises dans le pays, qui sont prohibées, c'est-à-dire que le roi seul s'est réservé le droit de vendre, telles que l'yvoire, et le bois de calembae. On ne peut acheter ces deux articles que du roi seul; si on en achetait des particuliers, on s'exposerait à une mauvaise affaire.

Toutes les marchandises, généralement quelconques, soit celles qu'on achète du roi, soit celles des particuliers, ne paient aucun droit; on les embarque quand, comme et où l'on veut.

PORTS DE MER.

Il y a en *Cochinchine* plusieurs ports. Le plus considérable est celui que les *Portugais* nomment *Faifo*, et les *Cochinchinois*, *Hoyan*; il est dans la province de *Cham*, situé par les 16 dégrés moins quelques minutes, éloigné de la cour de quelques journées de chemin. Le port est profond: les vaisseaux y sont en sûreté; il est extrêmement commode pour les marchands; leurs bâtimens viennent mouiller à la porte des factoreries. L'entrée n'en est pas difficile; c'est une grande rivière qui traverse la province de *cham*, et vient des montagnes du *Laos*. *Faifo* est l'endroit le plus commerçant de la *Cochinchine*; il y a toujours près de 6000, *Chinois*, qui sont les plus gros marchands; ils sont mariés dans le pays, et paient tribut au roi. Il y a aussi deux églises, une des

pères Jésuites *Portugais*, l'autre des Franciscains *Espagnols*. Le Gouverneur de la province demeure à une lieue de là, dans un endroit nommé *Reta*, le long de la même rivière; c'est là que les missionnaires *Français* ont une église. On trouve en arrivant à *Faifo* des factoreries à louer tant que l'on veut; les plus grandes coûtent ordinairement 100 piastres pour tout le tems de la moisson.

Il y a dans la province de *Quinhin* un autre port; nommé *Nuoeman*, ce qui veut dire, port d'eau salée. Ce port est bon, sûr et assés fréquenté, mais beaucoup moins que celui de *Faifo*. Il n'est pas commode, en ce qu'il est fort éloigné de la cour, où le capitaine doit nécessairement faire plusieurs voyages; il en est à la distance de six grandes journées de chemin. Il serait cependant commode pour des vaisseaux qui ne voudroient charger que de la soie ou de l'aréque, parce que c'est dans cette province que l'on trouve ces deux articles. Il y a plusieurs autres petits ports, sur-tout dans le *Nanlang*; mais ils ne sont ni assez profonds ni assés sûrs pour de

grands vaisseaux; les *Chinois* même n'y vont pas à cause de l'éloignement de la cour.

COMMERCE D'EUROPE
en Cochinchine.

Quant au commerce que les Européens peuvent faire en *Cochinchine*, il est fort aisé de voir par ce qui a déjà été dit, quelles sont les marchandises qu'ils en peuvent tirer, soit pour les porter en *Chine* ou à la côte de l'Inde, et même en Europe. La grande difficulté est pour les marchandises qu'il faudrait y porter, sur quoi on peut remarquer ce qui suit.

Les *Cochinchinois* ont grande idée et beaucoup d'estime pour ce qui vient d'Europe. Bien des choses de nulle valeur en France, sont précieuses dans ce pays là. Toutes sortes de quincailleries, verreries, quelques étoffes légères de belle couleur (rouge par exemple) seroient bien vendues. On trouverait bon débit de toutes sortes d'armes travalllées en Europe, sur-tout des lames de sabre faites sur un modèle du pays; toutes sortes

de pierreries, depuis le diamant jusqu'aux pierrres du *Rhin*, s'y vendent fort cher au roi et aux Mandarins. Ceux-ci demandent encore du fil d'or et d'argent; on gagnerait sur ces articles cent pour cent; mais il n'en faudrait pas porter une grande qnantité. Le cuivre jaune s'y vend au moins 4 *quans* le pied *Chinois;* ainsi je crois qu'il y aurait quelque chose à gagner sur ces articles. On peut y porter du souffre qui s'y vend fort cher, des drogues et médecines, telles que le quinquina, qu'ils connaissent parfaitement, du ginsin du *Canada*, et autres drogues Européennes. Nous avons en France beaucoup d'autres marchandises qui sont trop chères pour les *Cochinchinois*; on pourrait cependant en apporter une petite quantité qui se vendrait bien; ce serait par exemple quelques pièces d'étoffes de Lyon, à fleurs d'or et d'argent; les *Cochinchinois* s'en servent à faire des bourses pour le béthel et le tabac; ils font consister en partie leur magnificence à avoir plusieurs bourses bien dorées. On pourrait encore porter quelques pièces d'écarlate, quelques tapisseries comme des tapis à la Persanne, quelques pièces de toile de

Bretagne. Parmi les quincailleries, il ne faudrait pas oublier des brasselets et des pendans d'oreille, du similor, &c. je ne doute pas qu'il n'y ait beaucoup d'autres choses qui seraient d'un bon débit dans ce pays là; mais il n'y a que l'expérience qui puisse bien l'apprendre. Lorsque les Européens y auront envoyé des vaisseaux chargés d'une infinité de divers objets, ils sauront alors par eux même ce qui convient le mieux aux *Cochinchinois.*

Si l'on se déterminait à envoyer en *Cochinchine* un vaisseau Européen, il faudrait, comme je l'ai déjà dit, y porter des présens pour le roi, autrement on courrait risque d'être mal reçu. Or les présens qui plairaient le plus au roi, seraient des glaces, des horloges, des pierreries, de brocard, des ouvrages curieux de cristal, quelques ouvrages d'optique, comme lanterne magique, cilindre, télescope et aussi des ouvrages de mécanique, comme des orgues qui jouent seules, &c. des tapisseries de laine et des tapis. Voilà à peu-près ce qui plairait infiniment au roi, qui est fort curieux et d'un très bon goût. il aime les

choses d'Europe, et préfère les plus utiles aux plus agréables. Les présens pour les Mandarins doivent être de moindre valeur, quoique presque du même genre; il doivent être distribués suivant la dignité de chacun deux. On s'exposerait à se faire des ennemis si dans la distribution des présens on venoit à égaler deux Mandarins d'un ordre différent.

Outre les avantages que les colonies de France peuvent tirer du commerce de la *Cochinchine*, soit en allant y charger pour la côte, soit pour la *Chine*, oû il y aurait des profits considérables à faire, on peut encore trouver en *Cochinchine* des avantages d'un autre genre, qui paraitraient plus précieux et plus réels à quiconque connait le vrai bien d'une colonie, et ce qui peut lui être plus utile: outre le commerce, on pourrait en tirer des hommes ouvriers pour le sucre et la soierie; on pourrait en transporter des laboureurs, des charpentiers, &c. ce dernier avantage me paraît d'une assez grande conséquence pour mériter attention.

Je ne prétends pas, par cette courte descrip-

tion, faire connoître à fond la *Cochinchine*; je n'ai voulu qu'indiquer rapidement ce qu'il est principalement intéressant de savoir si l'on croit utile d'établir par la suite des relations de commerce avec ces contrées éloignées.

SUPLÉMENT

AUX PLANTES DE L'INDE.

Onbave. Arbre qui donne une gomme semblable à la gomme Arabique.

Bontou. Arbre dont la racine teint en janne; il croît au bord de l'eau; sa feuille est épaisse et par paire.

Voai-marang. Arbuste dont l'écorce arrête le cours de ventre.

Vuendrang. Espèce de Galenga.

Afé. Gros Polipode dont la graine se mange.

Tabourounangat. Béthel.

Vua-rozan.

Voua-assim.

Ampelantghi. Plante agréable ; elle croît à la hauteur d'un pied.

Sondi-fa-fat. Plante qui se trouve au bord de la mer. Les Malegaches se frottent le corps avec les feuilles de cette plante, lorsqu'ils sont fatigués : ces sortes de frictions les rendent frais et dispos. Ils prétendent que les feuilles de Sondi-fa-fat sont incorruptibles ; on les applique avec succès sur les playes.

Vognin-d'osong. Plante parasite, dont la feuille ressemble à celle du lys. Le tems où cette plante est en fleur, annonce la pêche de la baleine. Elle fleurit en Juillet. Les proues des Pirogues destinées à la pêche de la baleine, sont ornées de grands bouquets des fleurs de cette plante.

Azimena. Arbuste très-agréable ; sa tête est touffue et bien garnie ; ses feuilles sont épaisses et d'un beau verd ; sa fleur répand une odeur très-suave : cet arbuste s'élève à la hauteur de quatre pieds.

Teulon-goauala. Arbuste dont les feuilles odorifé-

tantes servent aux Malegaches à faire des oreillers ; cet arbuste s'élève au plus à la hauteur de quatre pieds : son fruit est amer, huileux et aromatique.

Voua-azigné. Est l'arbre le plus droit et le plus élevé de Madagascar. Il surpasse très sensiblement en hauteur tous les autres arbres ; son bois jaune, dur et pesant s'employe à la construction des maisons, et le plus ordinairement à former la quille des grandes pirogues ; la résine qui découle de cet arbre est jaune comme le succin, mais elle est gluante et sans odeur. Les Malegaches retirent de cet arbre précieux, une huile très claire et d'un goût agréable lorsqu'elle est fraîche ; cette huile mêlée avec le riz rend cet aliment plus délicat, et c'est ainsi que la plupart des insulaires le préparent.

Tougmonnam. Arbre qui croît sur le sommet des montagnes ; son bois rouge ou jaune brun sert à la marqueterie et à faire des sagayes. Il est lourd et pesant.

Vohan-tilan. Arbre de douze pieds de haut ; son

tronc garni d'épines est droit, ses feuilles d'un très-beau verd, sont longues de quatre pouces et demi sur une largeur de deux et demi : le tronc de cet arbre est dépourvu de feuilles, mais sa tête est couronnée d'une touffe bien garnie et exactement ronde. Les pigeons ramiers sont très friands du fruit du *Vohan-silan* ; sa forme est tout-à-fait singulière.

Toulouc. Arbuste qui croît en buisson dans toutes sortes de terres : le fruit de cet Arbuste est connu sous le nom de *Fraise* de Madagascar ; le goût de cette Fraise est agréable. Les Européens ainsi que les Malégaches en font cas.

Voua-sévérantou. Arbuste qui croît en buisson à la hauteur de six à sept pieds ; son bois est blanc : il croît communément dans le sable.

Chifontfui. Bel Arbuste dont le tronc est droit et dépourvu de feuille ; sa tête est ronde et touffue.

Finguere. Espèce de Figuier sauvage qui donne par incision un suc laiteux ; ce suc, en se coagulant, procure une vraie résine élastique, telle que celle qui découle du Caoutchouc. Les Ma-

legaches en font des flambeaux, qui brûlent sans mêche et les éclairent assez bien, lorsqu'ils vont la nuit à la pêche : l'esprit de vin n'attaque pas cette résine, mais elle est dissoluble dans l'éther et dans l'huile de lin. Les autres substances grasses et huileuses l'attaquent aussi très sensiblement.

Le Finguère s'élève à la hauteur de vingt pieds ; sa feuille a huit pouces de long, sur quatre de large ; son fruit ressemble à une figue ronde ; ce fruit est rempli de petites graines : les Malegaches mangent avec plaisir cette Figue : pour moi, je l'ai trouvée âcre et caustique.

En examinant un peu attentivement les bouteilles et les autres vases, que les Péruviens font avec la gomme-élastique, on comprend combien il est facile de donner à cette substance une forme infiniment utile aux opérations chirurgicales ; les sondes, les bandages fabriqués avec la gomme élastique présentent de grands avautages. Mais cette substance dissoute dans l'huile de lin ou dans l'éther, perd en grande partie son élasticité : dans cet état, elle convient sur-tout à

enduire les toiles de fil et de soye, afin de les rendre imperméables à l'air et à l'eau. C'est ainsi que M. Bernard a employé, dans ces derniers tems, la gomme élastique à un grand nombre d'usages, dont il seroit trop long de faire ici l'énumération: il me reste à observer que les Chinois sçavent depuis long-tems dissoudre la résine élastique et lui donner différentes couleurs. M. Bertin, Ministre d'Etat, a eu la bonté de me donner plusieurs ouvrages de ce genre, dont le plus remarquable est une petite boule qui ressemble parfaitement à une boule de Succin.

Bagnets. Plante dont on extrait à Madagascar le véritable Indigo; les insulaires retirent cette teinture par une opération bien simple; ils mettent en infusion dans l'eau les feuilles et les tiges, lorsque cette plante commence à fleurir: après la putréfaction, l'eau devient de couleur violette. Dès que cette couleur est foncée, on ôte les feuilles et les tiges: on verse dans l'eau bien colorée une certaine quantité d'huile; on décante l'eau, lorsque le dépôt est formé.

Le résidu, séché à l'ombre, fournit un bel Indigo.

M. de la Marck m'a fait observer que le Ravendsas n'étoit point un muscadier, mais un genre propre : c'est bagatophyllum. (*Juss. Gen. p.* 431.)

L'intchy est, à ce que croit cet habile Botaniste, un courbaril-hymenæa.

Antafara est encore, selon ce savant, une espèce de genre de taberhæmontana.

Le filao est le casuarina de Forster et de Linnée le fils.

Vua-tchirié est enfin le pandamus.

Dans l'énumération que je viens de faire des arbres et des plantes de Madagascar, je n'ai point parlé des Ananas, des Melons d'eau, du Poivre blanc, des Bananes, du Saffran des Indes, du grand Cardamum, du Gingembre, de la Véronique, de la Vesuaire, du Pourpier, du Basilic, de l'Aster, de la Brede, de la Gentiliane, du Bagnaudier, de la Veroche, du Papyrus des anciens, nommé *Sanga-sanga*, du Nénuphar, du Songe, etc. etc.

Quant aux différens animaux qui se trouvent à

Madagascar, Flacourt ne me laisse rien à dire d'important sur cet objet.

DESCRIPTION

D'UN Palmier qui porte un fruit singulier très-renommé aux Indes, et connu sous le nom de Coco des Maldives.

LE Palmier qui porte le fruit connu sous le nom de *coco des Maldives* ou *coco de mer*, s'élève à la hauteur de quatante à cinquante pieds. Sa tête est couronnée de dix à douze palmes de vingt pieds de longueur. Ce bel arbre a la forme d'un grand éventail; on peut le classer parmi les lataniers. Chacun de ces grands palmes est porté sur un pédicule de six pieds de longueur; ce pédicule est échancré dans son contour.

De l'aiselle des feuilles sort un panicule

ramefié dont les rameaux sont terminés par des fleurs femelles. Le pistil des fleurs donne en murissant un fruit sphérique de huit à dix pouces de diamêtre. L'enveloppe du fruit est épaisse et fibreuse comme celle du coco ordinaire, la forme de ces cocos est bizarre ; l'intérieur de la noix est rempli d'une substance laiteuse d'un goût amer et désagréable : le tronc de cet arbre singulier differe peu pour la forme de celui du cocotier. Il est plus dur et plus gros. L'île de Palme est couverte de cette espèce de palmier, sans qu'il s'en trouve dans les îles adjacentes ni même dans aucun autre lieu connu : d'après cette observation il est probable que les noix de cette espèce de palmier qui se trouvent par cas fortuit aux Maldives, viennent de l'île de Palme, quoique la distance entre ces îles soit d'environ trois cents lieues. Cette remarque est utile pour faire connoître la direction des courants dans ces parages.

Les Indiens attribuent de grandes vertus médicales a cette noix connue par les botanistes

sous le nom de *Nux medica*. Les Médecins de l'Asie prétendent que cette noix est anti-scorbutique et qu'elle guérit radicalement les maladies vénériennes, ils regardent encore sa coque comme un puissant contrepoison. Les princes Indiens en font faire des tasses qui sont toujours plus ou moins ornées d'or et de pierres précieuses. Ces cocos sont si recherchés dans toute l'Asie, qu'il n'étoit pas rare avant l'année 1759, époque de leur découverte, de les voir vendre jusqu'à dix mille livres de notre monnoie.

FIN DE L'OUVRAGE.

61 62 63 6

TERRE D'AFRIQUE

R. de Gado

Isle Malinde

Xango

Isle de Mocoloy

Isle de St. Lazart

COTE DE ZANGUEBAR

Querimba

Isle de Querimba

Zumbo

I. de Cabras

Banc de St. Lazart

Cilo

R. de Pemba

R. de Serincapa

Serincapa

R. de Sangaie

R. de Samour

R. Pinda

R. de Ferno Veloxo

R. Titangone

R. Calonde

Pointe de Palo Mines

R. de Palane

Quitangone

Luaxaca

Mozambique

11 12 13 14 15 16

61 62 63

